

Direction des Statistiques d'Entreprises

E 2007/07

**L'agriculture en 2006
Rapport sur les comptes**

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

*Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
Session du 10 juillet 2007*

E 2007/07

L'agriculture en 2006

Rapport sur les comptes

*Le compte national de l'agriculture a été présenté
à la Commission des comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), lors de la session du 10 juillet 2007.
La rédaction du rapport a été assurée par Jean-Michel Annequin, Véronique Guibard, Claire Lesdos, Claire
Plateau et Jacqueline Robin, de l'Insee, Direction des Statistiques d'Entreprises (DSE), Division Agriculture..*

L'AGRICULTURE EN 2006

Résumé :

En 2006, dans l'Union européenne, le résultat agricole net par actif en termes réels se redresse ou continue à progresser dans la plupart des pays. La production agricole diminue en volume, les prix réagissent fortement à la hausse et l'emploi continue à décroître.

En France, le résultat agricole net par actif augmente de 9,1 % en termes réels, selon les données provisoires les plus récentes. Il se redresse de façon significative pour la première fois depuis 1999. Calculé par actif non salarié, le revenu net d'entreprise agricole augmente de 16,1 % en termes réels, après une forte baisse l'année précédente.

Mots-clés : agriculture, revenus, comptes

AGRICULTURAL INCOME IN 2006

Abstract :

In 2006, in EU, agricultural factor income per labour unit in real terms has recovered or increased in most of the Member States. Output volumes are down and producer prices strongly rise ; the decline in agricultural labour input goes on.

In France, agricultural factor income per labour unit increases by 9.1 % in real terms, according the most recent estimates. It is the first significant increase since 1999. The entrepreneurial income per unpaid annual work unit increases by 16.1 % in real terms, following a marked decrease in the previous year.

Key words : agriculture, income, accounts

LE COMPTE NATIONAL

Vue d'ensemble.....	5
----------------------------	----------

Le contexte européen	9
-----------------------------------	----------

Tableau de bord	17
------------------------------	-----------

Le compte national de l'agriculture.....	23
---	-----------

La production	23
Les consommations intermédiaires	29
La valeur ajoutée	33
Le résultat agricole net	33
Le revenu net d'entreprise agricole	35
L'investissement agricole	40

Le commerce extérieur agroalimentaire de la France	43
---	-----------

Annexes

Les comptes 2004, 2005 et 2006, moyenne quinquennale .	49
<i>Compte 2004 définitif.....</i>	<i>51</i>
<i>Compte 2005 semi-définitif.....</i>	<i>56</i>
<i>Compte 2006 provisoire</i>	<i>61</i>
<i>Evolutions moyennes sur les cinq dernières années</i>	<i>66</i>
La production agricole en 2006 : fiches par produits	69
L'investissement agricole	79
Optique trésorerie, éléments du compte de capital.....	85
Les révisions des comptes	91
Les échanges extérieurs agro-alimentaires	93
Chronologie de l'année 2006.....	101
Le compte de patrimoine de la branche agriculture de 1990 à 2005.....	107

Dossier

Les subventions dans les comptes de la branche agriculture	113
---	-----

Les comptes de l'agriculture

Compte ccan et compte européen

Le compte de l'agriculture présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

Les comptes nationaux ont adopté un rythme de rebasement quinquennal. A la base 95 a donc succédé la base 2000. Le compte spécifique de l'agriculture, en phase avec le cadre central, a été présenté en base 2000 à la CCAN en juin 2005 et le traitement des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), réalisé sur les séries longues 1959 à 2005, a été présenté en juin 2006.

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte cependant du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central,
- les établissements produisant des semences certifiées, les jardins familiaux et le paysagisme ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Par ailleurs, le compte spécifique de l'agriculture va au-delà du compte d'exploitation par branche des comptes nationaux. Il permet d'estimer les indicateurs de revenu spécifiques, tels que le résultat agricole net par unité de travail agricole ou le revenu net d'entreprise par unité de travail agricole non salarié, en termes réels.

*
* *

Ce rapport présente le compte définitif 2004, le compte semi-définitif 2005 et le compte provisoire 2006. Les séries longues 1959-2006 des comptes courants, ainsi que le compte de patrimoine 1990-2005, sont disponibles sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr, dans la rubrique Comptes annuels \ comptes spécialisés \ agriculture.

A noter que les comparaisons internationales ne peuvent être menées que sur les comptes prévisionnels 2006 des États membres, arrêtés en janvier 2007 et publiés par l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT) en février. Parfois incomplets, ces comptes sont susceptibles d'être fortement révisés. Ils sont disponibles sur le site internet d'Eurostat.

L'agriculture européenne et française en 2006

Vue d'ensemble

○ D'après les **comptes prévisionnels européens**, le résultat agricole net par actif augmente en 2006 : + 3,8 % sur le champ de l'UE-27, après -7,2 % en 2005, en termes réels c'est-à-dire déflaté par l'indice de prix du PIB de chaque pays. Le résultat se redresse ou continue à augmenter dans la plupart des pays. La baisse des récoltes est compensée par la progression des prix, tirés à la hausse par l'envol du prix mondial des céréales. La production animale est globalement stable. La valeur des consommations intermédiaires diminue, du fait de la baisse des volumes consommés. Le résultat agricole s'améliore (+ 1,1 %) et, compte tenu de la baisse de la main-d'œuvre agricole (-2,6 %), le résultat agricole net par actif en termes réels se redresse (+ 3,8 %).

○ En ce qui concerne **la France, le compte provisoire** donne un redressement du résultat agricole net par actif en termes réels (+ 9,1 %) par rapport à 2005 (-4,8 %).

La valeur de la production agricole augmente sensiblement hors subventions (+ 3,7 %). La baisse des volumes est quasi générale et de nombreux prix réagissent vivement à la hausse. Les céréales, oléagineux et protéagineux profitent de la flambée des cours mondiaux, occasionnée par les tensions entre offre et demande. Le prix des vins de qualité bénéficie d'une reprise des exportations ; la baisse du prix des vins courants semble enrayée, après d'importantes mises à la distillation. Les prix des bovins sont soutenus par la faiblesse de l'offre. Les élevages de volailles ont connu une baisse d'activité du fait de la crise aviaire au premier semestre mais leurs prix, souvent fixés par contrats, se maintiennent et augmentent même au second semestre. Seuls les prix de la betterave et du lait diminuent ; prévu par les organisations communes de marché, ce rapprochement des prix européens et mondiaux est compensé partiellement par les aides directes européennes.

La valeur des consommations intermédiaires augmente peu en 2006 (+ 0,5 %). La facture énergétique progresse fortement (+ 8,8 %) ; les mesures fiscales en faveur des agriculteurs, notamment la réduction de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), ont été prolongées sur 2006. En revanche, les dépenses d'engrais et de produits phytosanitaires se réduisent ; les volumes diminuent fortement, pour des raisons agronomiques, économiques et sans

doute environnementales. Les achats d'aliments pour animaux, qui constituent le premier poste de dépenses de l'agriculture, diminuent aussi (-1,1 %), avec la baisse du nombre de têtes dans les élevages de porc et de volailles.

A partir de 2006, la réforme de la Pac de 2003 s'applique pleinement, avec la mise en oeuvre du découplage partiel des aides sur les produits, compensé par le versement du paiement unique à l'exploitation. Ainsi les subventions sur les produits perdent 5 milliards d'euros quand les subventions d'exploitation en gagnent 5,3. Le paiement unique intègre en effet l'aide directe laitière, qui aurait dû encore progresser en 2006, ainsi que la compensation betteravière créée lors de la réforme de l'OCM sucre début 2006. Les subventions à la branche agriculture, au total, passent de 9,7 milliards d'euros en 2005 à 10,0 milliards en 2006.

La hausse de la production hors subventions, plus forte que la hausse des consommations intermédiaires, ainsi que la progression des subventions, assurent un redressement du résultat agricole net (+ 9,5 %). Comme l'emploi diminue (-1,9 %), le résultat agricole net par actif augmente plus fortement (+ 11,6 %). Compte tenu de la hausse du prix du PIB (+2,3 %), le **résultat agricole net par actif en termes réels augmente de 9,1 % en 2006**, après -4,8 % en 2005. Cet indicateur, orienté à la baisse depuis 1999, enregistre une baisse sur les cinq dernières années (-0,6 %) malgré le redressement de 2006.

La rémunération des salariés, le fermage et le remboursement des intérêts étant pris en compte, le revenu net d'entreprise de la branche agricole augmenterait sensiblement en valeur nominale (+ 15,4%). Comme l'emploi non salarié baisse de façon tendancielle (-2,8 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié augmente plus fortement (+ 18,7 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,3 %), le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels augmente de 16,1 % en 2006**, après -9,7 % en 2005. Sur les cinq dernières années, cet indicateur est cependant toujours en baisse (-1,1 %).

En 2006, l'excédent du commerce extérieur agroalimentaire atteint 8,9 milliards d'euros. Il se redresse d'un milliard, après trois années successives de baisse, grâce aux exportations de blé tendre, de colza, de vin et champagne.

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le SEC 95 et selon la méthodologie harmonisée au niveau européen.

- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits et subventions d'exploitation** :

- les premières comprennent notamment les paiements à la surface pour les grandes cultures, la prime à la vache allaitante. Elles entrent dans le calcul de la production au prix de base.

- les subventions d'exploitation comprennent le paiement unique, les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles. Elles figurent au compte d'exploitation.

- Les **consommations intermédiaires** intègrent les SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM représentent la part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent. Une partie des intérêts (y compris bonification) est imputée en consommations intermédiaires, en tant que consommation de services bancaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. De plus, les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques et non fiscales. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

- Plusieurs indicateurs sont définis à partir des soldes comptables :

- le **résultat agricole net** correspond à la "valeur ajoutée nette au coût des facteurs" (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut. Une évolution positive des indicateurs de revenu signifie que les indicateurs de revenu augmentent plus rapidement que l'inflation générale ; une évolution négative indique une évolution moins rapide que l'inflation générale.

Comptes de la branche agriculture

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	Production au prix de base¹
Valeur ajoutée brute	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Consommation de capital fixe	Valeur ajoutée brute
Valeur ajoutée nette	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	Valeur ajoutée nette Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
Résultat agricole net (1)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	Résultat agricole net
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte net	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	Excédent net d'exploitation / Revenu mixte net
Revenu net d'entreprise agricole (2)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

<i>Evolution du nombre d'UTA² totales</i>	(3)
<i>Evolution du nombre d'UTA² non salariées</i>	(4)
<i>Evolution du prix du PIB</i>	(5)

Indicateurs de revenu (évolution en %)

Résultat agricole net	(1)
par actif	(1) / (3)
Revenu net d'entreprise agricole	(2)
par actif non salarié	(2) / (4)

Indicateurs de revenu en termes réels³ (évolution en %)

Résultat agricole net	(1) / (5)
par actif	(A) (1) / (3) / (5)
Revenu net d'entreprise agricole	(C) (2) / (5)
par actif non salarié	(B) (2) / (4) / (5)

1. Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

3. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

NB. La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de revenu en termes réels : le résultat net agricole par actif (indicateur A), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (indicateur B), le revenu net d'entreprise agricole (indicateur C).

La production agricole de l'UE augmente sensiblement en valeur

En 2006, la valeur nominale, hors subventions sur les produits, de la production agricole de l'Union européenne à vingt-cinq augmente sensiblement (+ 2,5 %).

Calculée en termes réels, c'est-à-dire déflatée par l'indice de prix du PIB des différents pays, la progression est très faible (+ 0,3 %).

Si on inclut la Roumanie et la Bulgarie, membres de l'Union à partir du 1^{er} janvier 2007 (UE-27), la progression en termes réels de la valeur nominale, hors subventions, est un peu inférieure (+ 0,1 %). Elle augmente en termes réels dans dix pays sur vingt-sept. Parmi les plus grands pays producteurs, elle augmente en France (+ 1,3 %), en Allemagne (+ 2,2 %), aux Pays-Bas (+ 4,0 %) et au Royaume-Uni (+ 1,7 %) ; elle diminue en Italie (-1,2 %) et en Espagne (-2,9 %). Le volume de la production végétale décroît à nouveau (- 2,7 %). La production animale diminue légèrement (-0,6 %). Le prix de la production végétale augmente (+ 3,0 % en termes réels, hors subventions), celui de la production animale également (+ 0,5 %).

○ La production végétale de l'UE-27 est stable en valeur (+ 0,2 % en termes réels, hors subventions). Mais l'évolution est très diverse

selon les produits. Ainsi, elle augmente pour les céréales (+ 5,0 %), les pommes de terre (+ 29,2 %), les oléagineux (+ 14,3 %) et les fruits (+ 1,8 %). Mais elle diminue pour les betteraves industrielles (-32,1 %) et le vin (-2,1 %).

La collecte de **céréales** avait été exceptionnelle en 2004 ; elle a été moins abondante en 2005 et fléchit à nouveau en 2006 (-5,6 % en volume). Les surfaces céréalières ont diminué, en particulier celles du blé. Une grande partie de l'Europe a été affectée par la sécheresse de juin-juillet 2006, qui a réduit les rendements de plusieurs États membres, particulièrement la Pologne et les États baltes. La diminution de la récolte est quasiment générale ; elle est nette dans les quatre principaux pays producteurs, la France (-4,4 %), l'Allemagne (-5,9 %), l'Italie (-4,8 %) et la Pologne (-20,8 %). En Espagne, la situation est particulière : la récolte se rétablit (+ 36,1 %) après avoir chuté d'autant en 2005 en raison des conditions climatiques. La production mondiale de blé et de maïs fléchit en 2006 ; bien que supérieure à la moyenne des cinq dernières années, elle ne suffit pas à satisfaire la progression de la demande, surtout de maïs pour le bioéthanol. Il en résulte une envolée des cours mondiaux des céréales. Dans l'UE, le prix des céréales augmente fortement (+ 11,2 % en termes réels, hors subventions). Il croît notamment en France (+ 18,5 %), en Allemagne (+ 15,6 %), en Pologne (+ 17,8 %) et en Italie (+ 11,7 %), mais baisse en Espagne (-7,5 %).

La réforme des aides et son impact dans la séquence des comptes européens de l'agriculture

L'Accord de Luxembourg de 2003 devait être appliqué en 2006 au plus tard dans tous les États membres. Mais le calendrier et les modalités d'application ont été différents d'un pays à l'autre (*encadré p. 10*). Comme le principal volet de la réforme consiste à remplacer une grande partie des aides liées à la production (classées en subventions sur les produits) par le paiement unique par exploitation (classé en subventions d'exploitation), l'analyse des résultats européens doit se limiter aux agrégats pertinents.

Ainsi les commentaires sur la production portent sur la production au prix producteur, et non sur la production au prix de base qui comprend les subventions sur les produits. Les comparaisons portant sur la valeur ajoutée brute et nette ne peuvent être établies.

En revanche, les comparaisons temporelles et spatiales restent possibles sur les agrégats suivants, puisqu'ils tiennent compte de l'ensemble des subventions : excédent brut d'exploitation, résultat agricole, revenu d'entreprise agricole.

La Politique agricole commune

La réforme des aides

Les réformes de la Pac de 1992 et 1999 ont profondément remanié le système des aides à l'agriculture : les prix garantis ont été abaissés et les aides indirectes, telles que les achats d'intervention et les restitutions à l'exportation, ont été largement remplacées par des aides directes aux agriculteurs, liées aux surfaces et au cheptel. L'Accord de Luxembourg de 2003 va plus loin en mettant en place le **régime du paiement unique** : les aides directes couplées sont en grande partie remplacées par une aide découplée, appelée paiement unique par exploitation. Les aides directes sont désormais versées sous réserve que les agriculteurs respectent un certain nombre de normes de bonnes pratiques agricoles et environnementales, en application du principe de **conditionnalité**. Pour assurer une **discipline financière**, les Etats membres devront appliquer des stabilisateurs budgétaires, c'est-à-dire un taux de réduction des montants unitaires, pour maintenir le volume global des aides dans la limite des plafonds alloués. La réforme de 2003 prévoit également la **modulation** des aides, c'est-à-dire une retenue sur les aides directes de soutien de marché (premier pilier de la Pac), destinée à financer des actions de développement rural (2^{ème} pilier). Le taux de la modulation a été fixé à 3 % en 2005, 4 % en 2006, 5 % de 2007 à 2012. Il s'applique au-dessus d'un seuil de 5000 € d'aides directes par exploitation.

Dans l'Union européenne, les États membres ont adopté des **calendriers** différents pour appliquer l'Accord de Luxembourg. Les nouveaux adhérents de 2004 sont passés dès leur entrée dans l'UE à un régime spécifique de paiement unique à la surface ; d'abord allouées à taux réduit, leurs aides passeront progressivement au taux plein d'ici 2013. Parmi les anciens membres, dix pays sont passés au régime du paiement unique à l'exploitation dès 2005 : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède. En 2006, c'est donc le tour de la France, de l'Espagne, la Finlande, la Grèce, les Pays-Bas.

Les **modalités d'application** du régime du paiement unique ne sont toutefois pas identiques dans tous les États membres. Notamment le découplage des aides peut être total ou partiel. Ainsi, la France et l'Espagne

ont souhaité conserver un lien fort avec la production, dans la limite des possibilités réglementaires, alors que l'Allemagne a choisi un découplage total. La France attribue le paiement unique en fonction des références historiques individuelles de 2000-2001-2002, alors que l'Allemagne a opté pour un modèle régionalisé.

L'adaptation de l'OCM sucre

Depuis 1968, la production de sucre communautaire est régie par une organisation commune de marché (OCM), périodiquement aménagée. La maîtrise de la production était assurée par un système de quotas de production, bénéficiant de prix garantis. Depuis 1995, le volume des quotas sucre (A+B) permettait, compte tenu de la consommation intérieure et des importations préférentielles, d'exporter un certain volume de sucre bénéficiant de restitutions à l'exportation. Celles-ci étaient autofinancées intégralement par la filière, grâce à un système de cotisations auprès des planteurs et des raffineurs. Le sucre hors quota dit « sucre C » était nécessairement écoulé vers les pays tiers au prix du marché mondial. Les négociations du cycle de Doha sur le commerce mondial ont conduit l'UE à engager une réforme profonde de son OCM sucre, en vue de supprimer à terme ses exportations avec restitution et, par conséquent, de recentrer son activité sur les États membres les plus compétitifs. La réforme qui s'applique au 1^{er} juillet 2006 prévoit une baisse du quota sucre, assortie d'une baisse du prix minimal garanti de 36 % sur quatre ans, compensée à 64 % par le régime du paiement unique. Un fonds de restructuration est mis en place pour accompagner les retraits d'activité. Par ailleurs, suite à la plainte déposée devant l'OMC par le Brésil, l'Australie et la Thaïlande (Panel sucre), l'UE a désormais interdiction d'exporter du sucre hors quota vers les pays tiers.

L'impulsion sur les biocarburants

Depuis qu'elle a signé le protocole de Kyoto le 29 avril 1998, l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. La directive 2003/30/CE du 8 mai 2003 fixe les objectifs en matière de biocarburants : le taux d'incorporation dans les combustibles classiques doit atteindre 5,75 % (en pouvoir calorifique) d'ici 2010. Début 2007, l'UE fixe pour 2020 un objectif minimal contraignant de 10 % de biocarburants dans la consommation d'essence et de gazole destinés au transport.

La récolte de **pommes de terre** se réduit à nouveau (-4,8 %) dans presque toute l'Europe, en particulier en Allemagne (-15,4 %), le principal pays producteur ; le prix réagit très fortement à la hausse (+ 35,7 % en termes réels).

Le volume de **betteraves industrielles** chute (-17,8 %), du fait notamment de la réduction des surfaces cultivées en betteraves à sucre suite à la réforme de l'OCM sucre (organisation commune

des marchés) ; le prix à la production décroît (-17,4 % en termes réels) en application du règlement sur le sucre.

La récolte d'**oléagineux** augmente (+ 5,7 %) en raison d'une extension des surfaces cultivées en colza et en tournesol ; le prix augmente (+ 8,2 % en termes réels), tiré à la hausse par la demande de graines de colza pour la production de biocarburant.

Tableau 1
Production agricole au prix du marché (hors subventions) en 2006

En millions d'euros

	Production agricole totale ²	dont production végétale			dont production animale			
		Total végétaux	Céréales	Plantes industrielles	Total prod. animale	Bovins	Porcins	Lait
UE ¹	317282	162998	30527	12034	131453	27424	31640	42689
France	57632	31477	7257	2519	21542	7003	3066	6971
Italie	43186	26346	3411	1000	13124	3293	2424	4091
Allemagne	39956	18710	4613	2214	19495	3343	5928	7903
Espagne	36004	21046	2400	646	13513	2219	4654	2439
Pays-Bas	21597	10977	210	310	8363	1507	2318	3432
Royaume-Uni	21433	7603	2367	1056	11669	3072	1020	3586
Pologne	15102	6670	1910	849	7898	823	2676	2524
Roumanie	13899	8604	1585	556	4206	540	1149	1207
Grèce	9936	6280	584	378	2744	247	243	1057
Danemark	7981	2432	935	197	5050	319	2591	1367
Belgique	6901	3224	304	227	3593	1015	1428	747
Portugal	6124	3473	164	58	2398	429	601	684
Hongrie	5748	3197	1460	457	2057	119	677	424
Autriche	5557	2412	462	184	2628	717	699	868
Irlande	5388	1366	211	-	3743	1479	312	1323
Suède	4165	1613	415	173	2049	379	354	924
Rép. tchèque	3528	1775	659	472	1562	158	419	712
Bulgarie	3467	1725	470	335	1085	119	153	367
Finlande	3451	1397	413	73	1710	217	284	787
Slovaquie	1637	688	272	159	753	98	193	276
Lituanie	1375	578	171	71	714	89	155	346
Slovénie	1001	504	54	30	478	123	92	154
Lettonie	752	332	117	41	312	33	55	160
Chypre	613	288	13	2	293	9	63	96
Estonie	482	160	51	22	262	19	59	150
Luxembourg	253	82	18	4	149	51	15	78
Malte	113	42	-	-	62	4	13	14
Part de la France	18%	19%	24%	21%	16%	26%	10%	16%

1. L'Union européenne comprend ici les vingt-sept États qui en sont membres en 2007, y compris donc la Bulgarie et la Roumanie.

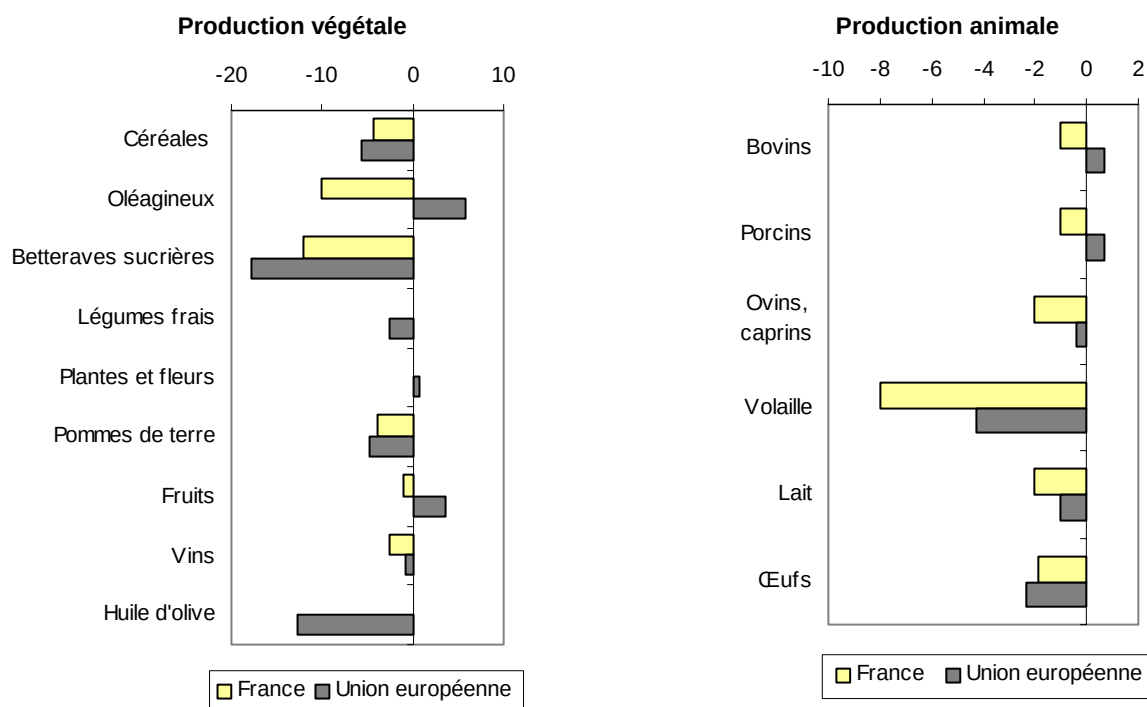
2. Outre les productions végétales et animales, la production agricole comprend les services agricoles et les activités secondaires non séparables.

Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2007. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2007.

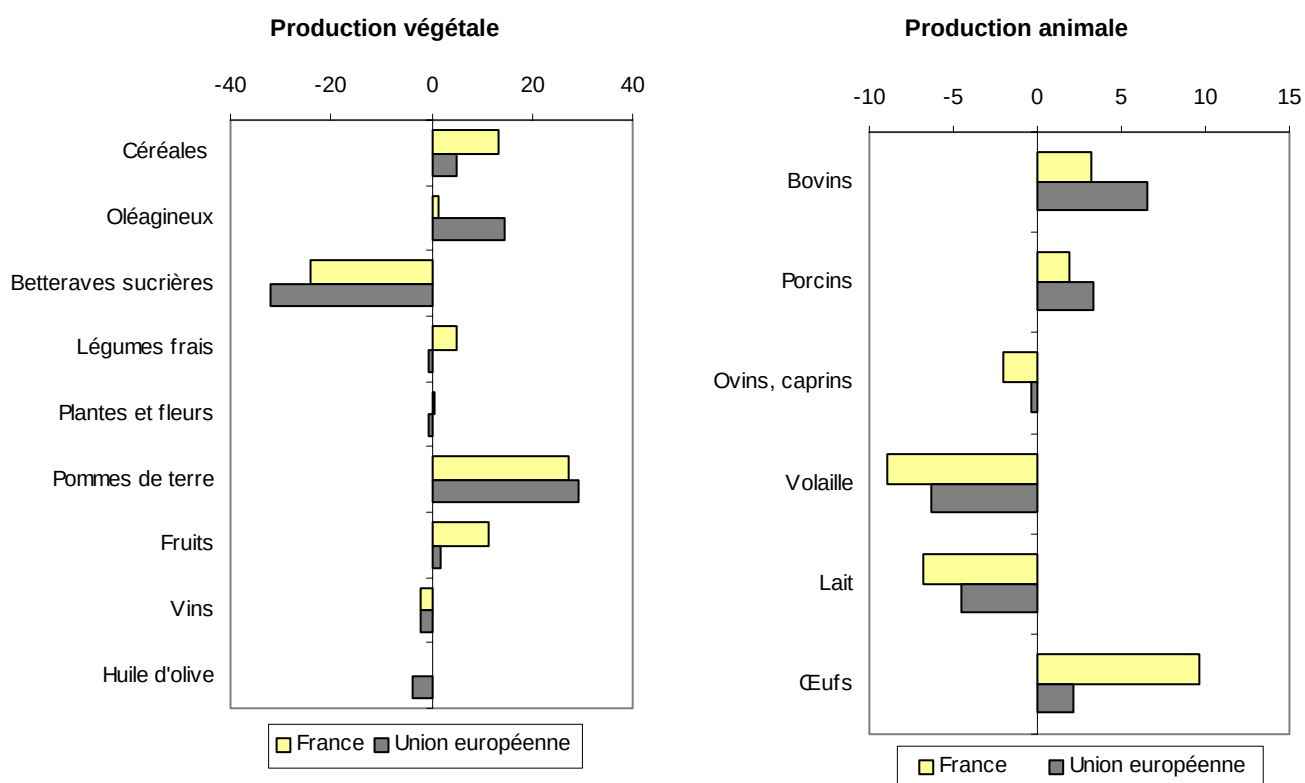
Graphique 1

Évolution de la production en volume en France et dans l'Union européenne¹ 2006/05 (en %)



Graphique 2

Évolution de la production en valeur réelle en France et dans l'Union européenne¹ 2006/05 (en %)



Source : Eurostat

1. L'Union européenne comprend ici les vingt-sept États qui en sont membres en 2007, y compris donc la Bulgarie et la Roumanie.

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2007. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2007.

La collecte de **fruits** est plus abondante que l'année précédente (+ 3,6 %), particulièrement en Espagne, le principal pays producteur. Le prix baisse (-1,7 % en termes réels), avec des évolutions contrastées selon les pays : il diminue en Espagne (-11,6 %) et en Italie (-2,2 %) mais croît fortement en France, où la production fléchit légèrement. La récolte de **légumes frais** diminue (-2,6 %), particulièrement en Espagne et Italie, et les prix montent (+ 1,9 %).

La production de **vin** est voisine de celle de 2005 (-0,9 %) après l'abondance des récoltes de 2004. Le prix varie peu (-1,2 %), mais les situations sont diverses d'un pays à l'autre, notamment pour les deux grands pays producteurs : le prix se stabilise en France après deux années consécutives de forte baisse, mais recule en Italie.

○ La **production animale** de l'UE est stable, exprimée en valeur réelle, hors subventions sur les produits (-0,1 %). Elle est en hausse pour la production bovine (+ 6,5 %), du fait de l'augmentation des prix, ainsi que pour la production porcine (+3,3 %). En revanche, pour la plupart des autres productions animales, les prix se dégradent et la valeur baisse. Le prix de la **production bovine** reste orienté à la hausse (+ 5,8 % en termes réels, hors subventions). Le volume augmente faiblement (+0,7 %) ; il se rétablit en Allemagne (+ 8,6 %) après avoir chuté l'année précédente ; il croît nettement au Royaume-Uni (+ 3,9%), du fait de l'interruption du programme d'abattage des bovins de plus de trente mois mis en place lors de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Le volume de la **production porcine** (+ 0,7 %) varie peu, comme déjà les deux années précédentes. Pour les quatre principaux pays producteurs (Allemagne, Espagne, France, Pologne) les évolutions sont faibles. Pour la Roumanie (+ 8,1 %) et la Bulgarie (-5,4 %), elles sont plus prononcées. Les prix montent (+ 2,6 % en termes réels). Les mouvements sur les prix sont forts en Allemagne (+ 6,0 %) et en Espagne (+ 5,7%), plus modérés en France ; les prix reculent à nouveau en Pologne (-6,6 %).

Le volume de la **production de volailles** diminue (-4,3%), la consommation s'étant ralentie pendant plusieurs mois sous l'effet de l'arrivée en Europe du virus H5N1 à la fin 2005. Le volume baisse dans la majorité des États-membres, notamment dans les trois principaux pays producteurs, la France, le Royaume-Uni et l'Espagne. Le prix des volailles recule à nouveau (-2,1 %). Il est tiré à la baisse par les prix relevés en Allemagne et en Pologne, alors qu'il augmente au Royaume-Uni et en Espagne. Le prix des **œufs** (+ 4,5 %) monte,

tandis que les quantités produites diminuent (-2,3 %).

Le prix du **lait**, premier poste de l'agriculture communautaire en 2006, continue à baisser (-3,6 % en termes réels, hors subventions). Dans les principaux pays producteurs (Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie), la baisse varie de -1,9 % (Allemagne) à -5,2 % (Royaume-Uni). La collecte de lait, qui est régulée par les quotas laitiers, baisse à peine (- 1,0 %).

○ La valeur de la **production au prix de base** s'obtient en ajoutant au montant de la production hors subventions celui des subventions sur les produits. Or, en 2006, le montant des subventions sur les produits baisse beaucoup du fait que cinq pays (Espagne, Finlande, France, Grèce, Pays-Bas) appliquent à leur tour la réforme des aides prévue par l'Accord de Luxembourg de 2003. Par conséquent, la valeur de la production hors subventions étant stable, la valeur de la production au prix de base décroît en 2006 (-3,1 % en termes réels). Cette diminution ne reflète pas un phénomène économique, mais découle du mode d'enregistrement des diverses subventions dans les comptes (*encadrés p. 9 et 10*).

Stabilité des consommations intermédiaires

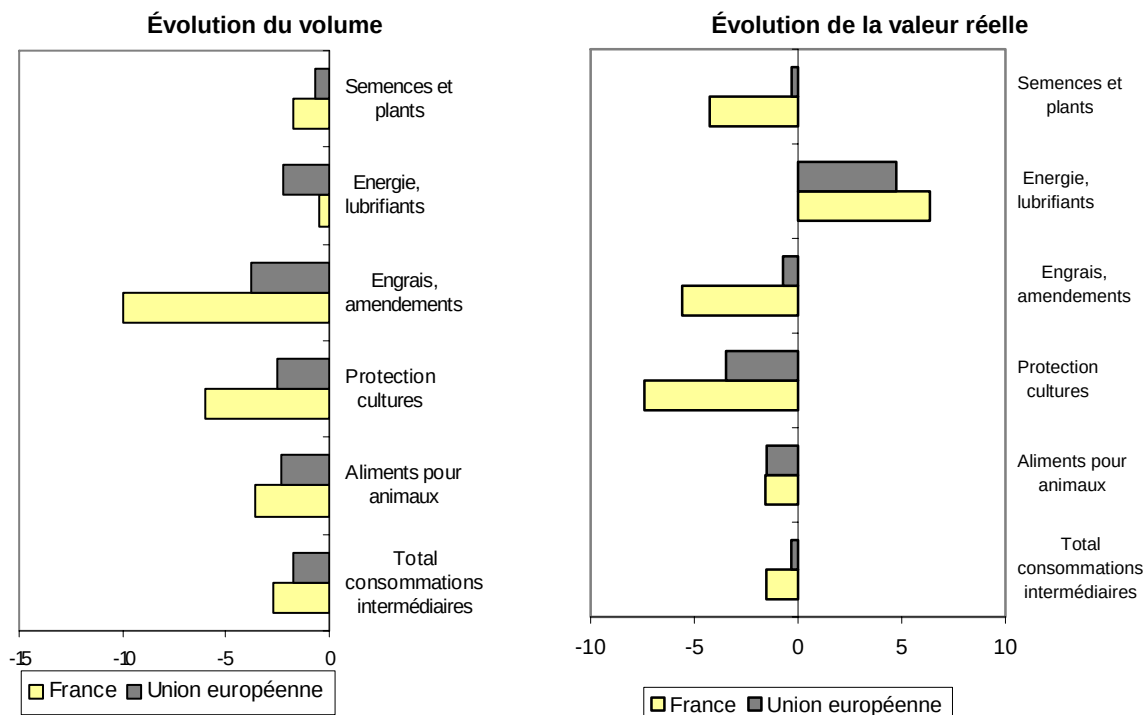
La valeur des **consommations intermédiaires** de l'agriculture est presque stable (-0,3 % en termes réels). Pour les principaux postes de dépense, le volume diminue ; mais les prix sont en général orientés à la hausse.

La valeur des consommations augmente pour l'énergie, mais baisse, ou reste stable, pour les autres postes. Le prix de l'énergie augmente vivement cette année encore (+ 7,4 %) en raison de l'envol du prix du pétrole brut. La hausse de la facture énergétique est cependant atténuée par la baisse des quantités consommées (-2,5 %).

Pour les aliments pour animaux, le premier poste de dépense, le volume diminue (-2,3 %), ce qui est en partie lié au recul de la production de volailles. La baisse des quantités consommées est nette dans les deux principaux pays éleveurs de volailles, la France (- 3,6 %) et le Royaume-Uni (-4,0 %). Les prix sont voisins (+ 0,8 % en termes réels) de ceux de l'année 2005. Mais les évolutions sont diverses selon les pays, notamment parmi les principaux producteurs d'animaux : ainsi, le prix baisse nettement en Italie (-4,3 %), mais monte fortement en Allemagne (+ 7,3 %).

Graphique 3

Évolution des consommations intermédiaires en France et dans l'Union européenne¹ 2006/05 (en %)



1. L'Union européenne comprend ici les vingt-sept États qui en sont membres en 2007, y compris donc la Bulgarie et la Roumanie. Dans ces graphiques, les aliments pour animaux comprennent tous les aliments, qu'ils soient ou non achetés.

Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2007. Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2007.

Pour les engrais, l'augmentation des prix (+ 3,3 %) est compensée par la diminution des quantités utilisées (-3,9 %) ; dans presque tous les pays, les quantités sont en retrait par rapport à l'année précédente.

Pour les produits phytosanitaires, le volume est tiré à la baisse (-2,5 %) par la diminution des quantités en France (-6,0 %) et en Italie (-4,0 %) ; il augmente cependant en Espagne et au Portugal, du fait qu'en 2005 les conditions climatiques avaient fortement réduit l'utilisation de ces produits.

Valeur ajoutée

Le solde entre la valeur de la production au prix de base et la valeur des consommations intermédiaires constitue la **valeur ajoutée brute**

au prix de base. Elle décroît en termes réels (-6,4 %), mais cette évolution découle du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes (*encadrés p. 9 et 10*).

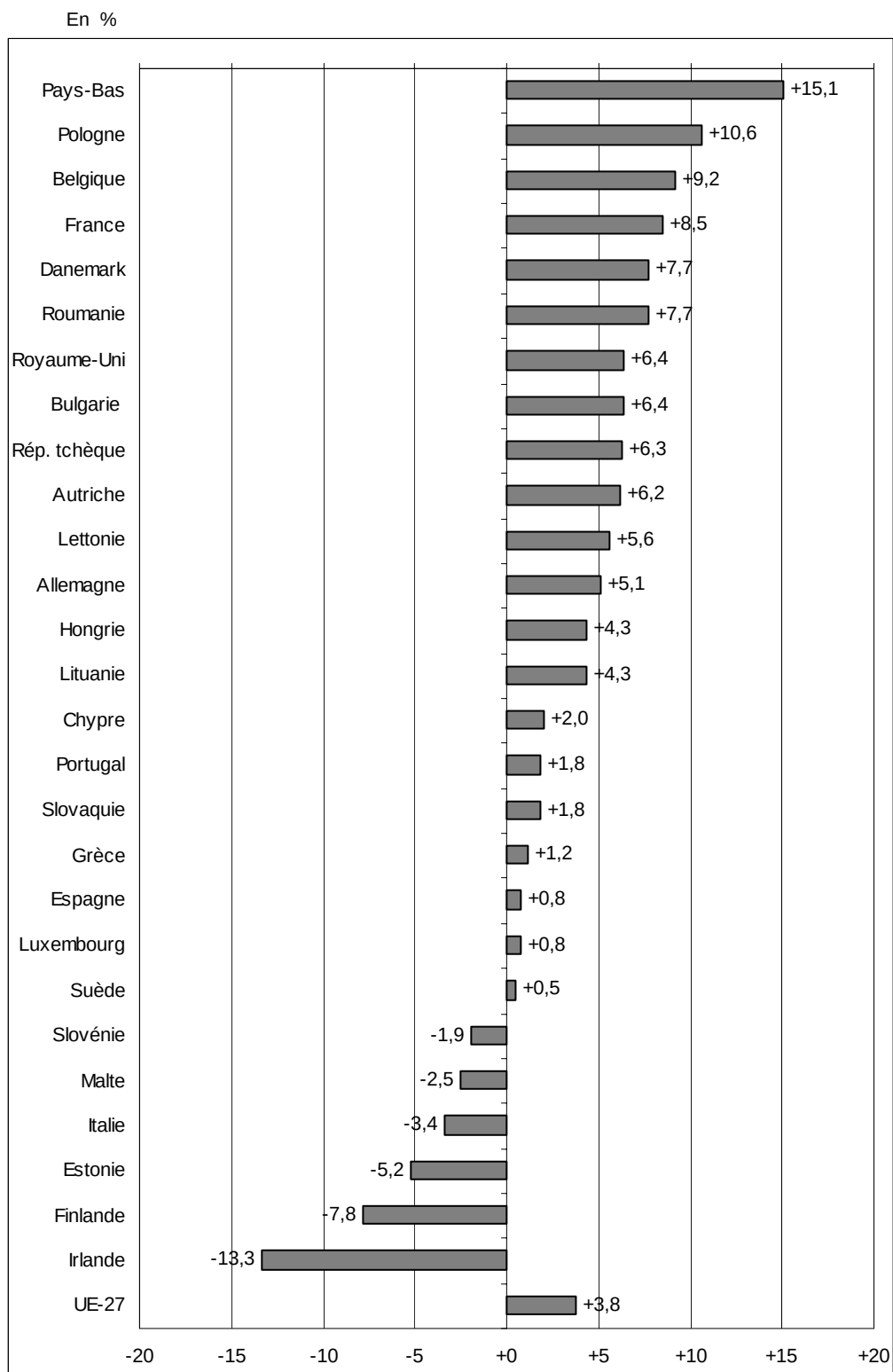
La **consommation de capital fixe** est stable (+ 0,1%).

La **valeur ajoutée nette** au prix de base décroît en conséquence de 9,3 % (en termes réels).

Le revenu par actif augmente dans la majorité des pays

Partant de la valeur ajoutée nette, on déduit les autres impôts sur la production et on ajoute les subventions d'exploitation pour dégager le résultat agricole net. Cet agrégat, qui intègre l'ensemble des subventions, permet d'établir un indicateur de revenu comparable pour les différents pays.

Graphique 4
Variation du résultat net agricole par actif en 2006/05 en termes réels dans l'UE¹



1. L'Union européenne comprend ici les vingt-sept États qui en sont membres en 2007, y compris donc la Bulgarie et la Roumanie.
Source : Eurostat

N.B. La description du contexte international repose sur les données prévisionnelles européennes arrêtées en janvier 2007.
Dans la suite du rapport, les données relatives à la France sont différentes, par suite des révisions arrêtées en mai 2007.

Les **autres impôts sur la production** diminuent de 1,9 % (en termes réels).

Les **subventions d'exploitation** progressent très fortement (+ 38,5 % en termes réels), les montants versés au titre du paiement unique étant enregistrés dans cette rubrique. Globalement, pour l'UE à vingt-sept, le total des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation est en légère hausse (+ 0,9 % en termes réels). Pour les quinze anciens États membres, l'évolution est en général assez faible (- 0,1 % en moyenne). Pour les nouveaux États membres, la progression est plus forte (+ 9,5 %); les taux d'aide augmentent chaque année, pour rejoindre en 2013 ceux appliqués dans les anciens États membres.

Le **résultat agricole net** augmente en termes réels (+ 1,1 %) après avoir fortement baissé en 2005 (-7,8 %). Il progresse dans près de la moitié des vingt-sept États.

Parmi les principaux pays producteurs, il croît en France (+ 6,7 %), en Allemagne (+ 3,0 %) et au Royaume-Uni (+ 3,1 %), trois États où il a reculé en 2005. Il baisse en Espagne (-3,6 %) et en Italie (-3,6 %), deux pays ayant déjà enregistré plusieurs années de décroissance. La collecte de légumes frais y diminue en 2006 alors même que les prix baissent; en outre, en Italie, la production de vins se réduit, tandis que les prix continuent à se détériorer.

Les plus fortes hausses sont relevées aux Pays-Bas (+ 11,9 %) et en Pologne (+ 7,9 %). Aux Pays-Bas, le prix des légumes (+ 14,4 %), des pommes de terre (+ 48 %) et des bovins (+ 11 %) augmente fortement. En Pologne, la récolte de fruits se rétablit après avoir chuté en 2005, tandis que leur prix augmente à nouveau (+ 24,3 %); de plus, l'agriculture polonaise bénéficie de l'augmentation du prix des pommes de terre.

Les plus fortes baisses sont relevées en Irlande (-13,3 %) et en Finlande (-10,8 %), deux pays où le résultat agricole net avait fortement augmenté en 2005. En Irlande, la brusque montée des subventions sur les productions animales enregistrée en 2005 ne se retrouve pas en 2006. En Finlande, la production de fourrages chute (-14,8 %) et le prix du lait diminue (-4,8 %).

Le résultat agricole net baisse en Bulgarie (-4,3 %), affectée par la chute du prix de la production animale. Il augmente en Roumanie (+ 5,2 %) après s'être effondré en 2005 en raison d'inondations dévastatrices; la forte diminution des consommations intermédiaires (-8,1 %) compense la baisse de la valeur de la production animale. La Bulgarie et la Roumanie, membres de l'Union européenne à partir de 2007, contribuent pour 5,5 % à la valeur de la production agricole européenne (environ 16 % pour le maïs et 12 % pour les graines oléagineuses).

Globalement, le volume de la **main-d'œuvre agricole** baisse de 2,6 %. Il diminue dans presque tous les pays. Il recule nettement en Espagne (-4,4%), en Lituanie (-7,9 %) et en Bulgarie (-10,0 %).

Compte tenu de la baisse de la main-d'œuvre, le **résultat agricole net par actif en termes réels** augmente de manière significative (+ 3,8 %), après le recul (-7,2 %) de 2005. Il progresse dans les trois-quarts des pays; cependant, plusieurs d'entre eux, dont l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et le Portugal, ne retrouvent pas le niveau de 2004. Si on se limite à l'UE-25, c'est-à-dire si on ne tient pas compte de la Roumanie (très affectée par les inondations de 2005) et de la Bulgarie, le résultat agricole net par actif en termes réels augmente de 3,5 % après une baisse de 3,9 % en 2005.

TABLEAU DE BORD

L'agriculture dans l'ensemble de l'économie française

Le lecteur se reportera aux encadrés pour la définition précise des termes employés, en ce qui concerne le champ des différentes branches et les indicateurs retenus dans les tableaux. Le tableau de bord 2006 présente les évolutions 2006/2005. Les évolutions sont aussi présentées sur une période de cinq ans, en moyenne annuelle.

En 2006, la **valeur ajoutée** augmente de 1,6 % **en volume** pour l'ensemble des entreprises françaises¹. L'activité baisse dans l'agriculture, mais augmente dans toutes les autres branches d'activité. La croissance s'accélère pour les industries agroalimentaires (IAA) et pour les services. La baisse de l'activité agricole provient, d'une part, de la diminution des récoltes due à la sécheresse de juin-juillet 2006 et, d'autre part, de la réduction des productions animales ; en effet, la production de volailles et d'œufs a été affectée par la crise aviaire, et la collecte laitière diminue. Toutefois, cette réduction de l'activité agricole est amortie par la baisse du volume des consommations intermédiaires. En moyenne sur cinq ans, l'activité augmente en volume dans toutes les branches d'activité, y compris en agriculture.

Le **prix de la valeur ajoutée** s'accroît de 2,0 % pour l'ensemble des entreprises. En effet, les prix de la production augmentent en effet plus vite que les prix des consommations intermédiaires. Comme l'an dernier, le prix de la valeur ajoutée s'améliore pour le commerce et les services, alors qu'il se détériore encore pour l'industrie. Le cas de l'agriculture est très particulier sur l'année 2006. La baisse du prix de la valeur ajoutée résulte de l'effet purement comptable de la réforme de la Pac (*encadré p. 39*). Les aides sur les produits, qui entrent dans la production au prix de base et donc dans la valeur ajoutée, diminuent au profit du paiement unique à l'exploitation, lequel est classé en subvention d'exploitation. L'année 2006, contrairement à l'année 2005, a cependant été favorable à l'agriculture puisque les prix de marché des produits agricoles (hors subventions) se sont sensiblement redressés et que leur progression a été supérieure à celle du prix des consommations intermédiaires, pourtant tiré par les combustibles et les engrais.

L'**emploi** poursuit sa tendance à la baisse dans l'agriculture et l'industrie tandis qu'il continue à progresser dans les services et le commerce, ce

qui entraîne une légère progression pour l'ensemble des entreprises (+ 1,1 % en 2006, + 0,5 % sur moyenne période).

Les gains de **productivité** sur moyenne période s'accroissent sensiblement dans l'agriculture et l'industrie. Ils progressent moins fortement dans les services, tout en accélérant par rapport à l'année précédente.

En matière de **résultat**, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs augmente très nettement en 2006 pour l'agriculture. En effet, ce résultat intègre toutes les subventions contrairement à la valeur ajoutée. Elle progresse aussi pour toutes les autres branches. Sur moyenne période, l'évolution devient positive pour l'agriculture (+ 0,4 %), alors qu'elle continue à progresser pour l'ensemble des entreprises sous l'effet d'une croissance toujours sensible pour les services et le commerce. En revanche, pour l'industrie, l'évolution est toujours négative, les résultats des années 2001 à 2005 ayant été décroissants. Dans l'agriculture, la baisse tendancielle de l'emploi permet une croissance plus forte de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs par actif (+ 9,6 %). Le résultat par actif continue à augmenter fortement dans l'industrie, du fait de la baisse de l'emploi. Il s'accroît moins fortement pour les services et surtout pour le commerce.

Sur cinq ans, l'excédent brut d'exploitation (ou revenu mixte) est toujours négatif pour l'agriculture, et plus encore pour l'industrie, tandis qu'il continue à progresser dans les services. En revanche, il diminue pour le commerce.

Les **investissements** effectués par les agriculteurs augmentent en 2006, mais leur croissance est moindre que l'an dernier (+ 1,0 % en volume après + 2,5 % en 2005). L'investissement s'accroît très sensiblement dans toutes les autres branches et, pour l'ensemble des entreprises, la hausse est sensible (+ 4,1 %) du fait du dynamisme du bâtiment et des biens d'équipement.

1. La valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie est restreinte ici à la valeur ajoutée des sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI). Voir encadrés p. 18 et 19 pour les choix méthodologiques.

Sur cinq ans, l'évolution des investissements reste négative pour la branche agriculture, malgré l'amélioration de 2004 à 2006. En effet, la FBCF en bétail a été fortement réduite à la suite de la crise de l'ESB et, en ce qui concerne le matériel, une période d'attentisme a suivi la réforme de la PAC de 2000. Sur moyenne période, les investissements augmentent dans l'ensemble des entreprises, mais ils diminuent dans l'industrie, de façon beaucoup plus importante que dans l'agriculture.

Le solde du **commerce extérieur** agro-alimentaire s'accroît en 2006, après trois années successives de baisse, en raison de la progression sensible des produits transformés. En effet, les exportations croissent plus vite (+ 7,4 %) que les importations (+ 6,0 %). Ceci résulte principalement des exportations de boissons, de blé, de produits laitiers et de viandes de boucherie. Le solde extérieur de l'industrie continue à se dégrader. Pour l'ensemble des produits, le solde se détériore fortement, notamment à cause du poste énergie. Les échanges extérieurs s'intensifient nettement. Les exportations (+ 7,6 % après + 4,8 % en 2005) bénéficient d'un environnement international très porteur, avec notamment la reprise de l'activité de la zone euro, tandis que

les importations profitent de la vigueur renouvelée de la demande intérieure. Mais le dynamisme des exportations est moindre que celui des importations. Sur les cinq dernières années, le secteur agroalimentaire présente une amélioration de son excédent commercial. Dans les autres secteurs, le solde du commerce extérieur se dégrade. Les exportations de biens de consommation, biens d'équipement et biens intermédiaires augmentent mais les importations progressent davantage, notamment les importations en produits manufacturés et produits pétroliers.

La **demande intérieure** continue à progresser pour l'ensemble des produits, notamment pour les services. La croissance de la demande intérieure (+ 2,9 % en volume dans l'ensemble de l'économie) est tirée par les achats de biens manufacturés, à l'exception des achats d'automobiles qui se stabilisent. L'accélération des dépenses de consommation de services est essentiellement due aux télécommunications, aux services de logement et à l'hôtellerie-restauration.

Sur cinq ans, la demande intérieure augmente de façon modérée pour les produits agroalimentaires, elle est plus soutenue pour les produits industriels et les services.

Lecture des tableaux et méthodologie

1 - Le champ retenu (les colonnes des tableaux)

Les tableaux de bord, présentés ici résultent des travaux menés à l'automne 2002 au sein d'un groupe de réflexion de la CCAN puis, en 2003, par un groupe de travail du CNIS Agriculture. Ils visent à comparer les évolutions de l'agriculture avec celles des autres grandes activités, pour l'année 2006 et en moyenne sur les cinq dernières années.

Les activités y sont considérées en tant que branches.

- La branche **agriculture** est ici celle des comptes de la CCAN, lesquels ont le statut de comptes satellites.
- La proximité économique des **industries agroalimentaires** avec l'agriculture a conduit à les isoler de l'industrie. En conséquence, l'**industrie** est définie ici comme l'industrie manufacturière hors IAA. L'énergie ne fait pas partie de l'industrie manufacturière.
- Le champ retenu pour les **services** est restreint aux seules branches de la nomenclature en 16 postes qui sont principalement constituées de sociétés non financières et entreprises individuelles (SNF-EI). Ils regroupent ainsi les services aux particuliers, les services aux entreprises et les transports. Ils ne comprennent pas l'administration, l'éducation-santé-action sociale, les activités financières et les activités immobilières (dans lesquelles se trouve la grande masse des loyers réels ou imputés aux propriétaires occupants).
- L'importance des entreprises individuelles dans le **commerce** constitue, pour les comparaisons avec l'agriculture, un intérêt particulier qui a conduit à isoler cette activité.

On n'a ainsi retenu que des branches dont l'évolution macro-économique est guidée par celle des SNF-EI.

Dans l'ensemble de l'économie, la prédominance des SNF-EI est moins manifeste, ce qui pose des problèmes de comparabilité avec l'agriculture. C'est pourquoi, les comparaisons avec l'ensemble de l'économie s'entendent ici en restreignant l'économie aux seules SNF-EI (mais toutes activités confondues).

2 - Les indicateurs retenus (les lignes des tableaux)

- En ce qui concerne les indicateurs retenus, l'activité des branches est caractérisée de façon très classique par l'évolution de la **valeur ajoutée brute** (c'est-à-dire sans enlever les amortissements), au prix de base, et considérée en volume. L'évolution de **son prix** est également retenue.
- Pour l'**emploi**, on retient l'emploi total, salarié et non salarié, en équivalent temps plein. Dans les comptes de la CCAN, cette notion s'appelle unité de travail agricole (UTA).
- Le **capital fixe brut** en volume complète la description des facteurs de production.
- La **productivité** apparente du travail est retenue, mais uniquement en moyenne quinquennale du fait de la fragilité de son évaluation à court terme. Elle est définie ici à partir du ratio de l'indice du volume de la valeur ajoutée brute par l'indice de l'emploi total en équivalent temps plein, conformément à ce qui, pour l'agriculture, est calculé pour Eurostat à partir des comptes de la CCAN.
- Les premiers indicateurs de résultat, global et par actif, sont les **valeurs ajoutées au coût des facteurs**, rapportées ou non à l'emploi total en équivalent temps plein. Dans les comptes de la CCAN, cette notion s'appelle résultat agricole (global ou par UTA). Elle est alors calculée nette des amortissements, ce qui est en soi préférable s'agissant de mesurer un résultat proche de la notion de revenu. Dans le tableau de bord, les indicateurs de résultat ont cependant dû être exprimés en **brut** puisque la valeur des consommations de capital fixe n'est pas encore disponible en dehors de l'agriculture au moment de la publication du tableau de bord.
- L'**excédent brut d'exploitation** complète ces indicateurs de résultats. Dans le cadre central, c'est le dernier agrégat disponible par branche. Le revenu d'entreprise n'est donc pas disponible pour les activités autres que la branche agriculture.
- L'**investissement** est caractérisé de façon très classique par la formation brute de capital fixe (FBCF) en volume, ce qui n'inclut pas les terrains.
- Le traitement du **commerce extérieur** est assez spécifique : il est établi par produits et non par branches ; en conséquence, l'ensemble de l'économie représente l'ensemble des échanges, sans référence aux SNF-EI ; l'ensemble de la filière agroalimentaire est agrégé ; le solde extérieur constitue l'unique agrégat du tableau qui n'est pas calculé en évolution ; sa variation est présentée également en euros et non en pourcentage d'évolution ; ces deux agrégats, complétés par les évolutions (en pourcentage) des flux d'exportations et d'importations, sont présentés à prix courants et non en volume. Par ailleurs, la comparabilité entre les produits des différentes branches n'est pas parfaite puisque les importations des différents biens sont, dans les comptes nationaux, valorisées y compris assurance et transport (CAF) alors que celles des services, du commerce et de l'ensemble de l'économie sont valorisées en considérant que les produits sont globalement valorisés hors assurance et transport (FAB) puisqu'une correction CAF-FAB est effectuée globalement sur l'ensemble des produits. L'ensemble de l'économie intègre également une importante correction liée à la prise en compte du tourisme, tous produits confondus.
- Le tableau s'achève avec la **demande intérieure finale** en volume, laquelle regroupe la consommation finale et la FBCF.

Tableau de bord pour 2006

Indicateurs	Variations par rapport à 2005 ¹					
	Agriculture	IAA	Industrie	Services	Commerce	Ensemble économie ²
Indicateur d'activité Valeur ajoutée brute en volume (%)	-2,4 %	+2,3 %	+1,5 %	+2,6 %	+1,2 %	+1,6 %
Indicateur de prix Prix de la valeur ajoutée (%)	-8,6 % ³	-0,6 %	-10,1 %	+13,6 %	+11,5 %	+2,0 %
Indicateur de facteurs de production Emploi total en équivalent temps plein (%)	-1,9 %	-0,6 %	-2,3 %	+1,6 %	+0,7 %	+1,1 %
Indicateurs de résultat Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (%)	+7,4 %	+5,8 %	+2,2 %	+4,3 %	+1,2 %	+4,4 %
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif (%)	+9,6 %	+6,4 %	+4,6 %	+2,6 %	+0,5 %	+3,2 %
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte (%)	+9,1 %	-5,3 %	0,0 %	+6,3 %	-9,0 %	+4,9 %
Indicateur d'investissement FBCF en volume (%)	+1,0 %	+4,3 %	+4,7 %	+3,6 %	+5,1 %	+4,1 %
Indicateurs du commerce extérieur ...Solde extérieur (en milliards d'euros)	+8,9 Md€		-4,4 Md€	-6,5 Md€	-1,5 Md€	-25,8 Md€
...Variation du solde (en milliards d'euros)	+1,0 Md€		-1,1 Md€	-2,3 Md€	-0,3 Md€	-10,1 Md€
...Exportations (en %)	+7,4 %		+9,1 %	+0,3 %	-7,0 %	+7,6 %
...Importations (%)	+6,0%		+9,4 %	+4,7 %	+2,2 %	+9,5 %
Indicateur de demande intérieure Demande intérieure finale en volume (%)	+1,1 %		+2,9 %	+3,3 %	-0,2 %	+2,9 %

Lecture : on se reportera aux encadrés pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

1. Sauf « solde extérieur exprimé en milliards d'euros ».

2. Restreint à l'ensemble des SNF-EI.

3. Avertissement : le prix de la valeur ajoutée baisse du seul fait du découplage des aides et du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes nationaux (encadré p.39)

NB. Les indicateurs de résultat présentés dans ce tableau ne sont pas déflatés par un indicateur général d'évolution des prix (ils ne sont pas « en termes réels »).

Sources : Compte national CCAN et comptes nationaux (Insee).

Tableau de bord sur cinq ans

en % par an
Evolutions moyennes entre 2001 et 2006¹

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie	Services	Commerce	Ensemble économie ²
Indicateur d'activité Valeur ajoutée brute en volume (%)	+0,5 %	+2,5 %	+0,9 %	+2,5 %	+0,9 %	+1,5 %
Indicateur de prix Prix de la valeur ajoutée (%)	-4,0 % ³	+3,2 %	-6,6 %	+8,7 %	+10,8 %	+1,6 %
Indicateur de facteurs de production Emploi total en équivalent temps plein (%)	-1,9 %	-0,5 %	-2,7 %	+1,1 %	+1,2 %	+0,5 %
Indicateur de productivité Productivité apparente du travail (%)	+2,5 %	+3,0 %	+3,7 %	+1,4 %	-0,3 %	+1,0 %
Indicateurs de résultat Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (%)	+0,4 %	+2,7 %	-1,0 %	+4,3 %	+2,5 %	+3,2 %
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif (%)	+2,4 %	+3,2 %	+1,7 %	+3,2 %	+1,3 %	+2,7 %
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte (%)	-0,2 %	+3,4 %	-3,9 %	+5,1 %	-3,3 %	+2,6 %
Indicateur d'investissement FBCF en volume (%)	-0,6 %	+2,1 %	-3,9 %	+1,9 %	+4,4 %	+1,6 %
Indicateurs du commerce extérieur ...Solde extérieur (en milliards d'euros)	+8,4 Md€		+4,2 Md€	-1,7 Md€	-0,7 Md€	+0,6 Md€
...Variation du solde (en milliards d'euros)	+0,3 Md€		-2,9 Md€	-1,5 Md€	-0,6 Md€	-8,6 Md€
...Exportations (en %)	+2,7 %		+2,8 %	+2,2 %	-11,6 %	+2,7 %
...Importations (%)	+2,6 %		+3,8 %	+5,3 %	+1,7 %	+4,7 %
Indicateur de demande intérieure Demande intérieure finale en volume (%)	+0,4 %		+2,9 %	+3,3 %	-1,2 %	+2,4 %

Lecture : on se reportera aux encadrés pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

1. Sauf « solde extérieur » pour lequel il s'agit du niveau moyen exprimé en milliards d'euros. A titre d'illustration, entre 2001 et 2006, l'activité dans les services a crû de 1,025⁵ ≈ 1,131 soit une augmentation de 13,1% environ.

2. Restreint à l'ensemble des SNF-EI.

3. Avertissement : le prix de la valeur ajoutée baisse du seul fait du découplage des aides et du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes nationaux (encadré p.39)

NB. Les indicateurs de résultat présentés dans ce tableau ne sont pas déflatés par un indicateur général d'évolution des prix (ils ne sont pas « en termes réels »).

Sources : Compte national CCAN et comptes nationaux (Insee)

Les agrégats en valeur en 2005

En milliards d'euros ¹

Indicateurs	Agriculture	IAA	Industrie	Services	Commerce	Ensemble économie ²
Indicateur d'activité						
Valeur ajoutée brute	28,7	28,9	168,3	403,7	161,7	997,1
Indicateur de facteurs de production						
Emploi total en équivalent temps plein ¹	936,4	550,8	2818,0	7232,6	3274,3	17231,9
Indicateurs de résultat						
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	29,6	25,3	155,1	364,6	140,5	960,1
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif ¹	31,6	45,9	55,1	50,4	42,9	55,7
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte	23,2	11,1	40,8	94,2	35,1	369,9
Indicateur d'investissement						
FBCF	9,6	5,0	23,7	79,8	15,9	175,0
Indicateurs du commerce extérieur						
Exportations	40,8		298,5	47,2	3,3	447,3
Importations	32,9		301,8	51,4	4,5	462,9
Indicateur de demande intérieure						
Demande intérieure finale	171,2		359,6	274,1	19,4	1004,9

Lecture : on se reportera aux encadrés pour la signification précise des activités et des indicateurs figurant dans ce tableau.

1. Sauf emploi exprimé en milliers de personnes en équivalent temps plein, et valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif exprimée en milliers d'euros.

2. Restreint à l'ensemble des SNF-EI.

Sources : Compte national CCAN et comptes nationaux (Insee).

LE COMPTE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

Données provisoires arrêtées en juin 2006

En 2006, la réforme de la PAC de 2003 s'applique pleinement en France, avec la mise en place du régime du paiement unique¹. L'organisation commune des marchés dans le secteur du sucre est remaniée en profondeur² et le secteur laitier poursuit sa restructuration. L'impulsion donnée au secteur des biocarburants laisse envisager de nouveaux débouchés pour les produits agricoles³.

L'année agricole 2006 se caractérise par une baisse des quantités produites et un redressement des prix de marché pour la plupart des produits. Les prix des céréales et oléagineux augmentent tout particulièrement, tirés par la flambée des cours mondiaux qui résulte d'une baisse des récoltes mondiales face à une demande forte, soutenue par la filière biocarburants. Seuls baissent les prix du lait et de la betterave à sucre qui, dans le cadre de la politique agricole commune, doivent se rapprocher des cours mondiaux.

Grâce à la hausse des prix payés aux producteurs, la valeur de la production hors subventions s'améliore. Par ailleurs, les charges sont contenues et la réforme des aides s'avère globalement neutre. Les conditions sont donc remplies pour que les indicateurs de revenu de la branche agriculture se redressent en 2006, par rapport à une année 2005 défavorable.

La production hors subventions

○ **Le volume de la production** diminue en 2006 (-2,1 %) et la baisse concerne tant les productions végétales que les productions animales.

Les productions végétales reculent de 2,1 % en volume. Les grandes cultures, bien que prometteuses, ont souffert des sécheresses de juin-juillet et les rendements se sont avérés moins bons qu'en 2005. La production de blé tendre, d'un niveau moyen, est en retrait de 4,5 % par rapport à la récolte de 2005, elle-même en retrait par rapport à la récolte exceptionnelle de 2004. Du fait de la

faiblesse des rendements, la production de colza diminue alors que les superficies ensemencées augmentent. La réorientation des cultures, déjà sensible en 2005, se poursuit en 2006 : les perspectives de débouchés industriels et énergétiques constituent un facteur incitatif à la culture du colza, au détriment de la culture du maïs exigeant en eau, et du pois moins rentable. Les productions de fruits, légumes, pommes de terre sont également en baisse.

Le nouveau règlement sucre a des conséquences profondes sur la production de betteraves industrielles. Les tonnages récoltés diminuent de 3,5 %. Les tonnages destinés à la fabrication de sucre perdent 18 % du fait de la réforme de l'organisation commune de marché (OCM sucre) alors que les tonnages à usage non alimentaire triplent presque (alcool, éthanol, industries chimiques). Mieux rémunérées, les betteraves à sucre pèsent fortement dans la production, de sorte que l'indice de volume global des betteraves baisse lui aussi fortement (-15,8 %).

La hausse de la production de fourrages ne doit pas masquer un déficit fourrager : la sécheresse 2006 a été moins sévère que celle de 2005.

Les productions animales diminuent de 2,4 % en volume. La production de bovins est en baisse. Les livraisons aux abattoirs de gros bovins et de veaux diminuent fortement. En revanche, la baisse du cheptel présent dans les exploitations ralentit encore en 2006 par rapport à 2005, année où l'on peut considérer que les effets directs de la crise de l'ESB d'octobre 2000 s'estompent. La production de volailles et d'œufs se ressent de la récente crise aviaire (-4,6 %). Les craintes de contamination par le virus de la grippe aviaire, qui se sont manifestées d'abord en octobre 2005 puis début 2006, ont fait fléchir la demande intérieure et extérieure. La filière avicole a réagi rapidement pour ajuster sa production à la chute de la demande. La collecte laitière diminue et se situe en deçà des quotas alloués à la France.

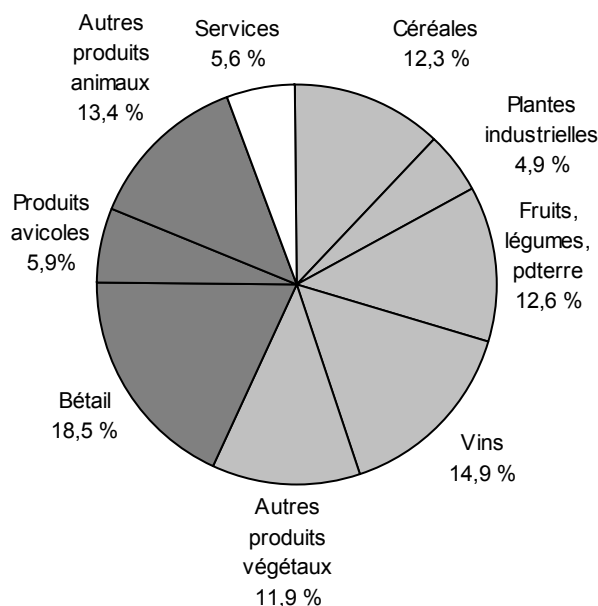
1. Règlement CE n°1782/2003 du Conseil du 29 septembre 2003 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs.

2. Règlement CE n°318/2006 du Conseil du 20 février 2006 portant organisation commune des marchés dans le secteur du sucre.

3. La directive 2003/30/CE prévoit pour 2010 un taux d'incorporation de biocarburants de 5,75 %. En France, la loi de finances 2006 fixe un objectif de 5,75 % dès 2008 et 10 % en 2015.

Graphique 1

Part des différents produits dans la production agricole hors subventions en 2006



Source : Insee

○ **Le prix hors subventions** de la production agricole augmente sensiblement (+ 5,9 %), la hausse étant particulièrement soutenue pour les productions végétales.

Le prix des productions végétales augmente fortement (+ 8,8 %). L'annonce d'une récolte mondiale de blé tendre et de maïs à nouveau en retrait, et donc inférieure à la demande sur deux années consécutives, a provoqué une envolée des cours mondiaux. Dans leur sillage, les prix français se redressent nettement en 2006, alors qu'ils avaient chuté avec l'abondance de la récolte 2004, et n'avaient pu se redresser en 2005 du fait de l'importance des stocks. A l'issue de la campagne de commercialisation 2006/2007, les stocks de report devraient être particulièrement faibles. L'ensemble des céréales, oléagineux et protéagineux profite ainsi de fortes hausses de prix. Aux utilisations traditionnelles pour l'alimentation humaine et animale, s'ajoute la demande liée aux biocarburants, qui augmente fortement au niveau mondial, européen et désormais français. La demande concerne le bioéthanol issu de la fermentation des sucres (blé, maïs, betterave) et le biodiesel obtenu à partir d'huile végétale par estérification (colza, tournesol). Au sein de l'UE, la production de bioéthanol (0,4 million de tonnes en 2004, 0,7 en 2005) et de biodiesel (1,9 million de tonnes en 2004, 3,2 en 2005 et 6,1 prévus en 2006) fait plus que doubler.

Deux vendanges moins abondantes, des mesures de distillation de crise prises en 2005 pour retirer du marché d'importantes quantités de vins courants et de vins AOC, ainsi qu'une reprise des exportations, semblent devoir améliorer la situation des vins : la baisse du prix des vins AOC est stoppée, celle des vins courants semble enrayée après deux années de fortes baisses.

Le prix de la betterave diminue fortement. La réforme de l'organisation commune de marché du sucre prévoit une baisse de 36 % du prix minimal garanti du sucre blanc sur quatre ans. Le prix minimal garanti de la betterave sous quota passera de 47,67 €/tonne pour la campagne 2005/2006 à 32,86 pour la campagne 2006/2007, l'objectif étant d'atteindre 26,29 en 2009/2010. La baisse est compensée à 64 % par une aide découplée intégrée au paiement unique par exploitation.

Le prix hors subventions des productions animales progresse également en 2006 (+ 2,2 %). Dans le cas du bétail, la faiblesse de l'offre soutient les prix (+ 5,7 %). Malgré la crise aviaire, le prix des volailles reste stable, compte tenu de l'importance des élevages sous contrat dans la filière. Il augmente même en fin d'année, répercutant la hausse du prix des aliments pour animaux. Seul le prix du lait diminue (-3,0 %). Il diminue depuis 2002. La réforme de l'organisation commune de marché (OCM), qui réduit les prix d'intervention sur le beurre et les poudres de lait, se répercute

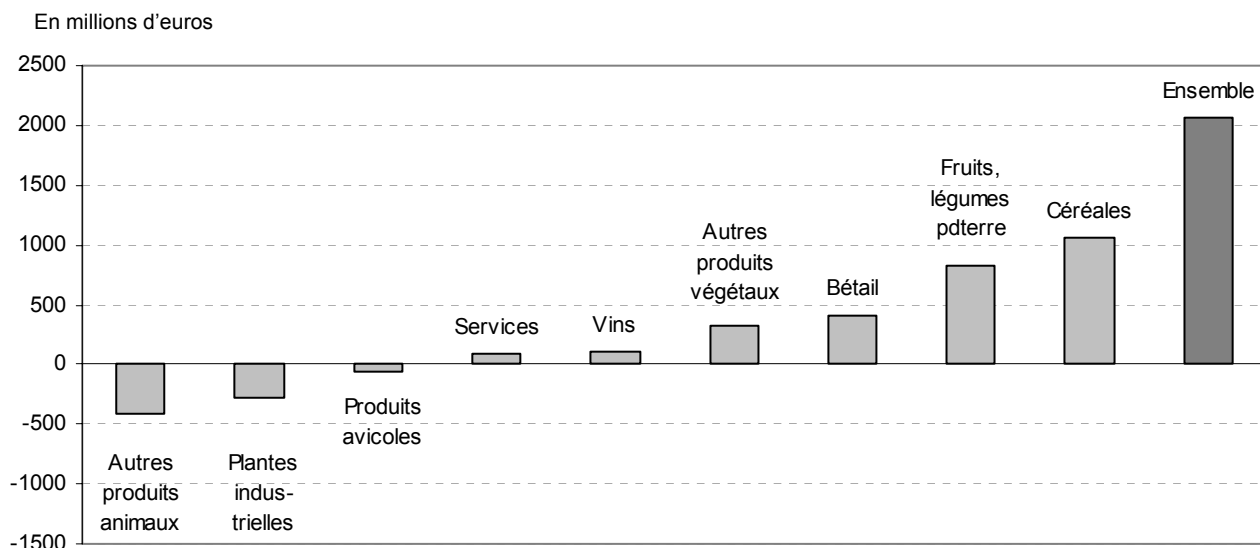
indirectement sur les prix à la production. La baisse du prix à la production a été partiellement compensée sur les années 2004 et 2005 par le versement de l'aide directe laitière. Cette aide est découplée en 2006 et intégrée au paiement unique.

○ **La valeur de la production agricole hors subventions** augmente sensiblement en 2006 (+ 3,7 %) : la baisse des volumes (-2,1 %) est plus que compensée par la montée des prix payés aux producteurs (+ 5,9 %).

La réaction des prix à la faiblesse de l'offre a été d'autant plus forte en 2006 que l'année 2005 se caractérisait déjà par une baisse des volumes (-2,7 % en 2005), laquelle n'avait pas été compensée par les prix (+ 1,2 %).

Les céréales contribuent pour moitié à l'amélioration de la valeur de la production (*graphique 2*). Les fruits-légumes-pommes de terre, ainsi que le bétail, participent également à la hausse. En revanche, la valeur de la production avicole, du lait et des betteraves, diminue.

Graphique 2
Variation entre 2005 et 2006
de la valeur de la production agricole hors subventions



Céréales (10,9 % de la production hors subventions en 2005) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales (avoine, seigle, sorgho, triticale, riz).

Fruits, légumes, pommes de terre (11,6 %).

Bétail (18,4 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équins, porcins.

Autres produits végétaux (11,8 %) : plantes fourragères, plantes et fleurs.

Vins (15,2 %) : vins AOC, vins courants.

Services (5,6 %) : travaux agricoles pour compte de tiers (labourage...), agritourisme...

Produits avicoles (6,2 %) : volailles, œufs.

Plantes industrielles (5,5 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves à sucre et autres plantes industrielles (semences, lin...).

Autres produits animaux (14,6 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage (lapins, pigeons, sangliers, miel...).

Source : Insee

L'accord de Luxembourg de 2003 sa mise en œuvre en France

Les régimes de soutien en faveur des agriculteurs, qui relèvent de la politique agricole commune, ont été profondément redéfinis en 2003. En France, la mise en application du nouveau régime s'est faite par étapes de 2004 à 2006.

○ **En 2004**, les aides liées aux productions ont été mises en place conformément aux nouvelles dispositions réglementaires : prime spéciale à la qualité du blé dur, prime aux protéagineux, aide spécifique au riz, paiement à la surface pour les fruits à coque, aide aux cultures énergétiques, prime aux produits laitiers et paiement supplémentaire, aide aux semences, paiement à la surface pour les grandes cultures.

○ **En 2005**, la modulation et la conditionnalité sont entrées en vigueur.

La **modulation** consiste à effectuer un prélèvement obligatoire sur les aides directes relatives aux marchés et aux revenus agricoles (1^{er} pilier) ; le produit de la modulation doit être redistribué ultérieurement entre les États membres, sur des actions de développement rural (2^{ème} pilier). En 2005, une retenue de 3 % a été appliquée sur les aides provenant du FEOGA (Fonds européen de garantie et d'orientation agricole) en faveur des grandes cultures, du bétail et du lait, au-dessus d'un seuil de 5 000 € par exploitation.

La **conditionnalité** consiste à lier le versement des aides directes au respect de normes définies au niveau européen et transposées au niveau national, en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être des animaux, ainsi qu'au maintien de l'exploitation en bonnes conditions agricoles et environnementales. Les taux de réduction des aides, en cas de manquement, ont été définis.

○ **En 2006**, le régime du paiement unique est mis en œuvre : une aide directe au revenu, appelée paiement unique par exploitation, se substitue largement aux paiements directs liés à la surface et au cheptel.

- Le **découplage** est donc mis en place. Afin d'éviter une éventuelle désorganisation de la production, la France a cependant opté pour un découplage partiel, au maximum des possibilités réglementaires. Certaines aides végétales et animales versées en métropole restent donc partiellement couplées à la production et les aides DOM restent totalement couplées.

En métropole, le paiement à la surface pour les grandes cultures reste couplé à 25 %. La prime tabac et le paiement compensateur féculé restent couplés à 60 %. La prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) reste couplée à 100 % en ce qui concerne la prime de base, le complément extensification étant totalement découplé. La prime à la brebis et sa prime supplémentaire sont couplées à 50 %. La prime à l'abattage des gros bovins reste

couplée à 40 % et celle des veaux à 100 %. Restent également couplées la prime spéciale à la qualité du blé dur, la prime protéagineux, l'aide spécifique au riz, l'aide aux cultures énergétiques, l'aide aux semences de céréales (la partie concernant les semences de graminées et légumineuses est découplée).

- Le **paiement unique** se substitue aux aides directes aux surfaces et à l'élevage qui ont été découplées, y compris la compensation betteravière, créée et découplée en 2006. Il couvre aussi l'aide au gel des terres qui, dans l'ancien régime, était attribuée pour le gel obligatoire et le gel volontaire.

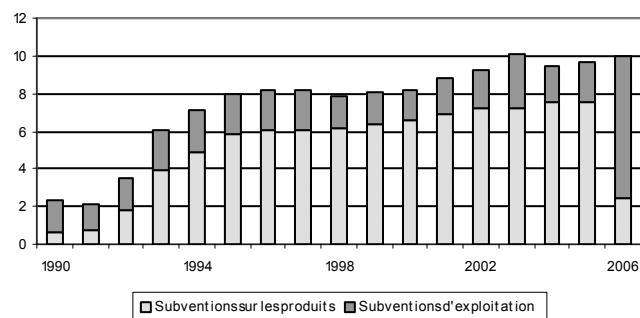
Les droits à paiement unique (DPU) ont été calculés sur base historique, en fonction des aides attribuées en 2000, 2001 et 2002. Des transferts de droits entre agriculteurs ont été encouragés pour que les DPU définitifs correspondent au mieux au foncier réellement exploité en 2006. Un prélèvement initial de 2,2 % a été appliqué pour alimenter la réserve nationale, destinée à redistribuer les DPU aux exploitants nouvellement installés et aux exploitants ayant réalisé des investissements significatifs.

Le paiement unique au titre de 2006 a été défini sur la base des droits détenus par les exploitants et de leur déclaration de surfaces 2006 qui leur permet d'activer ces droits. On peut distinguer les « DPU jachère », que l'exploitant doit activer en priorité, les « DPU normaux » fondés sur des superficies et les « DPU spéciaux » sans surface (investissements...). Les mises paiements ont été effectuées en quasi totalité en octobre et décembre 2006, sauf cas particuliers réglés début 2007.

- La **modulation** passe à 4 % en 2006. Elle sera de 5 % en 2007.

Subventions sur les produits et subventions d'exploitation à la branche agriculture*

En milliards d'euros



* Les subventions sont présentées en montant dû, au titre d'une campagne, et non en montants versés au cours de l'année civile. Ne figurent pas dans ces subventions les aides à l'investissement et les transferts en capital attribués aux exploitants.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

Les subventions sur les produits et la réforme de la PAC

En France, l'Accord de Luxembourg de 2003 s'applique dans sa globalité en 2006, avec la mise en oeuvre du **découplage** : les aides sur les produits, qui étaient liées à la surface et au cheptel, sont partiellement découplées et remplacées par le paiement unique à l'exploitation (*encadré ci-contre*). Par ailleurs, conformément à l'Accord de Luxembourg, la **modulation** passe de 3 % en 2005 à 4 % en 2006 ; la modulation correspond au prélèvement que l'Union européenne affectera à des actions de développement rural.

Du fait du découplage partiel des aides, les subventions sur les produits perdent 5 milliards d'euros : elles passent de 7,5 milliards en 2005 à 2,5 milliards en 2006. Les subventions sur les produits de 2006 se composent principalement des aides aux grandes cultures, qui restent couplées à 25 %, et de la prime au maintien du troupeau de

vache allaitante (PMTVA) qui reste couplée à 100 %.

Les subventions sur les produits de 2005, lorsqu'elles sont découplées, sont compensées par le paiement unique. Celui-ci tient compte aussi de la revalorisation de l'aide laitière qui, même découplée, doit monter en charge. En outre, il intègre la compensation betteravière, instituée début 2006 lors de la réforme de l'Organisation commune de marché du sucre, et qui est destinée à compenser partiellement la baisse progressive du prix de la betterave programmée jusqu'en 2009. Enfin, il compense l'aide au gel des terres, qui était déjà comptabilisée en subventions d'exploitation. Ainsi, sur l'ensemble du périmètre du découplage, le paiement unique s'élève en 2006 à 5,7 milliards d'euros.

La non-modulation sur les 5000 premiers euros d'aides directes perçues par une exploitation est obtenue par la création d'une nouvelle aide, appelée montant supplémentaire.

Tableau 1
Subventions sur les produits, subventions d'exploitation¹ : la réforme de la PAC

En millions d'euros

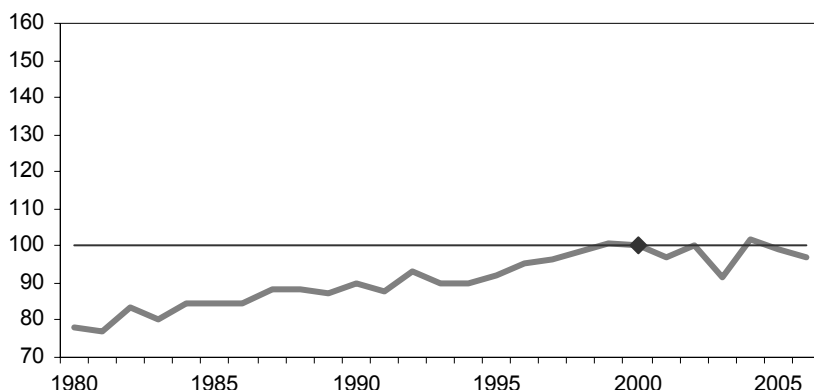
	2002	2003	2004	2005	2006
Subventions sur les produits					
sur les productions végétales	5 063,4	5 049,6	5 120,7	4 870,2	1 370,7
sur les productions animales	2 159,1	2 177,3	2 466,2	2 638,4	1 143,2
Total	7 222,5	7 226,9	7 586,9	7 508,6	2 513,9
Subventions d'exploitation					
Paiement unique à l'exploitation	/	/	/	/	5 720,0
Paiement supplémentaire	/	/	/	50,0	68,0
Aide au gel des terres	407,3	415,1	353,3	415,6	20,0
Aides agri-environnementales	931,0	1 099,4	1 045,8	1 100,2	1 118,3
Autres	668,7	1 320,0	417,9	671,4	572,2
dont calamités agricoles	124,7	700,9	30,9	278,3	182,8
Total	2 000,7	2 834,5	1 817,0	2 237,2	7 498,4
Total	9 229,5	10 061,4	9 403,9	9 745,8	10 012,3

1. Les aides directes versées aux agriculteurs sont éclatées entre les subventions sur les produits (aides aux surfaces, prime de maintien du troupeau de vaches allaitantes...), les subventions d'exploitation (paiement unique, aides agri-environnementales, indemnisations pour calamités...), mais aussi les aides à l'investissement (installation, modernisation...) et les transferts en capital (dotation aux jeunes agriculteurs, aides à la cessation d'activité laitière, indemnisation pour arrachage des plantations...) qui ne figurent pas dans ce tableau.

Source : ministère de l'Agriculture et de la pêche, Offices agricoles

Graphique 3

Production agricole : évolution du volume



Indice 100 en 2000

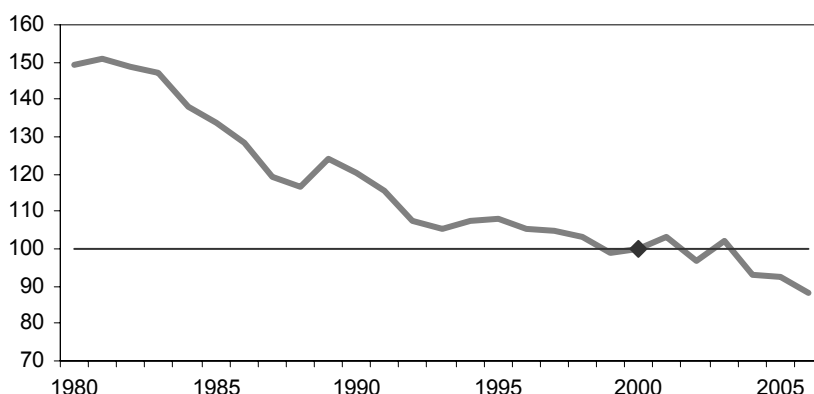
Chaînage des indices de volume aux prix de l'année précédente.

Sur les années 2005 et 2006, les récoltes ont été moyennes, alors que 2004 avait été une année exceptionnelle et que 2003 avait été marquée par les calamités agricoles (gel, sécheresse, canicule).

Source : Insee

Graphique 4

Production agricole : évolution du prix de base en termes réels



Indice 100 en 2000

Chaînage des indices de prix (prix de base, c'est-à-dire y compris subventions et hors impôts sur les produits) déflatés par l'indice de prix du PIB.

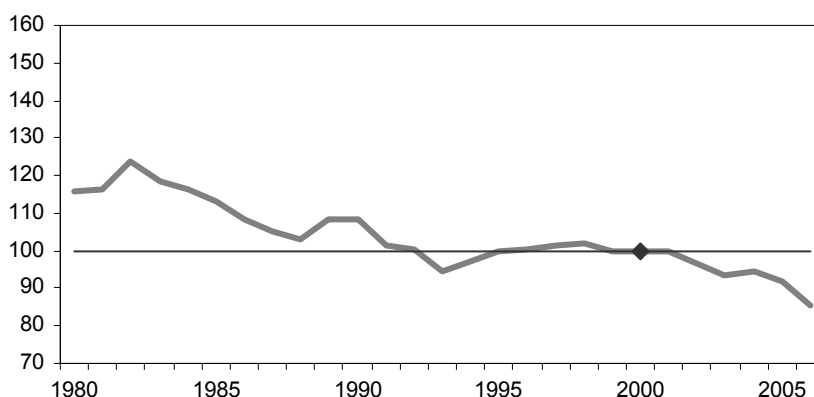
Avertissement

En 2006, le prix de base en termes réels diminue fortement du fait de la réforme de la PAC : les prix de marché évoluent favorablement mais les subventions sur les produits, incluses dans le prix de base, diminuent fortement. Elles sont compensées par le paiement unique, comptabilisé en subventions d'exploitation.

Source : Insee

Graphique 5

Production agricole : évolution de la valeur en termes réels



Indice 100 en 2000

Chaînage des indices de valeur de la production au prix de base (y compris subventions et hors impôts sur les produits) déflatés par l'indice de prix du PIB.

Avertissement

Corrigée de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du PIB, la valeur de la production agricole au prix de base diminue en 2006, du fait de la réforme de la PAC concernant les subventions.

Source : Insee

La production au prix de base

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits et hors impôts sur les produits. Le découplage, qui diminue fortement les aides liées

aux produits, a donc un effet sur la production : alors que la valeur de la production hors subventions progresse (+ 3,7 %), la valeur de la production au prix de base diminue (-4,6 %).

Tableau 2
La production de la branche agriculture en 2006

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Production hors subventions	56 258,3	97,9	55 071,3	105,9	58 318,2	103,7
Subventions sur les produits	7 508,6	95,9	7 199,7	34,9	2 513,9	33,5
Production au prix de base	63 766,9	97,7	62 271,0	97,7	60 832,1	95,4

Source : Insee

Les consommations intermédiaires

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture augmente légèrement en 2006 (+ 0,5 %). Hors aliments pour animaux intraconsommés, c'est-à-dire produits par les agriculteurs eux-mêmes, elle est quasiment stable (- 0,1 %).

Le prix de l'ensemble des consommations intermédiaires augmente sensiblement après deux années de quasi-stagnation, tandis que le volume se contracte. Le poste énergie et lubrifiants tire les dépenses vers le haut, du fait de la vive croissance du prix du pétrole. La consommation de produits agrochimiques et d'aliments pour animaux diminuant en volume, l'augmentation globale des dépenses reste néanmoins faible.

La **facture énergétique** progresse de 8,8 % en 2006. Cette estimation prend en compte les mesures prises en faveur des agriculteurs

concernant les taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel. Plusieurs mesures ont été prises à partir de l'année 2004 pour atténuer les effets de la hausse du prix du pétrole. Le 1^{er} septembre 2005, pour le fioul domestique, le montant du remboursement aux agriculteurs de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) avait été porté à 5 euros par hectolitre pour 5,66 euros payés. Cette mesure a été prolongée en 2006. Pour le fioul lourd et le gaz naturel, le taux d'exonération de la taxe afférente (respectivement TIPP et taxe à la consommation sur le gaz naturel) a été ajusté sur le fioul domestique. Après une hausse importante depuis janvier, le prix du fioul domestique, première source d'énergie de l'agriculture, fléchit à partir du mois de septembre. Par rapport au prix moyen observé en 2005, il aura crû en moyenne d'environ 10,5 % en 2006.

Tableau 3
Evolution des consommations intermédiaires en 2006

En %

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble des consommations intermédiaires*	(100 %)	97,7	102,8	100,5
Ensemble hors intraconsommés	(85,1%)	97,6	102,4	99,9
dont : Energie et lubrifiants	(8,2%)	99,7	109,2	108,8
Engrais et amendements	(8,9%)	89,9	106,7	96,0
Produits de protection des cultures	(7,5%)	92,9	100,4	93,3
Aliments pour animaux **	(18,3%)	97,3	101,5	98,9

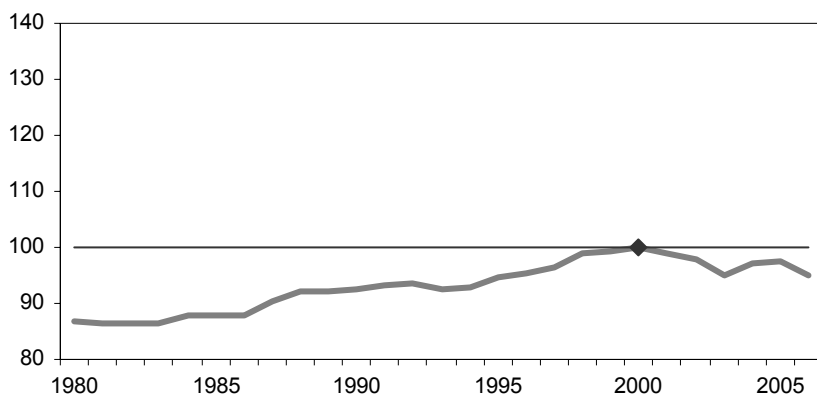
* Y compris services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, luzerne déshydratée, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intraconsommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2005.

Source : Insee

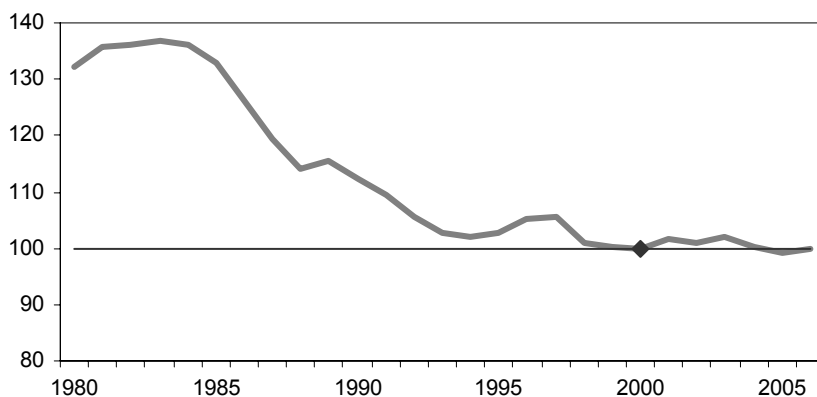
Graphique 6
Consommations intermédiaires : évolution du volume



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de volume, aux prix de l'année précédente.
 Depuis l'année 2000, les consommations sont en diminution pour la plupart des postes, en premier lieu les engrais et les produits phytosanitaires.

Source : Insee

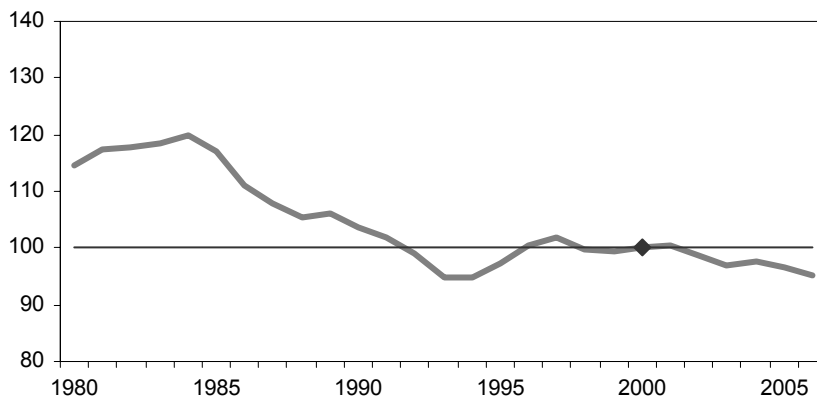
Graphique 7
Consommations intermédiaires : évolution du prix en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de prix, déflatés par l'indice de prix du PIB.
 Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, l'évolution du prix des consommations intermédiaires est voisine de l'inflation générale, mesurée ici par le prix du PIB.

Source : Insee

Graphique 8
Consommations intermédiaires : évolution de la valeur en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de valeur, déflatés par l'indice de prix du PIB.
 La baisse de la valeur des consommations intermédiaires en termes réels résulte principalement de la baisse des volumes utilisés.

Source : Insee

Les achats d'**engrais et amendements** diminuent de 4 % en 2006 en valeur. Les volumes diminuent très fortement (-10,1 %) alors que la surface fertilisable varie peu, pour des raisons agronomiques et économiques. La baisse est de 4 % pour les engrais azotés simples, dont la facture pèse pour moitié ; elle atteint 15 % pour les engrais phosphatés ou potassiques simples et pour les engrais composés. En revanche, le prix des engrais progresse vivement (+ 6,9 %) pour la troisième année consécutive. L'augmentation est à nouveau particulièrement forte pour les engrais azotés simples (+ 9 %) en raison de la hausse du prix du gaz naturel entrant dans leur fabrication.

Les dépenses en **produits de protection des cultures** sont en baisse (-6,7 %) après deux années de hausse. Les prix restent stables (+ 0,4 %) tandis que les volumes diminuent (-7,1 %). Depuis 1999, les quantités de substances actives vendues en France sont, en tendance, orientées à la baisse, sous l'effet notamment de l'instauration de la taxe générale sur les activités polluantes, du développement de l'agriculture « raisonnée » et du retrait de certains produits. En 2006, les achats diminuent en volume en raison à la fois d'une utilisation économe des produits et de facteurs conjoncturels (conditions climatiques, faible parasitisme). La baisse est plus marquée pour les fongicides (environ -9 %) et les insecticides (environ -13 %) que pour les herbicides.

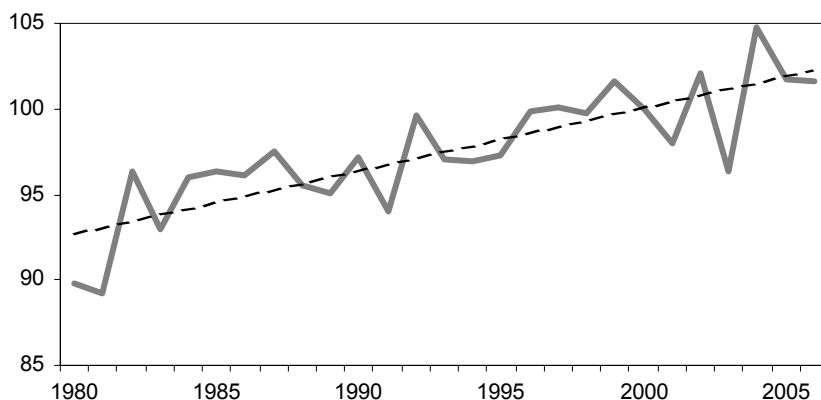
Les achats d'**aliments pour animaux** (hors produits intraconsommés), qui constituent le premier poste de dépense de l'agriculture, baissent légèrement (-1,1 %), l'augmentation des prix (+1,5 %) contrebalançant partiellement la diminution des

quantités (-2,7 %). La baisse des quantités achetées est liée à celle des effectifs dans les élevages de volailles et de porcins. Pour l'aliment volailles, premier poste des aliments pour animaux, la baisse est importante (- 5,5 %), surtout pour les poulets de chair. A la crise structurelle de la filière volailles vient s'ajouter la crise de confiance déclenchée en octobre 2005 par la grippe aviaire. En revanche, les quantités d'aliments composés pour gros bovins progressent fortement (+ 6,5 %) pour la deuxième année consécutive, aussi bien pour les vaches laitières que pour les autres bovins. Le prix des aliments pour animaux reste globalement stable durant la plus grande partie de l'année ; il commence à se renchérir au mois de septembre à la suite de la hausse du cours des céréales et d'autres matières premières entrant dans leur composition.

Les **SIFIM**, services d'intermédiation financière indirectement mesurés, diminuent en 2006 (-19 %). L'encours des prêts à la branche agriculture augmente, mais la marge réalisée par les établissements bancaires se contracte. En effet, le taux de refinancement interbancaire remonte en 2006.

Le volume des consommations intermédiaires baisse, en 2006, dans les mêmes proportions que la production agricole. Ainsi, la productivité des consommations intermédiaires, rapport des indices de volume de la production et des consommations intermédiaires est stable en 2006, après une baisse l'année précédente. Elle est globalement orientée à la hausse depuis vingt ans, à un rythme moyen de 0,3 % par an (*graphique 9*).

Graphique 9
Evolution de la productivité des consommations intermédiaires¹

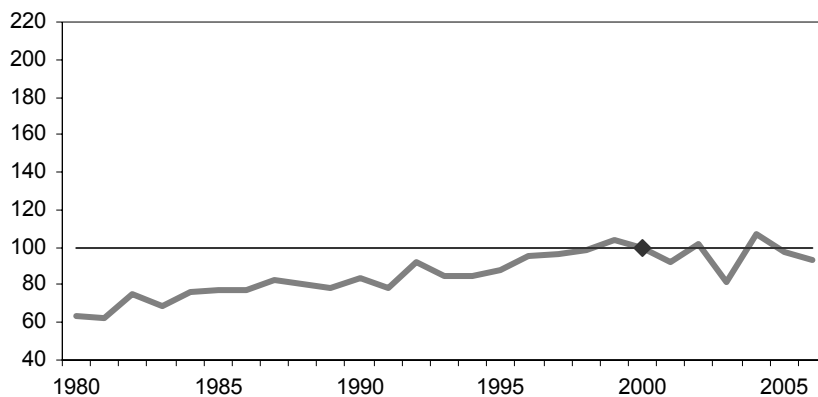


Indice 100 en 2000

La productivité des consommations intermédiaires est définie comme le rapport de l'indice de volume de la production (indice 100 en 2000) sur l'indice de volume des consommations intermédiaires (indice 100 en 2000). Les aléas climatiques pèsent beaucoup sur les fluctuations annuelles de cet indicateur. Sur le long terme, on observe une amélioration de la productivité des consommations intermédiaires.

Source : Insee

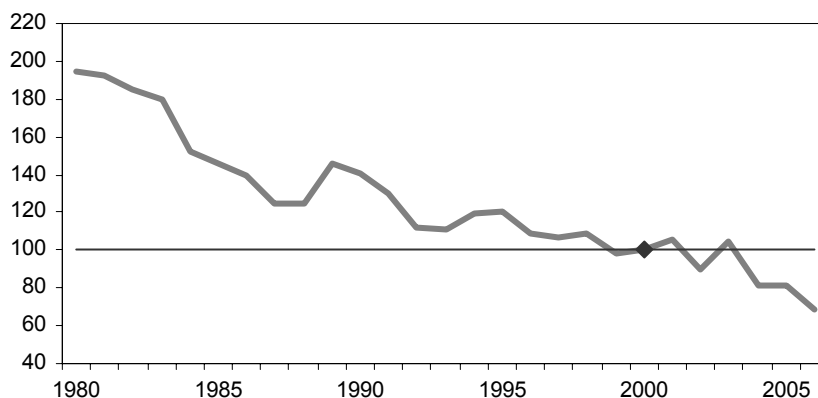
Graphique 10
Valeur ajoutée nette : évolution du volume



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de volume, au prix de l'année précédente.
 En volume, la valeur ajoutée nette diminue en 2006. Cette évolution résulte de la baisse des volumes produits, alors que le volume des consommations intermédiaires utilisées est resté stable.

Source : Insee

Graphique 11
Valeur ajoutée nette : évolution du prix en termes réels

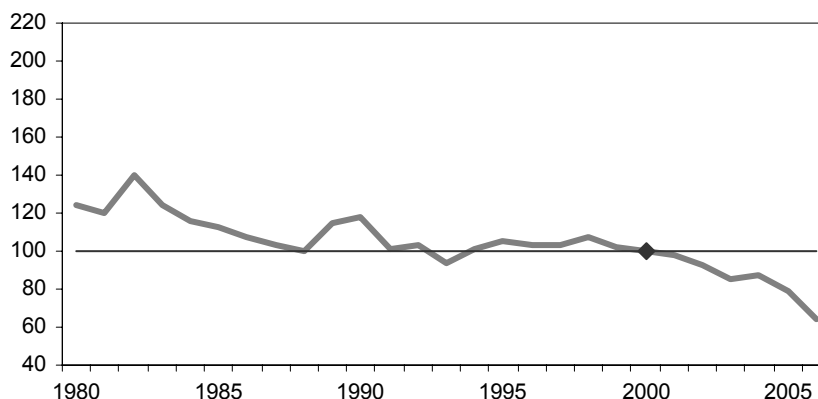


Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de prix, déflatés par l'indice de prix du PIB.

Avertissement
 La chute du prix de la valeur ajoutée en 2006 résulte d'un effet purement comptable de la réforme de la PAC : les subventions sur les produits, incluses dans la production au prix de base donc dans la valeur ajoutée, sont remplacées par le paiement unique inscrit en subventions d'exploitation.

Source : Insee

Graphique 12
Valeur ajoutée nette : évolution de la valeur en termes réels



Indice 100 en 2000
 Chaînage des indices de valeur, déflatés par l'indice de prix du PIB.

Avertissement
 La chute de la valeur ajoutée en termes réels résulte d'un effet purement comptable de la réforme de la PAC.

Source : Insee

La valeur ajoutée

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. Malgré le redressement des prix agricoles hors subventions, le découplage des aides fait baisser la valeur de la production au prix de base, de sorte que la valeur ajoutée brute diminue fortement (-10,8 %).

La **consommation de capital fixe** représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Elle porte sur l'ensemble des biens de capital fixe (plantations, matériels, bâtiments), à l'exception des animaux. En 2006, la consommation de capital fixe augmente de 2,9 %. Cette hausse résulte essentiellement de la hausse du prix des actifs fixes, notamment du prix des bâtiments. Comme la

consommation de capital fixe retrace la dépréciation des générations passées d'investissement, son évolution en volume se trouve modérée par la faiblesse des investissements des années 2000 à 2006, après la période plus dynamique des années 1994 à 1999.

La **valeur ajoutée nette** se déduit de la valeur ajoutée brute au prix de base en enlevant la consommation de capital fixe. La valeur ajoutée nette diminue fortement (-17,2 %), plus fortement encore que la valeur ajoutée brute, mais pour les mêmes raisons.

Les valeurs ajoutées brute et nette baissent en prix et en valeur du seul fait du découplage des aides et du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes nationaux.

Tableau 4
La valeur ajoutée en 2006

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Production hors subventions	56 258,3	97,9	55 071,3	105,9	58 318,2	103,7
Subventions sur les produits	7 508,6	95,9	7 199,7	34,9	2 513,9	33,5
Production au prix de base	63 766,9	97,7	62 271,0	97,7	60 832,1	95,4
Consommations intermédiaires	35 045,5	97,7	34 245,4	102,8	35 212,4	100,5
Valeur ajoutée brute	28 721,4	97,6	28 025,6	91,4	25 619,7	89,2
Consommation de capital fixe	9 162,5	100,5	9 205,0	102,5	9 431,7	102,9
Valeur ajoutée nette	19 558,9	96,2	18 820,6	86,0	16 188,0	82,8

Source : Insee

Le résultat agricole net

Le résultat agricole net s'obtient à partir de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les autres impôts sur la production, dont les impôts fonciers.

Les subventions d'exploitation qui s'élevaient à 2,2 milliards d'euros en 2005, passent à 7,5 milliards d'euros en 2006 (tableau 5).

En application du nouveau dispositif des aides européennes, elles intègrent désormais le paiement unique (5 720 millions d'euros) et le paiement supplémentaire (68 millions d'euros) qui compense la modulation appliquée aux 5000 premiers euros d'aides directes perçues par un agriculteur.

Avec le régime du paiement unique, le taux de gel obligatoire devient caduque. Les exploitants doivent

en priorité activer leurs « DPU jachère », pour pouvoir ensuite activer leurs « DPU normaux ». L'aide correspondant à la jachère obligatoire est ainsi intégrée au paiement unique. En sus du gel obligatoire, les exploitants peuvent pratiquer le gel volontaire qui, s'il porte sur des surfaces éligibles, permet d'activer des « DPU normaux » et de recevoir en plus l'aide couplée COP (céréales, oléagineux et protéagineux). Le « gel nu » reçoit à ce titre une vingtaine de millions d'aides. Ce montant est inscrit en subventions d'exploitation, dans le poste « aide au gel des terres », poste qui comprenait avant la réforme le gel obligatoire et le gel volontaire.

Les aides calamités sont encore importantes en 2006. Bien que la sécheresse de 2006 ait été moins

sévère que les précédentes, elle donne lieu à d'importantes indemnités de la part du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles (170 millions, contre 256 en 2005 et 577 en 2003). Ces indemnités sont rattachées à l'exercice 2006, bien que l'essentiel des sommes en cause ne soit pas encore versé¹. Fortement sollicité ces dernières

années, ce fonds devrait pourtant s'effacer au profit de l'assurance récolte que les agriculteurs sont encouragés à souscrire à titre individuel.

Dans le plan d'aide à la filière avicole, perturbée par les effets de la crise aviaire fin 2005 et début 2006, les éleveurs de volailles ont été aidés à hauteur de 30 millions d'euros.

1. Le SEC 95 préconise d'enregistrer les aides en montant dus, selon la règle des droits et obligations, c'est-à-dire l'année au cours de laquelle les conditions de versement sont définies. En complément d'information, toutefois, les comptes sont aussi établis en « optique trésorerie » (cf. annexes).

Tableau 5
Subventions d'exploitation reçues par la branche agriculture

En millions d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Païement unique							5 720,0
Païement supplémentaire						50,00	68,0
Indemnité compensatrice de handicap naturel	374,2	418,6	448,4	447,4	475,0	507,7	513,9
Prime herbagère agri-environnementale, PMSEE	189,6	184,0	163,0	218,3	212,0	209,2	219,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD ²	91,3	152,4	319,6	433,7	358,9	383,3	385,3
Retrait pluri-annuel des terres	5,5	2,9	4,6	4,8	4,6	4,7	2,5
Aide au gel des terres (jachère non industrielle)	343,9	420,3	407,3	415,1	353,3	415,6	20,0
Indemnités au titre des calamités agricoles	72,2	30,2	124,7	700,9	30,9	278,3	182,8
Compensations pour retraits de fruits et légumes	14,4	6,8	9,2	3,3	5,2	2,9	2,1
Aides aux producteurs de fruits et légumes	23,8	20,2	13,7	10,1	3,0	11,5	1,4
Aides aux viticulteurs	58,6	59,9	94,1	51,8	21,4	42,9	23,4
Aides aux éleveurs	60,4	199,7	65,4	67,8	8,0	7,4	44,4
Indemnités pour dégâts de gibier	18,0	19,7	25,6	25,4	22,8	21,3	22,5
Agriculteurs en difficulté	15,2	16,8	16,6	11,0	8,6	5,0	7,0
Prises en charge d'intérêts	12,7	57,9	24,7	20,9	7,0	2,4	7,0
Subventions des collectivités locales	45,4	50,0	23,0	118,9	46,8	50,0	50,0
Autres subventions d'exploitation	33,3	38,1	35,5	30,5	26,5	32,7	31,7
Bonifications d'intérêts ³	222,9	225,3	210,4	256,4	212,6	197,5	179,8
Total métropole	1 581,3	1 902,6	1 985,6	2 816,3	1 796,5	2 222,4	7 480,9
Subventions dans les DOM	5,4	16,2	21,3	18,2	20,5	14,8	17,6
Total	1 586,6	1 918,8	2 007,0	2 834,5	1 817,0	2 237,2	7 498,4

1. La prime herbagère agri-environnementale (PHAE) remplace la prime de maintien des systèmes d'élevage extensif (PMSEE) en 2003.

2. Les contrats territoriaux d'exploitation (CTE), créés en 1999, sont progressivement remplacés par les contrats d'agriculture durable (CAD) créés en 2003.

3. Le traitement des SIFIM oblige à travailler sur les intérêts bruts, et non nets des bonifications d'intérêt accordées par l'État et le Feoga. Les bonifications, destinées à compenser une partie des intérêts, sont donc portées dans les subventions d'exploitation pour équilibrer le compte de la branche. Voir le dossier sur les SIFIM dans le rapport 2005.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Offices agricoles

Les **autres impôts sur la production** diminuent de 3 % en 2006. Il s'agit des impôts sur la production autres que les impôts sur les produits, déjà pris en compte dans le calcul de la production au prix de base. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, diminuent de 5,2 %. La loi de finances 2006 prévoit en effet une exonération partielle de la taxe foncière sur les terres agricoles, à hauteur de 20 % sur la part communale. En revanche, les dégrèvements liés aux procédures calamités sont moins importants en 2006 qu'en 2005. Figure aussi dans ce poste la taxe perçue par le CASDAR, fonds pour le développement agricole géré par le ministère de l'agriculture. Cette taxe remplace depuis le 1^{er} janvier 2006 la taxe fiscale unique sur le chiffre d'affaires perçue par l'Agence pour le développement agricole et rural (ADAR) depuis 2003, qui remplaçait elle-même la taxe sur le chiffre d'affaires et les taxes sur les produits agricoles perçues par l'ANDA.

Le **résultat agricole net** de la branche agriculture reprend la valeur ajoutée nette à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et sont retranchés les autres impôts sur la production. Il représente le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est appelé aussi valeur ajoutée nette au coût des facteurs.

Grâce à l'augmentation des prix payés aux producteurs, la stabilité des charges entrant dans les consommations intermédiaires et la progression des subventions prises globalement (qu'il s'agisse de subventions sur les produits ou de subventions d'exploitation), le résultat agricole net se redresse en 2006 (+ 9,5 %), après la baisse sensible de 2005 (-5,1 %). Compte tenu de la baisse de l'emploi agricole total (-1,9 % en nombre d'unités de travail annuel), le résultat agricole net par actif augmente fortement (+ 11,6 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,27 %), le résultat agricole net par actif en termes réels se redresse en 2006 (+ 9,1 %), après la forte baisse de 2005 (-4,8 %).

Cet indicateur était orienté à la baisse depuis 1999. Malgré la forte hausse de 2006, le résultat agricole net par actif en termes réels reste en dessous du niveau qu'il avait atteint en 1998.

Le revenu net d'entreprise agricole

La **rémunération des salariés** progresse en 2006 (+ 1,3 %) mais ralentit sensiblement. Les salaires versés par les unités agricoles augmentent de 1,4 % du fait de l'augmentation du salaire horaire, le

volume d'heures travaillées diminuant de 0,5 %. Les cotisations sociales des salariés à la charge de l'employeur progressent de 1,1 %.

Les **charges locatives** nettes diminuent en 2006 (-1,0 %). Elles se situent ainsi au même niveau qu'en 2000, alors que leur croissance était auparavant soutenue (+ 5,6 % par an sur les années 1993 à 1999). Le montant des charges locatives brutes dépend de la superficie agricole en fermage et du coût du fermage à l'hectare. La part des surfaces en fermage progresse au rythme de 1 % par an sur le long terme. Mais le montant du fermage à l'hectare se stabilise, le fermage étant lié au revenu agricole qui évolue moins favorablement ces dernières années qu'au début de la réforme de la PAC. Les charges locatives entrant dans le compte de revenu sont des charges locatives nettes des impôts fonciers que les propriétaires terriens répercutent sur les fermiers ; ces impôts fonciers sont déjà comptabilisés au compte d'exploitation de la branche agricole.

Les **intérêts** versés par les unités agricoles restent stables en 2006. L'évolution des intérêts versés résulte de l'évolution combinée des encours et des taux d'intérêt. L'encours des prêts à l'agriculture a fortement augmenté, essentiellement du fait des investissements. En revanche, le taux d'intérêt apparent continue à diminuer : il s'établit à 4,4 % en 2006, après 4,6 % en 2005. La baisse des taux d'intérêt porte essentiellement sur les prêts d'investissement non bonifiés (équipement et foncier), qui constituent désormais 72 % des encours.

Les **intérêts hors SIFIM** qui figurent désormais dans la séquence des comptes correspondent aux intérêts bruts (avant déduction des bonifications d'intérêt dont l'agriculture est le bénéficiaire final), diminués des SIFIM ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés qui figurent déjà en consommations intermédiaires. Comme en 2005, les intérêts hors SIFIM augmentent fortement en 2006, la partie service bancaire imputée en consommations intermédiaires se réduisant sous l'effet d'une réduction de la marge des établissements bancaires.

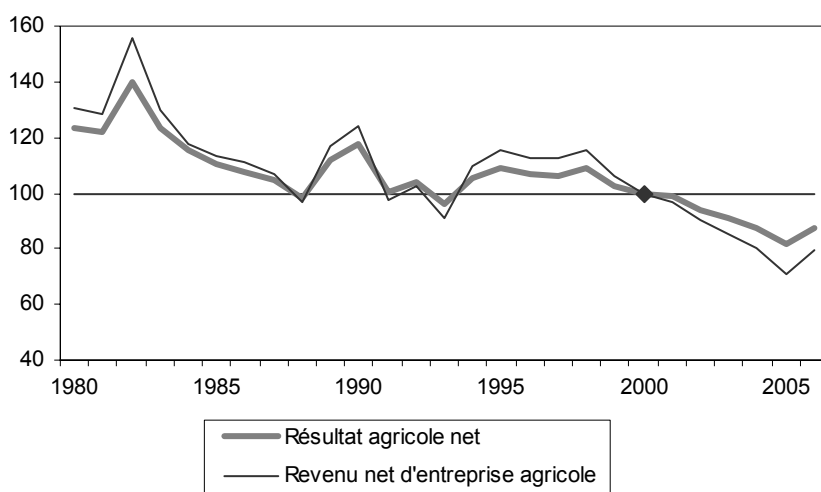
Le **revenu net d'entreprise agricole**, solde du compte de revenu, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes. Le revenu net d'entreprise agricole se redresse (+ 15,4 %), après la forte baisse de 2005 (-10,8 %).

Comme le volume de l'emploi non salarié diminue (-2,8 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif

non salarié augmente plus fortement (+ 18,7 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,3 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié se redresse donc en 2006 (+ 16,1 %), après la chute de 2005 (-9,7 %).

Cet indicateur de revenu était orienté à la baisse depuis 1999. La forte hausse de 2006 ne suffit pas à retrouver le niveau de revenu atteint à la fin des années quatre-vingt-dix (*graphique 14*).

Graphique 13
Indicateurs de revenu en termes réels

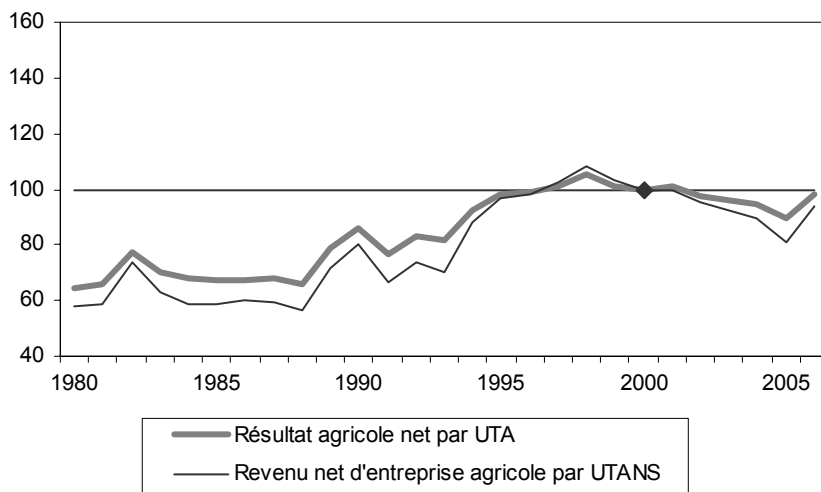


Indice 100 en 2000
Chaînage des indices de valeur, déflatés
par l'indice de prix du PIB.

Les indicateurs de revenu en termes réels présentent à partir de 1999 une tendance à la baisse, qui s'accroît en 2005. Le redressement de 2006 ne suffit pas à compenser l'érosion antérieure.

Source : Insee

Graphique 14
Indicateurs de revenu par actif en termes réels



Indice 100 en 2000
Chaînage des indices de valeur, déflatés
par l'indice de prix du PIB.

Malgré la baisse de l'emploi agricole, les indicateurs de revenu par actif en termes réels présentent à partir de 1999 une tendance à la baisse, qui s'accroît en 2005. Le redressement de 2006 par rapport à 2005 ne suffit pas à rattraper l'érosion antérieure.
L'indice du résultat agricole net par actif en termes réels (100 en 2000) qui valait 105,6 en 1998 est à 98,0 en 2006.
L'indice du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels (100 en 2000) qui valait 108,2 en 1998 vaut 94,1 en 2006.

Source : Insee

Tableau 6
Indicateurs de revenu de la branche agriculture en termes réels

Evolution en %

	Prix du PIB ¹	UTA ²	UTA non salariées ²	Indicateurs de revenu en termes réels ¹			
				Résultat agricole net (RAN)	RAN par actif	Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	RNEA par actif non salarié
1980	+ 10,8	- 2,6	- 2,7	- 10,7	- 8,3	- 14,3	- 11,9
1981	+ 11,0	- 2,6	- 2,7	- 1,1	+ 1,5	- 1,6	+ 1,2
1982	+ 11,8	- 2,6	- 2,7	+ 14,3	+ 17,4	+ 21,5	+ 24,8
1983	+ 9,3	- 2,7	- 2,8	- 12,0	- 9,5	- 16,7	- 14,3
1984	+ 7,2	- 3,0	- 3,1	- 6,0	- 3,1	- 9,3	- 6,4
1985	+ 5,4	- 3,3	- 3,4	- 4,2	- 1,0	- 3,7	- 0,3
1986	+ 4,7	- 3,4	- 3,6	- 2,7	+ 0,7	- 2,1	+ 1,6
1987	+ 2,7	- 3,5	- 3,7	- 2,5	+ 1,1	- 3,8	- 0,1
1988	+ 3,0	- 3,5	- 3,8	- 6,4	- 3,0	- 9,4	- 5,8
1989	+ 3,2	- 4,3	- 5,1	+ 14,1	+ 19,2	+ 20,7	+ 27,1
1990	+ 2,2	- 4,2	- 5,1	+ 4,8	+ 9,4	+ 6,3	+ 12,0
1991	+ 2,2	- 4,4	- 5,0	- 14,7	- 10,8	- 21,2	- 17,0
1992	+ 2,1	- 4,3	- 5,1	+ 3,4	+ 8,1	+ 4,9	+ 10,5
1993	+ 1,9	- 5,3	- 6,5	- 7,2	- 2,1	- 10,9	- 4,7
1994	+ 1,5	- 3,5	- 4,5	+ 9,2	+ 13,2	+ 20,5	+ 26,1
1995	+ 1,2	- 3,0	- 4,1	+ 3,4	+ 6,6	+ 4,8	+ 9,2
1996	+ 1,7	- 2,6	- 3,9	- 1,9	+ 0,7	- 2,5	+ 1,4
1997	+ 1,1	- 2,5	- 4,1	- 0,3	+ 2,3	+ 0,2	+ 4,5
1998	+ 0,9	- 1,8	- 3,3	+ 2,4	+ 4,2	+ 2,3	+ 5,7
1999	+ 0,1	- 1,6	- 3,1	- 5,6	- 4,1	- 7,7	- 4,8
2000	+ 1,4	- 1,4	- 3,1	- 2,7	- 1,3	- 5,9	- 2,9
2001	+ 2,0	- 1,8	- 2,6	- 1,0	+ 0,9	- 3,2	- 0,6
2002	+ 2,4	- 1,7	- 2,6	- 4,9	- 3,2	- 6,4	- 3,9
2003	+ 1,9	- 1,7	- 2,6	- 3,5	- 1,8	- 5,6	- 3,1
2004	+ 1,6	- 2,1	- 2,9	- 3,5	- 1,5	- 5,9	- 3,1
2005	+ 1,7	- 2,0	- 2,9	- 6,7	- 4,8	- 12,3	- 9,7
2006	+ 2,3	- 1,9	- 2,8	+ 7,1	+ 9,1	+ 12,8	+ 16,1

1. Les évolutions présentées en termes réels sont déflatées par l'indice de prix du PIB.

2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps plein de l'agriculture). Les séries d'emploi ont été modifiées sur la période 2000-2006 pour tenir compte des derniers résultats de l'enquête structure 2005. En 2000, l'emploi de la branche agriculture est estimé à 1028,4 milliers d'UTA, dont 732,2 non salariées et 296,2 salariées. En 2006, l'emploi total est estimé à 918,2 milliers d'UTA, dont 620,1 non salariées et 298,1 salariées.

Source : Insee

Tableau 7
Les principaux postes du compte de la branche agriculture de 1995 à 2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
(+) Production au prix de base	63294,5	64408,1	63975,9	62832,2	64703,8	63766,9	60832,1
(-) Consommations intermédiaires	32965,0	33832,0	33965,7	33978,8	34745,1	35045,5	35212,4
dont : SIFIM	781,0	585,1	848,1	939,2	877,8	898,4	727,4
(=) Valeur ajoutée brute	30329,5	30576,1	30010,2	28853,4	29958,7	28721,4	25619,7
(-) Consommation de capital fixe	7789,6	8160,5	8317,7	8509,1	8790,6	9162,5	9431,7
(=) Valeur ajoutée nette	22539,9	22415,6	21692,5	20344,3	21168,1	19558,9	16188,0
(+) Subventions d'exploitation	1586,7	1918,8	2013,6	2834,5	1817,0	2237,2	7498,4
dont : bonifications d'intérêts	222,9	225,3	210,4	256,4	212,6	197,5	179,8
(-) Autres impôts sur la production	1427,5	1416,9	1382,3	1231,3	1469,5	1385,6	1344,4
Impôts fonciers	877,3	894,0	903,4	730,6	970,1	888,3	841,8
Autres impôts sur la production	550,2	522,9	478,9	500,7	499,4	497,3	502,6
(=) Résultat agricole net	22699,1	22917,5	22323,8	21947,5	21515,6	20410,5	22342,0
(-) Rémunération des salariés	5273,4	5452,4	5618,1	5882,1	6121,0	6332,7	6417,5
Salaires	4206,2	4370,2	4496,9	4699,3	4887,3	5058,3	5129,1
Cotisations sociales	1067,2	1082,2	1121,2	1182,8	1233,7	1274,4	1288,4
(=) Revenu mixte net (=ENE)	17425,7	17465,1	16705,7	16065,4	15394,6	14077,8	15924,5
(-) Intérêts	1200,9	1425,6	1235,4	1109,9	1011,0	1043,5	1196,6
(rappel : intérêts dus)	1759,0	1785,4	1873,1	1792,7	1676,1	1744,4	1744,1
(-) Charges locatives nettes	1929,7	1928,2	1953,4	1950,7	1952,4	1945,4	1926,8
(=) Revenu net d'entreprise agricole	14295,1	14111,3	13516,9	13004,8	12431,2	11088,9	12801,1

Source : Insee

Encadré méthodologique

Les effets du découplage dans la séquence des comptes de la branche agriculture de 2006

En 2006, la France applique le « découplage » prévu par l'accord de Luxembourg de 2003 : les aides à la surface et au cheptel ne sont plus que partiellement liées aux quantités produites et, en contrepartie, le paiement unique à l'exploitation est mis en place. Cette réforme de la Politique agricole commune (Pac) a plusieurs conséquences sur la séquence des comptes de la branche agriculture.

La comptabilisation des aides dans les comptes

Les aides directes liées aux quantités produites (aides à la surface, aides au cheptel) sont classées en subventions sur les produits. Du fait du découplage partiel, ce poste passe de 7,5 milliards d'euros en 2005 à 2,5 milliards en 2006, soit 5 milliards de moins.

Le paiement unique à l'exploitation s'inscrit pour sa part en subventions d'exploitation. Il s'élève à 5 720 millions d'euros au titre de l'année 2006, sur l'ensemble du périmètre du découplage (aides aux surfaces, gel des terres, bétail, lait et betteraves), périmètre plus large que celui des aides sur les produits attribuées en 2005. Le montant supplémentaire destiné à compenser la modulation sur les 5 000 premiers euros d'aides directes est de 68 millions d'euros.

Les agrégats comptables

La production au prix de base est évaluée y compris les subventions sur les produits. Le découplage a donc un impact sur la production au prix de base, puis sur les soldes qui en découlent : valeur ajoutée brute et valeur ajoutée nette. Dans le partage volume-prix, le découplage a un impact sur le prix mais pas sur le volume puisque, par convention, l'indice de volume attribué à une subvention est celui du produit associé. Lorsqu'on descend dans la séquence des comptes, l'impact est de plus en plus fort puisque 5 milliards d'euros représentent 8 points de production au prix de base, 17 points de valeur ajoutée brute et 26 points de valeur ajoutée nette (rapportés à 2005, avant découplage).

Compte tenu du découplage, **il convient donc d'être vigilant dans l'analyse des résultats 2006**. En effet, le prix de la production hors subventions augmente (+ 5,9 %) mais, du fait du découplage, le prix de la production au prix de base diminue (-2,3 %). Ainsi le prix de la valeur ajoutée brute (-9,6 %) et le prix de la valeur ajoutée nette (-14 %) diminuent, alors que le prix des consommations intermédiaires (+ 2,8 %) augmente moins rapidement que le prix des produits agricoles (+ 5,9 %). De même, en valeur, la production au prix de base et la valeur ajoutée brute ou nette diminuent du seul fait du découplage et du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes de la branche agriculture.

En revanche, les indicateurs de revenu habituellement présentés — le résultat agricole net et le revenu net d'entreprise — sont indépendants des modalités d'attribution des aides directes puisqu'ils intègrent les subventions sur les produits et les subventions d'exploitation.

Valeurs en millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Production hors subventions	56 258,3	97,9	55 071,3	105,9	58 318,2	103,7
(+) Subventions sur les produits	7 508,6	95,9	7 199,7	34,9	2 513,9	33,5
(=) Production au prix de base	63 766,9	97,7	62 271,0	97,7	60 832,1	95,4
(-) Consommations intermédiaires	35 045,5	97,7	34 245,4	102,8	35 212,4	100,5
(=) Valeur ajoutée brute	28 721,4	97,6	28 025,6	91,4	25 619,7	89,2
(-) Consommation de capital fixe	9 162,5	100,5	9 205,0	102,5	9 431,7	102,9
(=) Valeur ajoutée nette	19 558,9	96,2	18 820,6	86,0	16 188,0	82,8
(+) Subventions d'exploitation	2 237,2				7 498,4	335,2
(-) Autres impôts sur la production	1 385,6				1 344,4	97,0
(=) Résultat agricole net	20 410,5				22 342,0	109,5
(-) Rémunération des salariés	6 332,7				6 417,5	101,3
(=) Revenu mixte net	14 077,8				15 924,5	113,1
(-) Intérêts	1 043,5				1 196,6	114,7
(-) Charges locatives nettes	1 945,4				1 926,8	99,0
(=) Revenu net d'entreprise	11 088,9				12 801,1	115,4

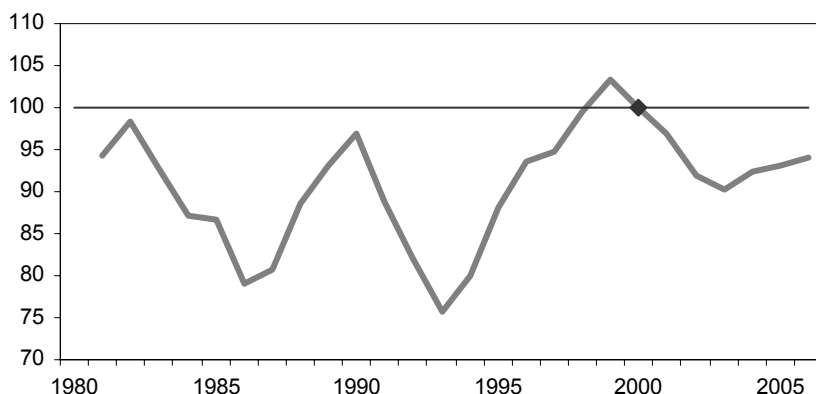
Source : Insee

L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comporte d'une part l'investissement produit par la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, d'autre part les dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments. La FBCF progresse vigoureusement sur les années

1994 à 1999 (+ 5,3 % par an à prix constants), puis diminue sur les années 2000 à 2003 (-3,8 % par an). L'investissement semble devoir se raffermir à partir de 2004. L'année 2006 se situe dans le prolongement des deux années précédentes, avec une hausse de 1 % à prix constants. Sur l'année 2006, l'amélioration repose sur les deux composantes de la FBCF, agricole et non agricole.

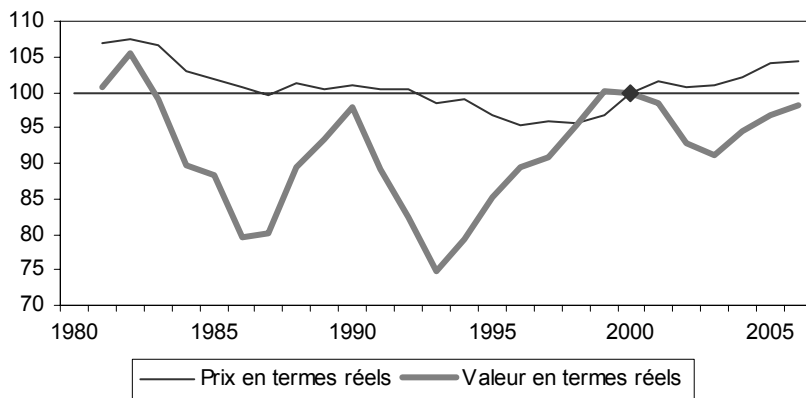
Graphique 15
FBCF de la branche agriculture à prix constants



Indice 100 en 2000
Chânage des indices de volume
de la FBCF à prix constants.

Source : Insee

Graphique 16
FBCF de la branche agriculture : valeurs et prix en termes réels



Indice 100 en 2000
Chânage des indices d'évolution. Les
évolutions de valeur et prix en termes réels
sont obtenues en déflétant les évolutions de
valeur et de prix de la FBCF par l'indice de
prix du PIB.

Source : Insee

La formation brute de capital fixe en **produits agricoles** augmenterait sur l'année 2006 (+ 2,6 % à prix constants).

Cette hausse tient à la progression, encore vive, de la FBCF animale (*tableau 8*). Après la forte hausse de 2005, qui marquait la sortie de crise de l'ESB, la FBCF bovine progresserait encore en 2006 et retrouverait ainsi des niveaux comparables à ceux d'avant crise. En revanche, la FBCF en plantations de vignes et vergers diminuerait légèrement à prix constants.

La formation brute de capital fixe en **biens non agricoles** se raffermirait en 2006 (+ 0,9 % à prix constants). Les achats de matériel, qui constituent les deux tiers des investissements en biens non agricoles, augmenteraient très légèrement, avant une reprise probable en 2007. L'investissement en bâtiment, en baisse depuis trois ans, se redynamiserait (+ 1,4 % à prix constants). La forte augmentation du prix du bâtiment suscite, plus que celle des mises en chantier, une forte augmentation de la valeur de la FBCF bâtiment.

Tableau 8
Formation brute de capital fixe de la branche agriculture

	Montant 2006 (en millions d'euros)	Evolution 2006/2005 (en %)	
		En valeur	A prix constants
FBCF en biens agricoles	1065	+ 6,8	+ 2,6
Bétail	457	+ 11,8	+ 6,4
Plantations	608	+ 3,3	-0,4
FBCF en biens non agricoles	8910	+ 3,2	+ 0,9
dont : Matériel	5818	+ 0,8	+ 0,5
Bâtiments	2727	+ 8,1	+ 1,4
FBCF totale	9975	+ 3,6	+ 1,0

Source : Insee

LE COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE

En 2006, l'excédent du commerce extérieur en produits agroalimentaires est de 8,9 milliards d'euros : 1,7 milliard pour les produits agricoles et 7,2 milliards pour les produits transformés. Il se redresse fortement (+ 1 milliard) après trois années successives de baisse, et dépasse le niveau de l'année 2002.

En 2006, le solde des produits agricoles bruts augmente peu, alors que celui des produits transformés gagne plus de 900 millions. L'excédent s'améliore davantage avec les pays tiers qu'avec l'Union européenne.

Croissance des échanges pour les produits agricoles

En 2006, les échanges de **produits agricoles** s'accroissent. La progression des exportations (+ 3,7 %) est supérieure à celle des importations (+ 2,8 %).

L'excédent s'améliore pour les produits végétaux (+ 132 millions), en premier lieu pour le blé tendre (+ 250 millions).

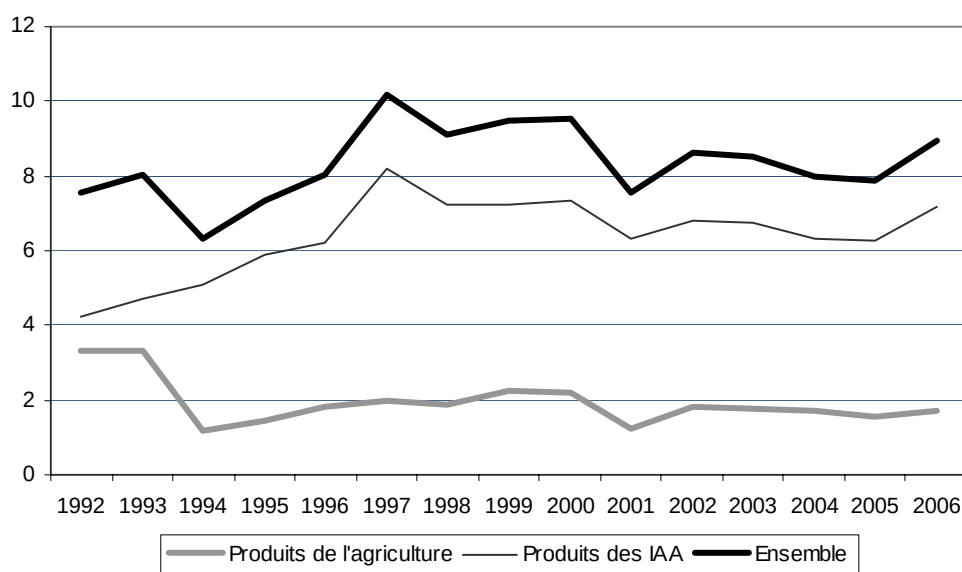
La production mondiale de céréales continue à

fléchir après avoir atteint un niveau exceptionnel en 2004, alors que la consommation croît. Pour le blé, le ratio réserves mondiales/production n'a jamais été aussi bas depuis quarante ans. Les prix des céréales s'envolent, particulièrement aux États-Unis, où la demande de maïs s'accroît pour la production d'éthanol.

La France, au premier semestre 2006, tire profit du renchérissement du blé d'origine américaine et de l'importance de ses stocks d'intervention pour vendre de grandes quantités, particulièrement à l'Algérie, aux Pays-Bas et à l'Égypte. Au second semestre, le prix du blé français augmente fortement, et les quantités exportées diminuent. L'excédent sur le maïs et l'orge se dégrade en dépit de la montée des prix : -134 millions pour le maïs et -120 millions pour l'orge. La production de maïs ayant beaucoup plus baissé en France que dans le reste de l'Europe en 2005, et diminuant encore en 2006, les disponibilités pour l'exportation sont réduites. En volume, le recul des ventes de maïs (destinées presque exclusivement à l'Europe) est brutal : -17 % en 2006 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

Graphique 1
Solde¹ du commerce extérieur agroalimentaire

En milliards d'euros



1. Solde CAF-FAB.

Source : comptes nationaux, Insee

Pour le colza, l'excédent gagne 119 millions. Les exportations, qui avaient chuté l'année précédente, dépassent le niveau de 2004 ; elles augmentent de plus de 40 % en valeur. Cette progression est avant tout due aux exportations vers l'Allemagne qui, pour répondre aux besoins de la production de biocarburants, achète plus de la moitié des exportations françaises de colza.

Pour le caoutchouc naturel, les importations progressent de 120 millions en raison de la flambée des cours (+ 48 %).

L'excédent sur la production animale progresse légèrement (+ 52 millions). Les exportations de gros bovins croissent en valeur (+ 5,6 %). Les ventes de broutards à l'Italie progressent de 58 millions ; en nombre de têtes, elles augmentent de 4 %.

Tableau 1

Les échanges extérieurs de produits agroalimentaires dans l'ensemble des échanges

Valeurs en milliards d'euros

		Valeur	Évolution 2006 / 2005			Valeur
		2005	Valeur	Volume	Prix	2006
Produits agricoles	Exportations (FAB)	10,4	+3,7%	-1,8%	+5,6%	10,8
	En % des échanges de biens	2,7%				2,5%
	Importations (CAF)	8,8	+2,8%	+1,8%	+1,0%	9,1
	En % des échanges de biens	2,3%				2,1%
	Solde	1,6				1,7
Produits des industries agroalimentaires	Exportations (FAB)	30,4	+8,7%	+7,3%	+1,3%	33,1
	En % des échanges de biens	7,8%				7,7%
	Importations (CAF)	24,1	+7,2%	+3,5%	+3,6%	25,9
	En % des échanges de biens	6,2%				6,0%
	Solde	6,3				7,2
Ensemble des produits agroalimentaires	Exportations (FAB)	40,8	+7,4%	+5,0%	+2,3%	43,8
	En % des échanges de biens	10,5%				10,2%
	Importations (CAF)	32,9	+6,0%	+3,0%	+2,9%	34,9
	En % des échanges de biens	8,5%				8,1%
	Solde	7,9				8,9
Ensemble des biens	Exportations (FAB)	356,5	+9,2%	+6,7%	+2,3%	389,2
	En % des échanges de biens	100%				100%
	Importations (CAF)	389,3	+10,6%	+8,0%	+2,4%	430,5
	En % des échanges de biens	100%				100%
	Solde	-32,8				-41,3
Ensemble des biens et services	Exportations (FAB)	447,3	+7,6%	+5,5%	+2,0%	481,2
	Importations (FAB)	462,9	+9,5%	+6,8%	+2,5%	507,0
	Solde	-15,7				-25,8

Source : comptes nationaux, Insee

Forte hausse du solde pour les produits transformés

Les échanges de **produits transformés** sont dynamiques. Les exportations progressent à un rythme plus soutenu (+ 8,7 %) que les importations (+ 7,2 %). L'amélioration de l'excédent commercial est due pour l'essentiel aux boissons (+ 1077 millions), qui représentent le tiers des exportations. Cependant, deux types de produits ralentissent l'amélioration du solde : les produits de la pêche transformés (-294 millions) et les viandes (-165 millions).

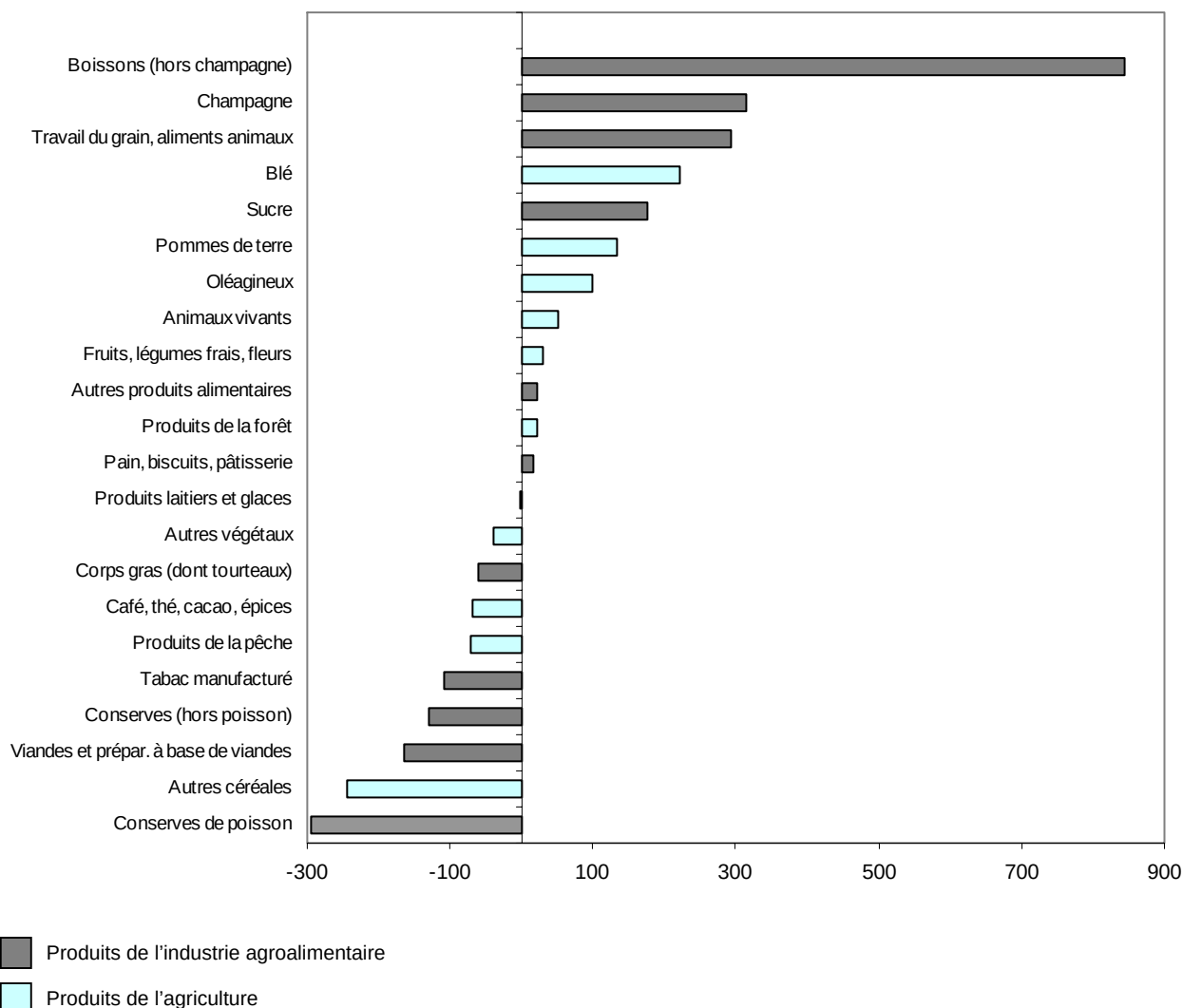
Les exportations de boissons augmentent vivement (+ 13,3 %). La progression des ventes de boissons

distillées (+ 17,1 %) est due à la montée des prix unitaires. Celle des ventes de champagne (+ 15,6 %) et de vins tranquilles (+ 9,5 %) provient de la croissance des prix et des quantités exportées. La part des pays tiers dans les exportations de boissons, proche de 45 % depuis cinq ans, gagne trois points en 2006 ; cette évolution concerne toutes les boissons alcoolisées. Les ventes de vins tranquilles à l'Union européenne augmentent faiblement, et uniquement à cause de l'augmentation des prix ; elles baissent même en direction de l'Allemagne.

Graphique 2

Principales améliorations et détériorations du solde agroalimentaire par produits en 2006

En millions d'euros



N.B. Autres produits alimentaires : confiserie (dont chocolat), pâtes, café, thé, condiments...

Source : Douanes

Les achats de produits transformés de la pêche progressent fortement (+ 12,7 %) auprès de la plupart des principaux fournisseurs (sauf la Grande-Bretagne). La France leur achète de plus grandes quantités, bien que les prix soient orientés à la hausse. Les importations en provenance de Chine, d'Argentine et de Pologne augmentent particulièrement.

Pour les viandes de boucherie, les échanges augmentent à un rythme soutenu, tant sur les exportations (+ 8,4 %) que sur les importations (+ 7,8 %). Le déficit se creuse encore un peu cette année (- 28 millions), en raison notamment de l'accélération des importations de viande de porc (+ 15 %) ; en volume, les importations de viande de porc désossée augmentent même de 19 % en 2006, après 7 % en 2005. Pour les viandes de volailles, l'excédent se réduit à nouveau fortement

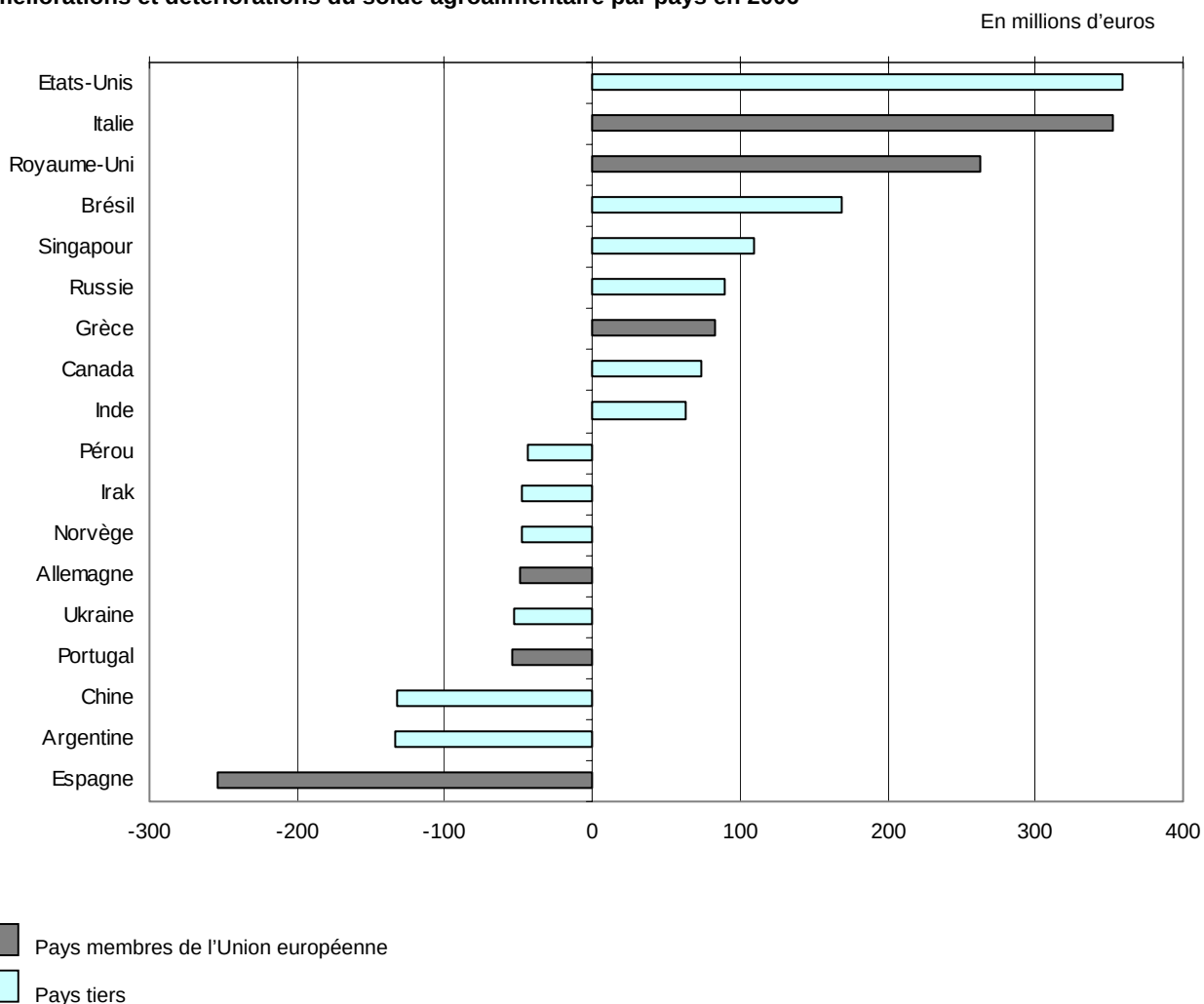
(- 119 millions). Les exportations baissent surtout en direction de l'Union européenne (- 85 millions) et du Moyen-Orient (- 49 millions). Le repli des importations (- 37 millions) atténue la détérioration du solde. Les échanges subissent l'impact de l'épisode de grippe aviaire au premier semestre 2006. La concurrence de pays tiers reste vive ; à partir de juin 2006, les découpes de poulet brésiliennes et thaïlandaises bénéficient d'un régime douanier plus avantageux sur le marché communautaire.

L'excédent s'améliore surtout avec les pays tiers

L'excédent avec l'Union européenne progresse (+ 382 millions), mais essentiellement avec les États situés hors de la zone euro (+ 351 millions).

Graphique 3

Améliorations et détériorations du solde agroalimentaire par pays en 2006



Source : Douanes

Dans la zone euro, il s'améliore en premier lieu avec l'Italie mais se dégrade avec l'Espagne. Hors de la zone euro, il progresse surtout grâce à la croissance des ventes au Royaume-Uni. Avec l'Italie, les exportations progressent pour les gros bovins (+ 67 millions d'euros), la viande bovine fraîche et les pommes de terre surgelées. Avec l'Espagne, les importations augmentent pour la viande de porc (+ 80 millions) et l'huile végétale. Le Royaume-Uni est le pays de l'UE avec lequel les échanges agroalimentaires dégagent l'excédent le plus important (3 milliards en 2006). Les exportations progressent (+ 301 millions), surtout pour les vins tranquilles et le champagne (+ 90 millions), et les aliments pour animaux de

compagnie (+ 34 millions). L'excédent croît **avec les pays tiers** (+ 662 millions). Il s'améliore en premier lieu avec les États-Unis (+ 369 millions) ; le solde progresse surtout pour les alcools (+ 206 millions), les vins tranquilles (+ 107 millions) et le champagne (+ 46 millions). De même, la progression du solde avec Singapour (+ 110 millions) est surtout imputable aux exportations de cognac et de champagne. Avec le Brésil, l'amélioration de l'excédent (+ 169 millions) est due presque entièrement à la baisse des achats de tourteaux et de graines de soja. En revanche, le déficit se creuse avec l'Argentine (- 134 millions), qui double ses exportations de tourteaux de soja et vend davantage de coquillages congelés.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE DE 2004 À 2006

Compte 2004 définitif

Compte 2005 semi-définitif

Compte 2006 provisoire

Evolutions moyennes sur les cinq dernières années

Tableau 1 – Production hors subventions

Tableau 2 – Subventions sur les produits

Tableau 3 – Production au prix de base

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

Tableau 5 – Le compte de production

Tableau 6 – Le compte d'exploitation

Tableau 7 – Le compte de revenu d'entreprise

Tableau 8 – Les indicateurs de revenu

Tableau 9 – Les indicateurs de revenu en termes réels

Compte de la branche agriculture en 2004 (version définitive)

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Blé dur.....	209,9	150,5	316,0	84,3	266,4	126,9
Blé tendre.....	3317,3	129,4	4292,3	84,2	3614,6	109,0
Maïs.....	1588,0	136,3	2165,1	70,5	1527,3	96,2
Orge.....	1040,6	112,0	1165,3	89,3	1041,0	100,0
Autres céréales.....	241,7	129,0	311,8	84,0	262,0	108,4
CEREALES.....	6397,5	129,0	8250,5	81,3	6711,3	104,9
Oléagineux.....	1122,0	111,7	1253,7	92,3	1156,8	103,1
Protéagineux.....	266,4	107,8	287,3	86,4	248,1	93,1
Tabac.....	17,2	84,3	14,5	109,7	15,9	92,4
Betteraves industrielles.....	1072,0	104,7	1122,3	95,2	1068,6	99,7
Autres plantes industrielles.....	418,2	108,4	453,5	94,3	427,7	102,3
PLANTES INDUSTRIELLES.....	2895,8	108,1	3131,3	93,2	2917,1	100,7
Maïs fourrage.....	818,3	106,8	874,0	86,0	751,5	91,8
Autres fourrages.....	3569,7	143,9	5138,3	68,5	3521,0	98,6
PLANTES FOURRAGERES.....	4388,0	137,0	6012,3	71,1	4272,5	97,4
Légumes frais.....	3159,6	101,6	3209,6	89,1	2861,3	90,6
Plantes et fleurs.....	2337,3	97,8	2286,1	104,0	2376,6	101,7
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5496,9	100,0	5495,7	95,3	5237,9	95,3
POMMES DE TERRE.....	1110,4	114,3	1269,0	75,7	961,0	86,5
FRUITS.....	2585,6	108,9	2816,3	91,1	2565,2	99,2
Vins de champagne.....	1464,0	160,5	2349,7	104,3	2450,7	167,4
dont vins calmes.....	807,4	206,8	1669,5	105,0	1753,5	217,2
dont champagne.....	656,6	103,6	680,2	102,5	697,2	106,2
Autres vins d'appellation.....	4737,4	121,6	5762,1	93,8	5407,7	114,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	6201,4	130,8	8111,8	96,9	7858,4	126,7
Vins pour eaux de vie AOC.....	405,2	110,4	447,3	99,0	442,9	109,3
dont vins de distillation.....	53,5	120,7	64,6	96,7	62,5	116,8
dont cognac.....	351,7	108,8	382,7	99,4	380,4	108,2
Autres vins de distillation.....	22,0	191,4	42,1	104,0	43,8	199,1
Vins de table et de pays.....	1111,4	117,4	1304,8	87,3	1139,0	102,5
AUTRES VINS.....	1538,6	116,6	1794,2	90,6	1625,7	105,7
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	30614,2	120,5	36881,1	87,2	32149,1	105,0
Gros bovins.....	4645,2	97,2	4515,3	105,0	4740,2	102,0
Veaux.....	1402,5	98,8	1385,4	105,4	1459,8	104,1
Ovins-caprins.....	702,0	95,6	671,4	100,8	676,5	96,4
Equidés.....	86,4	101,4	87,6	99,4	87,1	100,8
Porcins.....	2723,8	99,0	2695,8	106,7	2877,3	105,6
BETAIL.....	9559,9	97,9	9355,5	105,2	9840,9	102,9
Volailles.....	2851,6	98,4	2805,7	103,3	2897,8	101,6
Oeufs.....	1091,9	101,8	1111,3	76,5	849,7	77,8
PRODUITS AVICOLES.....	3943,5	99,3	3917,0	95,7	3747,5	95,0
Lait et produits laitiers.....	7900,1	100,0	7901,9	97,2	7680,1	97,2
dont lait.....	7604,7	100,0	7604,6	97,1	7384,6	97,1
dont produits laitiers.....	295,4	100,6	297,3	99,4	295,5	100,0
Autres produits de l'élevage.....	598,8	103,5	620,0	101,0	626,2	104,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8498,9	100,3	8521,9	97,5	8306,3	97,7
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	22002,3	99,1	21794,4	100,5	21894,7	99,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	52616,5	111,5	58675,5	92,1	54043,8	102,7
Activités principales de travaux agricoles.....	2824,6	100,9	2849,7	101,8	2900,8	102,7
Activités secondaires de services.....	164,2	102,6	168,5	102,3	172,3	104,9
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	2988,8	101,0	3018,2	101,8	3073,1	102,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	55605,3	110,9	61693,7	92,6	57116,9	102,7
dont production des activités secondaires.....	1467,9	104,1	1528,7	101,1	1545,4	105,3

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version définitive)

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Blé dur.....	205,1	150,5	308,7	71,8	221,7	108,1
Blé tendre.....	1632,4	129,4	2112,2	82,6	1745,0	106,9
Maïs.....	607,8	136,4	828,9	79,4	657,8	108,2
Orge.....	634,4	112,0	710,4	82,9	589,0	92,8
Autres céréales.....	192,6	129,6	249,7	87,0	217,2	112,8
CEREALES.....	3272,3	128,7	4209,9	81,5	3430,7	104,8
Oléagineux.....	652,0	109,8	716,1	86,1	616,8	94,6
Protéagineux.....	208,9	107,8	225,2	97,9	220,5	105,6
Tabac.....	84,6	86,4	73,1	100,0	73,1	86,4
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	107,0	110,5	118,2	101,9	120,4	112,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	1052,5	107,6	1132,6	91,0	1030,8	97,9
Maïs fourrage.....	571,1	106,8	610,0	83,0	506,6	88,7
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	571,1	106,8	610,0	83,0	506,6	88,7
Légumes frais.....	1,9	52,6	1,0	220,0	2,2	115,8
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	1,9	52,6	1,0	220,0	2,2	115,8
POMMES DE TERRE.....	28,7	109,8	31,5	99,7	31,4	109,4
FRUITS.....	123,1	92,7	114,1	104,3	119,0	96,7
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	5049,6	120,8	6099,1	84,0	5120,7	101,4
Gros bovins.....	1916,0	97,2	1862,7	103,6	1929,2	100,7
Veaux.....	80,7	98,8	79,7	95,6	76,2	94,4
Ovins-caprins.....	176,5	95,6	168,8	103,6	174,9	99,1
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2173,2	97,1	2111,2	103,3	2180,3	100,3
Volailles.....	1,0	100,0	1,0	100,0	1,0	100,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	1,0	100,0	1,0	100,0	1,0	100,0
Lait et produits laitiers.....	3,1	106,5	3,3	8633,3	284,9	9190,3
dont lait.....	3,1	106,5	3,3	8633,3	284,9	9190,3
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	3,1	106,5	3,3	8633,3	284,9	9190,3
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	2177,3	97,2	2115,5	116,6	2466,2	113,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7226,9	113,7	8214,6	92,4	7586,9	105,0
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7226,9	113,7	8214,6	92,4	7586,9	105,0
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version définitive)

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Blé dur.....	415,0	150,5	624,7	78,1	488,1	117,6
Blé tendre.....	4949,7	129,4	6404,5	83,7	5359,6	108,3
Maïs.....	2195,8	136,4	2994,0	73,0	2185,1	99,5
Orge.....	1675,0	112,0	1875,7	86,9	1630,0	97,3
Autres céréales.....	434,3	129,3	561,5	85,3	479,2	110,3
CEREALES.....	9669,8	128,9	12460,4	81,4	10142,0	104,9
Oléagineux.....	1774,0	111,0	1969,8	90,0	1773,6	100,0
Protéagineux.....	475,3	107,8	512,5	91,4	468,6	98,6
Tabac.....	101,8	86,1	87,6	101,6	89,0	87,4
Betteraves industrielles.....	1072,0	104,7	1122,3	95,2	1068,6	99,7
Autres plantes industrielles.....	525,2	108,9	571,7	95,9	548,1	104,4
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3948,3	108,0	4263,9	92,6	3947,9	100,0
Maïs fourrage.....	1389,4	106,8	1484,0	84,8	1258,1	90,5
Autres fourrages.....	3569,7	143,9	5138,3	68,5	3521,0	98,6
PLANTES FOURRAGERES.....	4959,1	133,5	6622,3	72,2	4779,1	96,4
Légumes frais.....	3161,5	101,6	3210,6	89,2	2863,5	90,6
Plantes et fleurs.....	2337,3	97,8	2286,1	104,0	2376,6	101,7
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5498,8	100,0	5496,7	95,3	5240,1	95,3
POMMES DE TERRE.....	1139,1	114,2	1300,5	76,3	992,4	87,1
FRUITS.....	2708,7	108,2	2930,4	91,6	2684,2	99,1
Vins de champagne.....	1464,0	160,5	2349,7	104,3	2450,7	167,4
dont vins calmes.....	807,4	206,8	1669,5	105,0	1753,5	217,2
dont champagne.....	656,6	103,6	680,2	102,5	697,2	106,2
Autres vins d'appellation.....	4737,4	121,6	5762,1	93,8	5407,7	114,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	6201,4	130,8	8111,8	96,9	7858,4	126,7
Vins pour eaux de vie AOC.....	405,2	110,4	447,3	99,0	442,9	109,3
dont vins de distillation.....	53,5	120,7	64,6	96,7	62,5	116,8
dont cognac.....	351,7	108,8	382,7	99,4	380,4	108,2
Autres vins de distillation.....	22,0	191,4	42,1	104,0	43,8	199,1
Vins de table et de pays.....	1111,4	117,4	1304,8	87,3	1139,0	102,5
AUTRES VINS.....	1538,6	116,6	1794,2	90,6	1625,7	105,7
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	35663,8	120,5	42980,2	86,7	37269,8	104,5
Gros bovins.....	6561,2	97,2	6378,0	104,6	6669,4	101,6
Veaux.....	1483,2	98,8	1465,1	104,8	1536,0	103,6
Ovins-caprins.....	878,5	95,6	840,2	101,3	851,4	96,9
Equidés.....	86,4	101,4	87,6	99,4	87,1	100,8
Porcins.....	2723,8	99,0	2695,8	106,7	2877,3	105,6
BETAIL.....	11733,1	97,7	11466,7	104,8	12021,2	102,5
Volailles.....	2852,6	98,4	2806,7	103,3	2898,8	101,6
Oeufs.....	1091,9	101,8	1111,3	76,5	849,7	77,8
PRODUITS AVICOLES.....	3944,5	99,3	3918,0	95,7	3748,5	95,0
Lait et produits laitiers.....	7903,2	100,0	7905,2	100,8	7965,0	100,8
dont lait.....	7607,8	100,0	7607,9	100,8	7669,5	100,8
dont produits laitiers.....	295,4	100,6	297,3	99,4	295,5	100,0
Autres produits de l'élevage.....	598,8	103,5	620,0	101,0	626,2	104,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8502,0	100,3	8525,2	100,8	8591,2	101,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	24179,6	98,9	23909,9	101,9	24360,9	100,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	59843,4	111,8	66890,1	92,1	61630,7	103,0
Activités principales de travaux agricoles.....	2824,6	100,9	2849,7	101,8	2900,8	102,7
Activités secondaires de services.....	164,2	102,6	168,5	102,3	172,3	104,9
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	2988,8	101,0	3018,2	101,8	3073,1	102,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	62832,2	111,3	69908,3	92,6	64703,8	103,0
dont production des activités secondaires.....	1467,9	104,1	1528,7	101,1	1545,4	105,3

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2004 (version définitive)

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de volume	Volume 2004	Indice de prix	Valeur 2004	Indice de valeur
Semences et plants	1967,5	101,2	1991,2	99,6	1983,3	100,8
Energie et lubrifiants	2363,2	98,7	2331,3	105,6	2462,4	104,2
Engrais et amendements	2899,1	100,3	2907,9	103,9	3020,6	104,2
Produits de protection des cultures	2532,9	102,5	2595,9	101,2	2627,5	103,7
Dépenses vétérinaires	1224,7	99,6	1220,2	100,6	1227,1	100,2
Aliments pour animaux	11899,3	106,3	12645,0	96,5	12196,3	102,5
dont : intraconsommés	5144,5	117,1	6024,4	87,2	5255,2	102,2
achetés en dehors de la branche	6754,8	98,0	6620,6	104,8	6941,1	102,8
Entretien du matériel	2293,1	96,9	2220,9	103,4	2296,3	100,1
Entretien des bâtiments	314,7	95,9	301,9	101,6	306,8	97,5
Services de travaux agricoles	2824,6	100,9	2849,6	101,8	2900,9	102,7
Autres biens et services	5659,7	100,6	5694,6	100,5	5723,9	101,1
dont : SIFIM	939,2	100,9	947,3	92,7	877,8	93,5
Total	33978,8	102,3	34758,5	100,0	34745,1	102,3

Source : Insee

Tableau 5
Compte de production

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de valeur	Valeur 2004
Production	62832,2	103,0	64703,8
(-) Consommations intermédiaires	33978,8	102,3	34745,1
(=) Valeur ajoutée brute	28853,4	103,8	29958,7
(-) Consommation de capital fixe	8509,1	103,3	8790,6
(=) Valeur ajoutée nette	20344,3	104,0	21168,1

Source : Insee

Tableau 6
Compte d'exploitation

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de valeur	Valeur 2004
Valeur ajoutée nette	20344,3	104,0	21168,1
(+) Subventions d'exploitation	2834,5	64,1	1817,0
dont : bonifications d'intérêts	256,4	82,9	212,6
(-) Autres impôts sur la production	1231,3	119,3	1469,5
Impôts fonciers	730,6	132,8	970,1
Autres	500,7	99,7	499,4
(=) Résultat agricole net	21947,5	98,0	21515,6
(-) Rémunération des salariés	5882,1	104,1	6121,0
Salaires	4699,3	104,0	4887,3
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1182,8	104,3	1233,7
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16065,4	95,8	15394,6

Source : Insee

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

	Valeur 2003	Indice de valeur	Valeur 2004
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16065,4	95,8	15394,6
(-) Intérêts ¹	1109,9	91,1	1011,0
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1792,7	93,5	1676,1
(-) Charges locatives nettes ²	1950,7	100,1	1952,4
(=) Revenu net d'entreprise agricole	13004,8	95,6	12431,2

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

	2004 / 2003
Résultat agricole net	-2,0
par actif	0,1
Revenu net d'entreprise agricole	-4,4
par actif non salarié	-1,5
Evolution du nombre d'UTA ¹ totales	-2,1
Evolution du nombre d'UTA ¹ non salariées	-2,9

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

	2004 / 2003
Résultat agricole net	-3,5
par actif	-1,5
Revenu net d'entreprise agricole	-5,9
par actif non salarié	-3,1
Evolution du prix du PIB	1,59

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version semi-définitive)

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Blé dur.....	266,4	95,0	253,2	108,1	273,6	102,7
Blé tendre.....	3614,6	92,6	3348,9	96,3	3226,1	89,3
Maïs.....	1527,3	84,1	1283,9	112,3	1442,0	94,4
Orge.....	1041,0	93,5	973,2	98,0	953,8	91,6
Autres céréales.....	262,0	94,1	246,5	99,4	245,0	93,5
CEREALES.....	6711,3	91,0	6105,7	100,6	6140,5	91,5
Oléagineux.....	1156,8	110,7	1280,1	100,6	1287,6	111,3
Protéagineux.....	248,1	84,3	209,2	96,6	202,1	81,5
Tabac.....	15,9	103,8	16,5	90,9	15,0	94,3
Betteraves industrielles.....	1068,6	102,4	1094,5	106,0	1160,3	108,6
Autres plantes industrielles.....	427,7	98,6	421,9	108,4	457,2	106,9
PLANTES INDUSTRIELLES.....	2917,1	103,6	3022,2	103,3	3122,2	107,0
Maïs fourrage.....	751,5	90,1	677,0	113,9	771,3	102,6
Autres fourrages.....	3521,0	85,8	3019,5	116,4	3515,1	99,8
PLANTES FOURRAGERES.....	4272,5	86,5	3696,5	116,0	4286,4	100,3
Légumes frais.....	2861,3	98,0	2803,9	107,4	3010,2	105,2
Plantes et fleurs.....	2376,6	99,7	2369,0	98,1	2324,8	97,8
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5237,9	98,8	5172,9	103,1	5335,0	101,9
POMMES DE TERRE.....	961,0	93,0	894,2	114,6	1024,7	106,6
FRUITS.....	2565,2	103,1	2644,6	94,1	2489,1	97,0
Vins de champagne.....	2450,7	94,7	2320,8	101,0	2344,0	95,6
dont vins calmes.....	1753,5	91,7	1608,2	100,6	1618,6	92,3
dont champagne.....	697,2	102,2	712,6	101,8	725,4	104,0
Autres vins d'appellation.....	5407,7	92,7	5011,7	96,1	4814,8	89,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7858,4	93,3	7332,5	97,6	7158,8	91,1
Vins pour eaux de vie AOC.....	442,9	113,2	501,3	101,1	506,8	114,4
dont vins de distillation.....	62,5	113,1	70,7	105,4	74,5	119,2
dont cognac.....	380,4	113,2	430,6	100,4	432,3	113,6
Autres vins de distillation.....	43,8	121,2	53,1	116,2	61,7	140,9
Vins de table et de pays.....	1139,0	83,2	947,7	89,1	844,5	74,1
AUTRES VINS.....	1625,7	92,4	1502,1	94,1	1413,0	86,9
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	32149,1	94,5	30370,7	102,0	30969,7	96,3
Gros bovins.....	4740,2	103,8	4920,2	108,0	5316,1	112,1
Veaux.....	1459,8	101,3	1478,4	91,3	1349,7	92,5
Ovins-caprins.....	676,5	100,9	682,4	101,2	690,7	102,1
Equidés.....	87,1	84,7	73,8	102,8	75,9	87,1
Porcins.....	2877,3	99,6	2866,2	102,8	2947,0	102,4
BETAIL.....	9840,9	101,8	10021,0	103,6	10379,4	105,5
Volailles.....	2897,8	97,6	2828,9	95,9	2713,8	93,7
Oeufs.....	849,7	97,0	823,9	97,0	799,2	94,1
PRODUITS AVICOLES.....	3747,5	97,5	3652,8	96,2	3513,0	93,7
Lait et produits laitiers.....	7680,1	101,4	7787,4	97,7	7610,7	99,1
dont lait.....	7384,6	101,5	7492,2	97,7	7317,8	99,1
dont produits laitiers.....	295,5	99,9	295,2	99,2	292,9	99,1
Autres produits de l'élevage.....	626,2	99,5	623,0	98,6	614,1	98,1
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8306,3	101,3	8410,4	97,8	8224,8	99,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	21894,7	100,9	22084,2	100,1	22117,2	101,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	54043,8	97,1	52454,9	101,2	53086,9	98,2
Activités principales de travaux agricoles.....	2900,8	101,3	2938,2	101,9	2993,5	103,2
Activités secondaires de services.....	172,3	101,5	174,8	101,8	177,9	103,3
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3073,1	101,3	3113,0	101,9	3171,4	103,2
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	57116,9	97,3	55567,9	101,2	56258,3	98,5
dont production des activités secondaires.....	1545,4	104,4	1613,2	100,9	1628,5	105,4

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version semi-définitive)

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Blé dur.....	221,7	95,0	210,7	102,6	216,2	97,5
Blé tendre.....	1745,0	92,6	1616,7	104,9	1696,7	97,2
Maïs.....	657,8	84,0	552,8	104,8	579,5	88,1
Orge.....	589,0	93,5	550,7	101,7	560,0	95,1
Autres céréales.....	217,2	93,4	202,9	99,1	201,0	92,5
CEREALES.....	3430,7	91,3	3133,8	103,8	3253,4	94,8
Oléagineux.....	616,8	109,7	676,5	96,6	653,3	105,9
Protéagineux.....	220,5	84,3	185,9	108,2	201,1	91,2
Tabac.....	73,1	105,5	77,1	100,0	77,1	105,5
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	120,4	98,9	119,1	96,8	115,3	95,8
PLANTES INDUSTRIELLES.....	1030,8	102,7	1058,6	98,9	1046,8	101,6
Maïs fourrage.....	506,6	90,1	456,4	106,0	483,7	95,5
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	506,6	90,1	456,4	106,0	483,7	95,5
Légumes frais.....	2,2	127,3	2,8	57,1	1,6	72,7
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	2,2	127,3	2,8	57,1	1,6	72,7
POMMES DE TERRE.....	31,4	92,0	28,9	99,7	28,8	91,7
FRUITS.....	119,0	91,6	109,0	51,3	55,9	47,0
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	5120,7	93,5	4789,5	101,7	4870,2	95,1
Gros bovins.....	1929,2	103,8	2002,7	91,7	1837,2	95,2
Veaux.....	76,2	101,2	77,1	100,0	77,1	101,2
Ovins-caprins.....	174,9	100,9	176,4	96,6	170,4	97,4
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2180,3	103,5	2256,2	92,4	2084,7	95,6
Volailles.....	1,0	100,0	1,0	160,0	1,6	160,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	1,0	100,0	1,0	160,0	1,6	160,0
Lait et produits laitiers.....	284,9	101,4	288,9	191,1	552,1	193,8
dont lait.....	284,9	101,4	288,9	191,1	552,1	193,8
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	284,9	101,4	288,9	191,1	552,1	193,8
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	2466,2	103,2	2546,1	103,6	2638,4	107,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7586,9	96,7	7335,6	102,4	7508,6	99,0
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7586,9	96,7	7335,6	102,4	7508,6	99,0
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version semi-définitive)

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Blé dur.....	488,1	95,0	463,9	105,6	489,8	100,3
Blé tendre.....	5359,6	92,6	4965,6	99,1	4922,8	91,9
Maïs.....	2185,1	84,1	1836,7	110,1	2021,5	92,5
Orge.....	1630,0	93,5	1523,9	99,3	1513,8	92,9
Autres céréales.....	479,2	93,8	449,4	99,2	446,0	93,1
CEREALES.....	10142,0	91,1	9239,5	101,7	9393,9	92,6
Oléagineux.....	1773,6	110,3	1956,6	99,2	1940,9	109,4
Protéagineux.....	468,6	84,3	395,1	102,1	403,2	86,0
Tabac.....	89,0	105,2	93,6	98,4	92,1	103,5
Betteraves industrielles.....	1068,6	102,4	1094,5	106,0	1160,3	108,6
Autres plantes industrielles.....	548,1	98,7	541,0	105,8	572,5	104,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3947,9	103,4	4080,8	102,2	4169,0	105,6
Maïs fourrage.....	1258,1	90,1	1133,4	110,7	1255,0	99,8
Autres fourrages.....	3521,0	85,8	3019,5	116,4	3515,1	99,8
PLANTES FOURRAGERES.....	4779,1	86,9	4152,9	114,9	4770,1	99,8
Légumes frais.....	2863,5	98,0	2806,7	107,3	3011,8	105,2
Plantes et fleurs.....	2376,6	99,7	2369,0	98,1	2324,8	97,8
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5240,1	98,8	5175,7	103,1	5336,6	101,8
POMMES DE TERRE.....	992,4	93,0	923,1	114,1	1053,5	106,2
FRUITS.....	2684,2	102,6	2753,6	92,4	2545,0	94,8
Vins de champagne.....	2450,7	94,7	2320,8	101,0	2344,0	95,6
dont vins calmes.....	1753,5	91,7	1608,2	100,6	1618,6	92,3
dont champagne.....	697,2	102,2	712,6	101,8	725,4	104,0
Autres vins d'appellation.....	5407,7	92,7	5011,7	96,1	4814,8	89,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7858,4	93,3	7332,5	97,6	7158,8	91,1
Vins pour eaux de vie AOC.....	442,9	113,2	501,3	101,1	506,8	114,4
dont vins de distillation.....	62,5	113,1	70,7	105,4	74,5	119,2
dont cognac.....	380,4	113,2	430,6	100,4	432,3	113,6
Autres vins de distillation.....	43,8	121,2	53,1	116,2	61,7	140,9
Vins de table et de pays.....	1139,0	83,2	947,7	89,1	844,5	74,1
AUTRES VINS.....	1625,7	92,4	1502,1	94,1	1413,0	86,9
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	37269,8	94,3	35160,2	101,9	35839,9	96,2
Gros bovins.....	6669,4	103,8	6922,9	103,3	7153,3	107,3
Veaux.....	1536,0	101,3	1555,5	91,7	1426,8	92,9
Ovins-caprins.....	851,4	100,9	858,8	100,3	861,1	101,1
Equidés.....	87,1	84,7	73,8	102,8	75,9	87,1
Porcins.....	2877,3	99,6	2866,2	102,8	2947,0	102,4
BETAIL.....	12021,2	102,1	12277,2	101,5	12464,1	103,7
Volailles.....	2898,8	97,6	2829,9	96,0	2715,4	93,7
Oeufs.....	849,7	97,0	823,9	97,0	799,2	94,1
PRODUITS AVICOLES.....	3748,5	97,5	3653,8	96,2	3514,6	93,8
Lait et produits laitiers.....	7965,0	101,4	8076,3	101,1	8162,8	102,5
dont lait.....	7669,5	101,5	7781,1	101,1	7869,9	102,6
dont produits laitiers.....	295,5	99,9	295,2	99,2	292,9	99,1
Autres produits de l'élevage.....	626,2	99,5	623,0	98,6	614,1	98,1
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8591,2	101,3	8699,3	100,9	8776,9	102,2
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	24360,9	101,1	24630,3	100,5	24755,6	101,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	61630,7	97,0	59790,5	101,3	60595,5	98,3
Activités principales de travaux agricoles.....	2900,8	101,3	2938,2	101,9	2993,5	103,2
Activités secondaires de services.....	172,3	101,5	174,8	101,8	177,9	103,3
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3073,1	101,3	3113,0	101,9	3171,4	103,2
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	64703,8	97,2	62903,5	101,4	63766,9	98,6
dont production des activités secondaires.....	1545,4	104,4	1613,2	100,9	1628,5	105,4

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2005 (version semi-définitive)

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de volume	Volume 2005	Indice de prix	Valeur 2005	Indice de valeur
Semences et plants	1983,3	96,0	1903,1	101,1	1924,2	97,0
Energie et lubrifiants	2462,4	100,5	2474,8	116,0	2870,8	116,6
Engrais et amendements	3020,6	96,5	2915,1	106,6	3106,7	102,9
Produits de protection des cultures	2627,5	99,0	2601,8	100,6	2617,5	99,6
Dépenses vétérinaires	1227,1	104,1	1277,8	101,9	1301,8	106,1
Aliments pour animaux	12196,3	101,0	12323,6	94,3	11616,5	95,2
dont : intraconsommés	5255,2	104,7	5500,0	94,7	5209,9	99,1
achetés en dehors de la branche	6941,1	98,3	6823,6	93,9	6406,6	92,3
Entretien du matériel	2296,3	98,6	2264,8	103,5	2344,8	102,1
Entretien des bâtiments	306,8	98,0	300,6	102,3	307,4	100,2
Services de travaux agricoles	2900,9	101,3	2938,2	101,9	2993,5	103,2
Autres biens et services	5723,9	101,6	5814,1	102,5	5962,3	104,2
dont : SIFIM	877,8	102,0	895,0	100,4	898,4	102,3
Total	34745,1	100,2	34813,9	100,7	35045,5	100,9

Source : Insee

Tableau 5
Compte de production

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de valeur	Valeur 2005
Production	64703,8	98,6	63766,9
(-) Consommations intermédiaires	34745,1	100,9	35045,5
(=) Valeur ajoutée brute	29958,7	95,9	28721,4
(-) Consommation de capital fixe	8790,6	104,2	9162,5
(=) Valeur ajoutée nette	21168,1	92,4	19558,9

Source : Insee

Tableau 6
Compte d'exploitation

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de valeur	Valeur 2005
Valeur ajoutée nette	21168,1	92,4	19558,9
(+) Subventions d'exploitation	1817,0	123,1	2237,2
dont : bonifications d'intérêts	212,6	92,9	197,5
(-) Autres impôts sur la production	1469,5	94,3	1385,6
Impôts fonciers	970,1	91,6	888,3
Autres	499,4	99,6	497,3
(=) Résultat agricole net	21515,6	94,9	20410,5
(-) Rémunération des salariés	6121,0	103,5	6332,7
Salaires	4887,3	103,5	5058,3
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1233,7	103,3	1274,4
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	15394,6	91,4	14077,8

Source : Insee

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

	Valeur 2004	Indice de valeur	Valeur 2005
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	15394,6	91,4	14077,8
(-) Intérêts ¹	1011,0	103,2	1043,5
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1676,1	104,1	1744,4
(-) Charges locatives nettes ²	1952,4	99,6	1945,4
(=) Revenu net d'entreprise agricole	12431,2	89,2	11088,9

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

	2005 / 2004
Résultat agricole net	-5,1
par actif	-3,2
Revenu net d'entreprise agricole	-10,8
par actif non salarié	-8,1
Evolution du nombre d'UTA ¹ totales	-2,0
Evolution du nombre d'UTA ¹ non salariées	-2,9

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

	2005 / 2004
Résultat agricole net	-6,7
par actif	-4,8
Revenu net d'entreprise agricole	-12,3
par actif non salarié	-9,7
Evolution du prix du PIB	1,74

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2006 (version provisoire)

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Blé dur.....	273,6	107,5	294,1	110,6	325,4	118,9
Blé tendre.....	3226,1	95,5	3080,3	124,8	3843,8	119,1
Maïs.....	1442,0	93,1	1342,0	123,2	1653,8	114,7
Orge.....	953,8	101,0	963,1	114,5	1102,5	115,6
Autres céréales.....	245,0	94,8	232,2	115,2	267,5	109,2
CEREALES.....	6140,5	96,3	5911,7	121,7	7193,0	117,1
Oléagineux.....	1287,6	92,8	1194,5	112,7	1346,2	104,6
Protéagineux.....	202,1	76,7	155,1	115,6	179,3	88,7
Tabac.....	15,0	84,7	12,7	138,6	17,6	117,3
Betteraves industrielles.....	1160,3	84,2	976,5	88,6	864,7	74,5
Autres plantes industrielles.....	457,2	92,9	424,7	102,8	436,5	95,5
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3122,2	88,5	2763,5	102,9	2844,3	91,1
Maïs fourrage.....	771,3	98,2	757,7	104,0	787,8	102,1
Autres fourrages.....	3515,1	106,6	3746,4	99,8	3740,1	106,4
PLANTES FOURRAGERES.....	4286,4	105,1	4504,1	100,5	4527,9	105,6
Légumes frais.....	3010,2	97,8	2944,4	104,0	3061,6	101,7
Plantes et fleurs.....	2324,8	98,9	2300,1	104,5	2402,9	103,4
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5335,0	98,3	5244,5	104,2	5464,5	102,4
POMMES DE TERRE.....	1024,7	94,2	965,2	141,1	1361,8	132,9
FRUITS.....	2489,1	99,5	2477,3	117,9	2921,7	117,4
Vins de champagne.....	2344,0	101,2	2372,2	103,4	2452,8	104,6
dont vins calmes.....	1618,6	100,6	1627,9	103,9	1690,7	104,5
dont champagne.....	725,4	102,6	744,3	102,4	762,1	105,1
Autres vins d'appellation.....	4814,8	97,4	4687,3	103,6	4853,9	100,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7158,8	98,6	7059,5	103,5	7306,7	102,1
Vins pour eaux de vie AOC.....	506,8	100,8	510,9	100,1	511,4	100,9
dont vins de distillation.....	74,5	103,2	76,9	100,7	77,4	103,9
dont cognac.....	432,3	100,4	434,0	100,0	434,0	100,4
Autres vins de distillation.....	61,7	121,4	74,9	114,7	85,9	139,2
Vins de table et de pays.....	844,5	95,0	802,2	96,2	771,7	91,4
AUTRES VINS.....	1413,0	98,2	1388,0	98,6	1369,0	96,9
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	30969,7	97,9	30313,8	108,8	32988,9	106,5
Gros bovins.....	5316,1	98,1	5216,4	105,1	5480,5	103,1
Veaux.....	1349,7	95,4	1287,4	113,1	1455,6	107,8
Ovins-caprins.....	690,7	98,0	676,9	101,8	689,3	99,8
Equidés.....	75,9	96,6	73,3	101,8	74,6	98,3
Porcins.....	2947,0	100,3	2955,1	104,7	3094,3	105,0
BETAIL.....	10379,4	98,4	10209,1	105,7	10794,3	104,0
Volailles.....	2713,8	95,2	2582,4	100,9	2605,2	96,0
Oeufs.....	799,2	96,4	770,1	110,7	852,5	106,7
PRODUITS AVICOLES.....	3513,0	95,4	3352,5	103,1	3457,7	98,4
Lait et produits laitiers.....	7610,7	97,3	7402,1	97,1	7188,6	94,5
dont lait.....	7317,8	97,2	7111,0	97,0	6900,9	94,3
dont produits laitiers.....	292,9	99,4	291,1	98,8	287,7	98,2
Autres produits de l'élevage.....	614,1	101,3	621,9	100,9	627,7	102,2
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8224,8	97,6	8024,0	97,4	7816,3	95,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	22117,2	97,6	21585,6	102,2	22068,3	99,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	53086,9	97,8	51899,4	106,1	55057,2	103,7
Activités principales de travaux agricoles.....	2993,5	100,0	2994,8	102,8	3079,0	102,9
Activités secondaires de services.....	177,9	99,6	177,1	102,8	182,0	102,3
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3171,4	100,0	3171,9	102,8	3261,0	102,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	56258,3	97,9	55071,3	105,9	58318,2	103,7
dont production des activités secondaires.....	1628,5	101,1	1646,5	101,2	1665,8	102,3

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2006 (version provisoire)

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Blé dur.....	216,2	107,5	232,4	25,9	60,3	27,9
Blé tendre.....	1696,7	95,5	1620,0	25,0	405,0	23,9
Maïs.....	579,5	93,1	539,6	23,4	126,1	21,8
Orge.....	560,0	101,0	565,4	24,8	140,2	25,0
Autres céréales.....	201,0	94,4	189,8	29,5	56,0	27,9
CEREALES.....	3253,4	96,7	3147,2	25,0	787,6	24,2
Oléagineux.....	653,3	92,7	605,7	32,4	196,5	30,1
Protéagineux.....	201,1	76,7	154,3	28,6	44,2	22,0
Tabac.....	77,1	83,3	64,2	75,2	48,3	62,6
Betteraves industrielles.....					1,0	/
Autres plantes industrielles.....	115,3	93,9	108,3	60,3	65,3	56,6
PLANTES INDUSTRIELLES.....	1046,8	89,1	932,5	38,1	355,3	33,9
Maïs fourrage.....	483,7	98,2	475,2	24,3	115,3	23,8
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	483,7	98,2	475,2	24,3	115,3	23,8
Légumes frais.....	1,6	106,3	1,7	129,4	2,2	137,5
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	1,6	106,3	1,7	129,4	2,2	137,5
POMMES DE TERRE.....	28,8	33,0	9,5	189,5	18,0	62,5
FRUITS.....	55,9	92,8	51,9	177,8	92,3	165,1
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	4870,2	94,8	4618,0	29,7	1370,7	28,1
Gros bovins.....	1837,2	98,1	1802,9	54,5	981,8	53,4
Veaux.....	77,1	95,3	73,5	103,8	76,3	99,0
Ovins-caprins.....	170,4	98,0	167,0	49,5	82,6	48,5
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2084,7	98,0	2043,4	55,8	1140,7	54,7
Volailles.....	1,6	100,0	1,6	0,0	0,0	0,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	1,6	100,0	1,6	0,0	0,0	0,0
Lait et produits laitiers.....	552,1	97,2	536,7	0,5	2,5	0,5
dont lait.....	552,1	97,2	536,7	0,5	2,5	0,5
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	552,1	97,2	536,7	0,5	2,5	0,5
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	2638,4	97,9	2581,7	44,3	1143,2	43,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7508,6	95,9	7199,7	34,9	2513,9	33,5
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7508,6	95,9	7199,7	34,9	2513,9	33,5
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2006 (version provisoire)

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Blé dur.....	489,8	107,5	526,5	73,3	385,7	78,7
Blé tendre.....	4922,8	95,5	4700,3	90,4	4248,8	86,3
Maïs.....	2021,5	93,1	1881,6	94,6	1779,9	88,0
Orge.....	1513,8	101,0	1528,5	81,3	1242,7	82,1
Autres céréales.....	446,0	94,6	422,0	76,7	323,5	72,5
CEREALES.....	9393,9	96,4	9058,9	88,1	7980,6	85,0
Oléagineux.....	1940,9	92,8	1800,2	85,7	1542,7	79,5
Protéagineux.....	403,2	76,7	309,4	72,2	223,5	55,4
Tabac.....	92,1	83,5	76,9	85,7	65,9	71,6
Betteraves industrielles.....	1160,3	84,2	976,5	88,7	865,7	74,6
Autres plantes industrielles.....	572,5	93,1	533,0	94,1	501,8	87,7
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4169,0	88,7	3696,0	86,6	3199,6	76,7
Maïs fourrage.....	1255,0	98,2	1232,9	73,3	903,1	72,0
Autres fourrages.....	3515,1	106,6	3746,4	99,8	3740,1	106,4
PLANTES FOURRAGERES.....	4770,1	104,4	4979,3	93,3	4643,2	97,3
Légumes frais.....	3011,8	97,8	2946,1	104,0	3063,8	101,7
Plantes et fleurs.....	2324,8	98,9	2300,1	104,5	2402,9	103,4
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5336,6	98,3	5246,2	104,2	5466,7	102,4
POMMES DE TERRE.....	1053,5	92,5	974,7	141,6	1379,8	131,0
FRUITS.....	2545,0	99,4	2529,2	119,2	3014,0	118,4
Vins de champagne.....	2344,0	101,2	2372,2	103,4	2452,8	104,6
dont vins calmes.....	1618,6	100,6	1627,9	103,9	1690,7	104,5
dont champagne.....	725,4	102,6	744,3	102,4	762,1	105,1
Autres vins d'appellation.....	4814,8	97,4	4687,3	103,6	4853,9	100,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7158,8	98,6	7059,5	103,5	7306,7	102,1
Vins pour eaux de vie AOC.....	506,8	100,8	510,9	100,1	511,4	100,9
dont vins de distillation.....	74,5	103,2	76,9	100,7	77,4	103,9
dont cognac.....	432,3	100,4	434,0	100,0	434,0	100,4
Autres vins de distillation.....	61,7	121,4	74,9	114,7	85,9	139,2
Vins de table et de pays.....	844,5	95,0	802,2	96,2	771,7	91,4
AUTRES VINS.....	1413,0	98,2	1388,0	98,6	1369,0	96,9
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1).....	35839,9	97,5	34931,8	98,4	34359,6	95,9
Gros bovins.....	7153,3	98,1	7019,3	92,1	6462,3	90,3
Veaux.....	1426,8	95,4	1360,9	112,6	1531,9	107,4
Ovins-caprins.....	861,1	98,0	843,9	91,5	771,9	89,6
Equidés.....	75,9	96,6	73,3	101,8	74,6	98,3
Porcins.....	2947,0	100,3	2955,1	104,7	3094,3	105,0
BETAIL.....	12464,1	98,3	12252,5	97,4	11935,0	95,8
Volailles.....	2715,4	95,2	2584,0	100,8	2605,2	95,9
Oeufs.....	799,2	96,4	770,1	110,7	852,5	106,7
PRODUITS AVICOLES.....	3514,6	95,4	3354,1	103,1	3457,7	98,4
Lait et produits laitiers.....	8162,8	97,3	7938,8	90,6	7191,1	88,1
dont lait.....	7869,9	97,2	7647,7	90,3	6903,4	87,7
dont produits laitiers.....	292,9	99,4	291,1	98,8	287,7	98,2
Autres produits de l'élevage.....	614,1	101,3	621,9	100,9	627,7	102,2
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8776,9	97,5	8560,7	91,3	7818,8	89,1
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2).....	24755,6	97,6	24167,3	96,0	23211,5	93,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	60595,5	97,5	59099,1	97,4	57571,1	95,0
Activités principales de travaux agricoles.....	2993,5	100,0	2994,8	102,8	3079,0	102,9
Activités secondaires de services.....	177,9	99,6	177,1	102,8	182,0	102,3
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3171,4	100,0	3171,9	102,8	3261,0	102,8
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	63766,9	97,7	62271,0	97,7	60832,1	95,4
dont production des activités secondaires.....	1628,5	101,1	1646,5	101,2	1665,8	102,3

Source : Insee

Compte de la branche agriculture en 2006 (version provisoire)

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Semences et plants	1924,2	96,2	1851,3	99,8	1846,8	96,0
Energie et lubrifiants	2870,8	99,7	2861,1	109,2	3124,5	108,8
Engrais et amendements	3106,7	89,9	2794,3	106,7	2982,1	96,0
Produits de protection des cultures	2617,5	92,9	2432,3	100,4	2441,9	93,3
Dépenses vétérinaires	1301,8	100,7	1310,4	102,7	1346,1	103,4
Aliments pour animaux	11616,5	97,8	11363,2	103,3	11736,1	101,0
dont : intraconsommés	5209,9	98,4	5126,6	105,4	5402,9	103,7
achetés en dehors de la branche	6406,6	97,3	6236,6	101,5	6333,2	98,9
Entretien du matériel	2344,8	100,1	2347,8	103,6	2431,4	103,7
Entretien des bâtiments	307,4	99,9	307,2	102,9	316,1	102,8
Services de travaux agricoles	2993,5	100,0	2994,8	102,8	3079,0	102,9
Autres biens et services	5962,3	100,3	5983,0	98,8	5908,4	99,1
dont : SIFIM	898,4	100,7	904,5	80,4	727,4	81,0
Total	35045,5	97,7	34245,4	102,8	35212,4	100,5

Source : Insee

Tableau 5
Compte de production

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de valeur	Valeur 2006
Production	63766,9	95,4	60832,1
(-) Consommations intermédiaires	35045,5	100,5	35212,4
(=) Valeur ajoutée brute	28721,4	89,2	25619,7
(-) Consommation de capital fixe	9162,5	102,9	9431,7
(=) Valeur ajoutée nette	19558,9	82,8	16188,0

Source : Insee

Tableau 6
Compte d'exploitation

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de valeur	Valeur 2006
Valeur ajoutée nette	19558,9	82,8	16188,0
(+) Subventions d'exploitation	2237,2	335,2	7498,4
dont : bonifications d'intérêts	197,5	91,0	179,8
(-) Autres impôts sur la production	1385,6	97,0	1344,4
Impôts fonciers	888,3	94,8	841,8
Autres	497,3	101,1	502,6
(=) Résultat agricole net	20410,5	109,5	22342,0
(-) Rémunération des salariés	6332,7	101,3	6417,5
Salaires	5058,3	101,4	5129,1
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1274,4	101,1	1288,4
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	14077,8	113,1	15924,5

Source : Insee

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de valeur	Valeur 2006
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	14077,8	113,1	15924,5
(-) Intérêts ¹	1043,5	114,7	1196,6
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1744,4	100,0	1744,1
(-) Charges locatives nettes ²	1945,4	99,0	1926,8
(=) Revenu net d'entreprise agricole	11088,9	115,4	12801,1

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

	2006 / 2005
Résultat agricole net	9,5
par actif	11,6
Revenu net d'entreprise agricole	15,4
par actif non salarié	18,7
Evolution du nombre d'UTA ¹ totales	-1,9
Evolution du nombre d'UTA ¹ non salariées	-2,8

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

	2006 / 2005
Résultat agricole net	7,1
par actif	9,1
Revenu net d'entreprise agricole	12,8
par actif non salarié	16,1
Evolution du prix du PIB	2,27

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Compte de la branche agriculture - Evolutions moyennes sur les cinq dernières années 2002 à 2006

Tableaux 1 à 3 - Production

En % par an

	Production hors subventions			Subventions			Production au prix de base		
	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur
Blé dur	110,6	101,2	112,0	110,6	72,3	80,0	110,6	91,2	100,9
Blé tendre	102,0	101,5	103,5	102,0	74,7	76,2	102,0	95,6	97,5
Maïs	95,3	104,0	99,1	95,3	74,9	71,4	95,3	98,7	94,1
Orge	101,2	100,1	101,3	101,2	73,8	74,7	101,2	93,5	94,6
Autres céréales	103,5	97,5	100,9	103,6	77,5	80,3	103,5	91,5	94,7
CEREALES	100,7	101,6	102,2	101,2	74,6	75,5	100,8	95,5	96,3
Oléagineux	103,7	101,0	104,7	103,3	73,4	75,9	103,6	93,1	96,4
Protéagineux	93,8	98,6	92,4	93,7	77,9	73,0	93,7	91,6	85,9
Tabac	94,8	100,2	95,0	95,6	94,5	90,3	95,4	95,8	91,4
Betteraves industrielles	100,0	96,4	96,4				100,0	96,4	96,4
Autres plantes industrielles	105,0	99,7	104,6	105,6	85,2	89,9	105,1	96,8	101,8
PLANTES INDUSTRIELLES	101,9	98,9	100,7	101,1	77,8	78,6	101,6	94,5	96,0
Maïs fourrage	96,9	104,6	101,4	96,9	75,8	73,5	96,9	96,3	93,4
Autres fourrages	99,6	102,2	101,8				99,6	102,2	101,8
PLANTES FOURRAGERES	99,3	102,5	101,7	96,9	75,8	73,5	99,1	100,7	99,7
Légumes frais	98,9	100,5	99,4	96,7	104,3	100,9	98,9	100,5	99,4
Plantes et fleurs	98,5	101,9	100,4				98,5	101,9	100,4
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES	98,8	101,1	99,8	96,7	104,3	100,9	98,8	101,1	99,8
POMMES DE TERRE	100,8	104,3	105,1	82,9	113,7	94,3	100,5	104,5	104,9
FRUITS	101,1	100,4	101,5	96,4	102,3	98,7	100,9	100,4	101,4
Vins de champagne	104,1	102,8	106,9				104,1	102,8	106,9
dont vins calmes	105,0	103,2	108,4				105,0	103,2	108,4
dont champagne	102,1	102,0	104,1				102,1	102,0	104,1
Autres vins d'appellation	98,2	99,4	97,7				98,2	99,4	97,7
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	99,8	100,4	100,3				99,8	100,4	100,3
Vins pour eaux de vie AOC	107,7	100,5	108,3				107,7	100,5	108,3
dont vins de distillation	104,5	99,7	104,2				104,5	99,7	104,2
dont cognac	108,4	100,7	109,1				108,4	100,7	109,1
Autres vins de distillation	92,6	101,7	94,2				92,6	101,7	94,2
Vins de table et de pays	98,3	99,4	97,7				98,3	99,4	97,7
AUTRES VINS	100,4	100,2	100,6				100,4	100,2	100,6
TOTAL PRODUITS VEGETAUX (1)	100,3	100,8	101,1	100,6	76,5	77,0	100,3	98,6	98,9
Gros bovins	98,9	105,4	104,2	98,9	91,1	90,1	98,9	102,2	101,1
Veaux	98,1	102,6	100,7	0,0	0,0	108,6	98,1	102,9	101,0
Ovins-caprins	98,8	98,6	97,5	98,8	98,0	96,9	98,8	98,6	97,4
Equidés	94,6	99,5	94,2				94,6	99,5	94,2
Porcins	99,9	97,0	96,9				99,9	97,0	96,9
BETAIL	99,1	101,7	100,8	98,9	92,3	91,3	99,1	100,5	99,6
Volailles	96,9	98,9	95,8	100,0	0,0	0,0	96,9	98,9	95,8
Oeufs	98,4	98,5	97,0				98,4	98,5	97,0
PRODUITS AVICOLES	97,3	98,8	96,1	100,0	0,0	0,0	97,3	98,8	96,1
Lait et produits laitiers	99,8	97,5	97,3	99,5	97,5	97,1	99,8	97,5	97,3
dont lait	99,9	97,4	97,3	99,5	97,5	97,1	99,9	97,4	97,3
dont produits laitiers	99,0	99,3	98,4				99,0	99,3	98,4
Autres produits de l'élevage	100,3	100,1	100,4				100,3	100,1	100,4
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	99,9	97,7	97,6	99,5	97,5	97,1	99,9	97,7	97,6
TOTAL PRODUITS ANIMAUX (2)	99,1	99,7	98,8	98,8	92,4	91,3	99,1	99,2	98,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2)	99,9	100,3	100,2	100,4	81,4	81,8	100,0	98,7	98,7
Activités principales de travaux agricoles	100,0	102,3	102,2				100,0	102,3	102,2
Activités secondaires de services	100,9	102,1	103,0				100,9	102,1	103,0
PRODUCTION DE SERVICES (4)	100,0	102,2	102,3				100,0	102,2	102,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)	99,9	100,4	100,3	100,4	81,4	81,8	100,0	98,9	98,9
dont production des activités secondaires	102,8	101,1	103,9				102,8	101,1	103,9

Source : Insee

Compte de la branche agriculture - Evolutions moyennes sur les cinq dernières années 2002 à 2006

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

	En % par an		
	Indice de volume	Indice de prix	Indice de valeur
Semences et plants	98,4	100,2	98,5
Energie et lubrifiants	99,5	106,3	105,7
Engrais et amendements	97,5	103,0	100,3
Produits de protection des cultures	97,2	100,6	97,7
Dépenses vétérinaires	101,0	102,2	103,2
Aliments pour animaux	99,5	99,7	99,2
dont : intraconsommés	100,8	100,8	101,7
achetés en dehors de la branche	98,2	99,1	97,3
Entretien du matériel	97,6	103,9	101,4
Entretien des bâtiments	97,0	102,0	99,0
Services de travaux agricoles	100,0	102,3	102,2
Autres biens et services	100,7	102,4	103,1
dont : SIFIM	100,9	103,5	104,5
Total	99,2	101,6	100,8

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

	En % par an
	2006/2001
Production	-1,1
(-) Consommations intermédiaires	0,8
(=) Valeur ajoutée brute	-3,5
(-) Consommation de capital fixe	2,9
(=) Valeur ajoutée nette	-6,3

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

	En % par an
	2006/2001
Valeur ajoutée nette	-6,3
(+) Subventions d'exploitation	31,3
dont bonifications d'intérêts	-4,4
(-) Autres impôts sur la production	-1,0
Impôts fonciers	-1,2
Autres	-0,8
(=) Résultat agricole net	-0,5
(-) Rémunération des salariés	3,3
Salaires	3,3
Cotisations sociales à la charge des employeurs	3,5
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	-1,8

Source : Insee

Compte de la branche agriculture - Evolutions moyennes sur les cinq dernières années 2002 à 2006

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En % par an	
	2006/2001
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	-1,8
(-) Intérêts ¹	-3,4
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	-0,5
(-) Charges locatives nettes ²	0,0
(=) Revenu net d'entreprise agricole	-1,9

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

En % par an	
	2006/2001
Résultat agricole net	-0,5
par actif	1,4
Revenu net d'entreprise agricole	-1,9
par actif non salarié	0,8
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,9
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,8

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

En % par an	
	2006/2001
Résultat agricole net	-2,4
par actif	-0,6
Revenu net d'entreprise agricole	-3,8
par actif non salarié	-1,1
<i>Evolution du prix du PIB</i>	2,0

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2006

FICHES PAR PRODUITS

Les céréales

Les plantes industrielles

Les fruits et légumes

Les vins

Le bétail

Les produits avicoles

Les autres produits animaux

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble hors subventions	- 3,7	+ 21,7	+ 17,1
dont : blé tendre (52,5 %)*	- 4,5	+ 24,8	+ 19,2
maïs (23,5 %)*	- 6,9	+ 23,2	+ 14,7
orge (15,5 %)*	+ 1,0	+ 14,5	+ 15,6
Subventions sur les produits	- 3,3	- 75,0	- 75,8
Ensemble au prix de base	- 3,6	- 11,9	- 15,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de céréales s'accroît fortement en 2006 (+ 17,1 %) en raison de l'envolée des prix.

Le **volume** de l'ensemble des céréales diminue de 3,7 % par rapport à celui de 2005, qui était lui-même inférieur de 9 % au volume important de 2004. Ainsi, la récolte céréalière baisse de 4 % par rapport à son niveau moyen des cinq dernières années. En effet, les vagues de chaleur et de sécheresse de juin et juillet 2006 ont compromis les rendements. Pour le blé tendre, la production baisse de 4,5 %, une légère diminution des surfaces s'ajoutant au fléchissement des rendements. Le blé est d'excellente qualité avec une teneur en protéines élevée. La récolte de blé dur augmente de 7,5 % par rapport à 2005 et de 29 % par rapport à la moyenne quinquennale, en raison d'une hausse des surfaces. Pour l'orge, la production s'accroît légèrement, la progression des surfaces compensant le repli des rendements. Cette année encore, c'est surtout pour le maïs que la production chute : -6,9 % en 2006, après - 16 % en 2005, avec une nouvelle diminution des surfaces.

Le **prix** de la production de céréales (hors subventions) progresse fortement (+ 21,7 %), après une légère hausse en 2005. L'offre mondiale est limitée, les rendements ayant été réduits par la

sécheresse en Australie et en Argentine, par l'humidité au Canada. C'est pour le blé tendre que le prix augmente le plus (+ 24,8 %). Sur le marché mondial, les disponibilités se resserrent et la baisse des stocks se poursuit. En 2006, comme en 2005, la consommation mondiale devrait dépasser la production. De plus, le prix est soutenu par l'excellente qualité de la récolte française constituée en très grande partie de blé panifiable. Toutefois, le prix, parti de très haut en début de campagne, s'est infléchi en milieu de campagne du fait de la forte concurrence des blés de la Mer Noire ; ensuite il s'est redressé, tout d'abord en mars en raison de la bonne demande des fabricants d'aliments pour le bétail, puis en mai quand les prévisions de récolte mondiale 2007 ont été revues à la baisse à cause de la sécheresse d'avril. Le prix du blé dur est supérieur à celui déjà élevé de 2005, en raison d'une bonne demande des pays du Maghreb et de l'Italie dont la production a beaucoup régressé. Pour l'orge, les cours augmentent sensiblement ; ils sont plus compétitifs que ceux du blé tendre si bien que la demande pour l'alimentation animale s'accroît. Pour le maïs, la faiblesse de la récolte fait nettement monter les prix.

Les aides à la surface pour les grandes cultures sont découplées à 75 %. Ainsi, la valeur de la production au prix de base baisse de 15,0 %.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble hors subventions	- 11,5	+ 2,9	- 8,9
dont : oléagineux (41,2 %)*	- 7,2	+ 12,7	+ 4,6
protéagineux (6,5 %)*	- 23,3	+ 15,6	- 11,3
betteraves industrielles (37,2 %)*	- 15,8	- 11,4	- 25,5
Subventions sur les produits	- 10,9	- 61,9	- 66,1
Ensemble au prix de base	- 11,3	- 13,4	- 23,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production d'**oléagineux** croît de 4,6 %, la hausse des prix compensant la baisse des volumes produits.

La récolte diminue de 7,2 % en raison d'une chute des rendements. Pour le colza, les superficies augmentent encore fortement cette année, du fait de l'intérêt croissant pour les cultures bioénergétiques, mais les rendements sont en repli sensible. Pour le tournesol, la légère diminution des surfaces s'ajoute à la baisse des rendements.

Les cours du colza se raffermissent encore grâce à l'accroissement de la demande en biocarburants. Le prix du tournesol, déjà élevé les deux années précédentes, se maintient à un haut niveau, malgré un tassement dû à la concurrence des pays de la Mer Noire et des pays de l'est de l'Europe.

Les aides à la surface pour les oléagineux sont découplées à 75 %. Ainsi, la valeur de la production au prix de base baisse de 20,5 %.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** baisse de 11,3 %, la chute des quantités produites n'étant pas compensée par la hausse des prix. Les rendements sont stables, mais la forte baisse des surfaces entraîne, pour la deuxième campagne consécutive, un très net repli de la production, qui devient inférieure de 30 % à la moyenne des cinq dernières

années. La baisse de l'offre fait progresser les cours, les exportations étant favorisées par la chute des productions canadienne et indienne. De plus, le prix augmente encore dans le sillage des prix du blé et du tourteau de soja auxquels le pois peut se substituer en alimentation animale.

L'aide à la surface pour les produits protéagineux est découplée à 75 %, mais la prime aux protéagineux reste couplée. Ainsi, la valeur de la production au prix de base baisse de 44,6 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** chute en 2006, après une hausse de 10 % en 2005. Les superficies diminuent, ainsi que les rendements en raison de la sécheresse, ce qui entraîne une baisse des quantités produites (-3,5 %). La richesse en sucre est très modérée. Suite à la réforme de l'OCM sucre (organisation commune de marché), la production de betteraves à sucre chute ; celle des betteraves à alcool, éthanol et autres usages industriels triple presque. Globalement, le volume produit décroît de 15,8 %. A partir de l'année 2006, le prix de la betterave sucrière diminue conformément au règlement sur le sucre. Cette baisse est compensée par une aide entièrement intégrée dans le paiement unique à l'exploitation. En 2006, la baisse du prix des betteraves industrielles, toutes destinations confondues, est de 11,4 %.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble hors subventions	- 2,1	+ 15,0	+ 12,6
dont : fruits (38,2 %)*	- 0,5	+ 17,9	+ 17,4
légumes (46,1 %)*	- 2,2	+ 4,0	+ 1,7
pommes de terre (15,7 %)*	- 5,8	+ 41,1	+ 32,9
Subventions sur les produits	- 4,3	+ 36,2	+ 30,4
Ensemble au prix de base	- 2,1	+ 15,3	+ 12,8

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** s'accroît très nettement en 2006, après avoir chuté en 2005. En effet, les quantités produites diminuent très légèrement, mais les prix se redressent nettement, après deux années de baisse. Les superficies baissent structurellement pour toutes les productions, sauf pour l'abricot. Les volumes produits diminuent pour les raisins et surtout pour les pommes. En revanche, ils progressent pour les poires et les prunes, en raison de rendements élevés. Pour les autres fruits, ils se stabilisent. Les prix s'accroissent pour tous les fruits. Pour les abricots et les cerises, ils sont supérieurs à leur bas niveau de 2005. Pour les autres fruits, ils augmentent fortement. En effet, le temps chaud de l'été a favorisé l'écoulement des fruits, notamment des pêches et des melons. La pomme bénéficie d'un contexte porteur sur le marché intérieur comme à l'exportation et son prix flambe après une baisse sensible en 2005.

Les subventions sur les produits sont peu élevées et se composent principalement de l'aide à la production de bananes qui reste couplée et qui augmente. Ainsi, la valeur de la production de fruits au prix de base s'accroît de 18,4 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente de 1,7 %, après une hausse sensible en 2005.

Comme en 2005, le volume de production diminue. Les prix augmentent, toutefois moins fortement qu'en 2005. Pour les asperges, la production, faible, est très bien valorisée. Pour les carottes, la récolte diminue encore et les prix continuent à progresser. Pour les courgettes, les quantités produites se stabilisent après avoir baissé les années précédentes en raison d'une décroissance des surfaces. Pour tous les autres légumes et surtout les endives, les volumes décroissent. Les prix augmentent pour les tomates, les concombres et les endives. En revanche, ils reculent pour les courgettes, les salades et surtout les choux-fleurs.

La récolte de **pommes de terre** primeurs régresse encore très sensiblement en 2006. Après avoir chuté en 2005, les prix à la production augmentent de moitié en 2006. Pour les pommes de terre de conservation, comme l'an dernier, les quantités diminuent, la sécheresse de juillet ayant freiné les rendements, et les prix s'accroissent très nettement. Globalement, le volume de la production de pommes de terre décroît de 5,8 % et le prix augmente de 41,1 %, ce qui entraîne une progression de la valeur de la production de 32,9 %. L'aide compensatrice à la féculé est découplée à 40 %. La valeur de la production au prix de base, y compris subventions, s'accroît de 31 %.

4. Les vins

Évolution 2006/2005 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	- 1,5	+ 2,7	+ 1,2
Vins d'appellation d'origine	(83,5 %)	- 1,4	+ 3,5	+ 2,1
vins de champagne**	(27,3 %)	+1,2	+ 3,4	+ 4,6
autres vins d'appellation	(56,2 %)	- 2,6	+ 3,6	+ 0,8
Autres vins	(16,5 %)	- 1,8	- 1,4	- 3,1
vins pour eaux de vie AOC	(5,9 %)	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,9
autres vins de distillation	(0,7 %)	+ 21,4	+ 14,7	+ 39,2
vins de table et de pays	(9,9 %)	- 5,0	- 3,8	- 8,6

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2005.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

Après une chute en 2005, la valeur de la production de **vins** se redresse légèrement, la baisse des volumes étant compensée par une hausse des prix (respectivement -1,5 % et + 2,7 %).

Le **volume** de production diminue en 2006 (-1,5 %), après avoir beaucoup baissé en 2005. Les volumes des vins d'appellation diminuent, ainsi que ceux des vins de table et de pays, une partie de la récolte étant destinée à la distillation de crise. Les volumes de vins de champagne progressent légèrement.

Le **prix** de la production des vins augmente un peu globalement, après deux années consécutives de

forte baisse. Seul le prix des vins de champagne continue à progresser régulièrement. Après les baisses de 2004 et 2005 dues aux difficultés d'écoulement de la campagne 2004, les prix des autres vins d'appellation se redressent, en raison d'une amélioration de la situation sur le marché mondial. Les exportations progressent en volume et surtout en valeur, notamment vers les États-Unis. En revanche, les prix des vins de table et de pays continuent à diminuer, mais de façon moins importante qu'en 2005.

5. Le bétail

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble hors subventions	- 1,6	+ 5,7	+ 4,0
dont : gros bovins (51,2 %)*	- 1,9	+ 5,1	+ 3,1
veaux (13,0 %)*	- 4,6	+ 13,1	+ 7,9
porcins (28,4 %)*	+ 0,3	+ 4,7	+ 5,0
ovins-caprins (6,6 %)*	- 2,0	+ 1,8	- 0,2
Subventions sur les produits	- 2,0	- 44,2	- 45,3
Ensemble au prix de base	- 1,7	- 2,6	- 4,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2005. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** augmente (+ 3,1 %) pour la cinquième année consécutive.

Le volume de la production de gros bovins diminue en 2006. Cette tendance à la baisse est observée depuis 2002. La demande extérieure d'animaux vivants se stabilise, mais les abattages se replient à nouveau. Les abattages de bœufs sont quasi-stables tandis que ceux des autres catégories sont en baisse, surtout ceux des génisses. Au total, ils perdent 3 %.

La baisse des effectifs de bovins est moins forte en 2006 qu'en 2005. Sous la contrainte des quotas laitiers, le nombre de vaches laitières suit son évolution tendancielle à la baisse du fait des gains de productivité. Le nombre de vaches et de génisses nourrices progresse un peu. Les effectifs de taureaux diminuent tandis que ceux de bœufs et de taurillons augmentent sensiblement.

L'offre européenne limitée ainsi qu'une demande active favorisent la fermeté des cours. Les cours des gros bovins, qui avaient retrouvé leur niveau antérieur à la crise de l'ESB en 2003, continuent à progresser. En 2006, les prix augmentent de 5,1 %. La prime à la vache allaitante reste couplée et la prime spéciale aux bovins mâles est entièrement découplée. La prime à l'abattage des gros bovins est découplée à 60 %. Les compléments extensification sont découplés à 100 %. Au total, les aides sur la production de bétail diminuent de

moitié. Ainsi, la valeur de la production au prix de base décroît de 9,6 %.

Hors subventions sur les produits, la production des **veaux** de boucherie s'accroît sensiblement en valeur (+ 7,9 %), après une forte baisse en 2005. Les abattages diminuent, ainsi que les effectifs. L'érosion du cheptel laitier entraîne une réduction du nombre de veaux. Le volume de production baisse de 4,6 %. Sur les huit premiers mois de l'année, les cours progressent en raison d'une offre limitée. Puis ils fléchissent, car les disponibilités européennes sont supérieures à la demande qui diminue avec la hausse du prix à la consommation. Sur l'année 2006, le prix hors subventions s'accroît de 13,1 %, après une baisse en 2005 (-8,7 %). Il est nettement supérieur au prix moyen des cinq dernières années.

La prime à l'abattage des veaux reste couplée. Ainsi, la valeur de la production au prix de base s'accroît de 7,4 %.

La valeur de la production de **porcins** s'accroît à nouveau en 2006 (+ 5,0 %). Le volume de la production est en légère hausse par rapport à celui de 2005. Les cours du porc progressent depuis 2004 ; en 2006, ils s'accroissent de 4,7 % par rapport à 2005 et ils dépassent de 4 % leur niveau moyen des cinq dernières années. En effet, la demande est soutenue. La Grèce, l'Espagne et

l'Italie accroissent fortement leurs achats de viande porcine à la France. Toutefois, après avoir atteint un pic à la fin de l'été, la cotation diminue régulièrement jusqu'à la fin de l'année.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** est en léger retrait. Le volume de production se replie de 2 % en 2006, poursuivant sa tendance à la baisse. Les abattages sont en recul. La production d'agneaux se réduit. En revanche, les abattages d'ovins de réforme progressent fortement, entraînant une nouvelle diminution du cheptel de brebis. Le commerce extérieur d'ovins vivants est actif. La

fermeté des cours est favorisée par une demande toujours soutenue et l'insuffisance de l'offre française. Le prix à la production s'accroît de 1,8 %. La prime à la brebis est découplée à 50 % et la prime à la chèvre est totalement découplée. Ainsi, la valeur de la production au prix de base décroît de 10,4 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 4,0 %), la baisse du volume (- 1,6 %) étant plus que compensée par la hausse des prix (+ 5,7 %). Les subventions sur les produits diminuent de moitié et la valeur de la production de bétail au prix de base décroît de 4,2 %.

6. Les produits avicoles

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	- 4,6	+ 3,1	- 1,6
dont : volailles (77,2 %)*	- 4,8	+ 0,9	- 4,0
oeufs (22,8 %)*	- 3,6	+ 10,7	+ 6,7

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2005.

Pour les **volailles**, la valeur de la production diminue en 2006. La crainte des risques d'introduction du virus de la grippe aviaire atteint fortement la filière volaille qui était déjà confrontée à une baisse tendancielle de sa production et de ses exportations depuis une dizaine d'années. Ainsi, le volume de production continue à décroître, mais plus fortement qu'en 2005 ; la baisse de la production s'accroît au premier semestre 2006, puis elle se ralentit. La baisse des abattages est particulièrement forte pour les poulets et les pintades. Pour les élevages de dindes, dont l'activité était déjà en fort repli ces dernières années, l'effet ponctuel de la crise est moins marqué. Les abattages de canards se stabilisent. Le solde du commerce extérieur se dégrade. En effet, en raison de la grippe aviaire, de nombreux pays ont décrété un embargo sur les volailles françaises

de mars à juin 2006 et la baisse des exportations a été importante. Les prix augmentent légèrement. Le prix du poulet standard s'accroît un peu tandis que le prix du poulet label se maintient à un très haut niveau en raison de la faiblesse de l'offre. En revanche, le prix des découpes de dindes se replie.

Pour les **oeufs**, la valeur de la production augmente en 2006. Le volume de production est inférieur de 3,6 % à celui de 2005 ainsi qu'à la moyenne des cinq dernières années. Les mises en place de poulettes de ponte ont diminué. La cotation des œufs se redresse nettement en 2006, malgré une baisse sensible pendant l'été. Le prix à la production dépasse de 10,7 % celui de 2005, mais il est équivalent au prix moyen des cinq dernières années qui intègre l'année 2003 aux cours exceptionnellement élevés.

La crise aviaire

Quelques données de cadrage sur la filière avicole

Dans les comptes nationaux définitifs 2004, la production de volailles vivantes représente 2,8 milliards d'euros, la production d'œufs 0,9 milliard, soit respectivement 4 % et 1 % de la production agricole. La production de viande de volaille s'élève à 5,4 milliards d'euros, soit 4 % de la production des industries agro-alimentaires. Si le commerce extérieur de volailles vivantes est très faible, les exportations de viande de volaille représentent 19 % de la valeur des abattages. Le commerce extérieur de viande de volaille est excédentaire de 597 millions d'euros en 2004.

Avant même la grippe aviaire, la filière avicole était une filière fragilisée. Alors que la production de volailles avait doublé entre 1980 et 1998, l'activité fléchit à partir de 1999¹. La filière perd alors des parts de marché, tant sur son marché intérieur que sur son marché extérieur. La concurrence de pays tels que les Etats-Unis, le Brésil et la Thaïlande s'accroît, dans un contexte de baisse des restitutions à l'exportation. La concurrence étrangère et la baisse de la demande intérieure pèsent

sur les prix payés aux producteurs. Ceux-ci baissent sur les années 2002, 2003 et à nouveau en 2005. En situation de surproduction, la filière fait l'objet d'un plan d'aide à la cessation d'activité sur les années 2003 et 2004.

Une crise médiatique

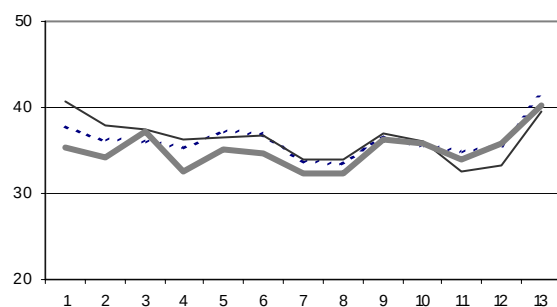
La crise aviaire de 2005-2006 ressemble à bien des égards à la crise bovine d'octobre 2000 liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Même si les effets de l'épizootie elle-même sont statistiquement négligeables², une forte médiatisation provoque une crise de confiance des consommateurs et la demande s'effondre. La consommation des ménages en viande de volaille fléchit d'abord en octobre 2005, puis elle chute en février 2006, en ce qui concerne surtout la viande de poulet label et de dinde. La demande extérieure chute également : une quarantaine de pays décident en mars de mettre l'embargo sur la viande de volailles d'origine française et les autres pays réduisent leurs achats.

Légende des graphiques

----- 2004 — 2005 — 2006 +---+ 2007

Consommation des ménages

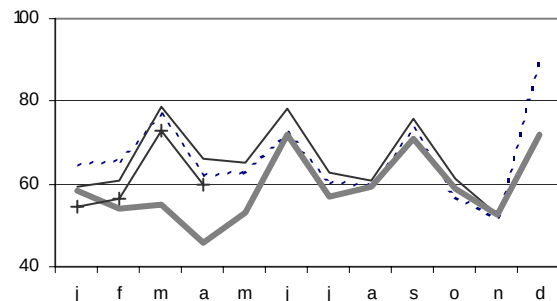
en milliers de tonnes (sur 13 périodes de 4 semaines)



Source : SECODIP

Mises en place de poussins - poulets de chair

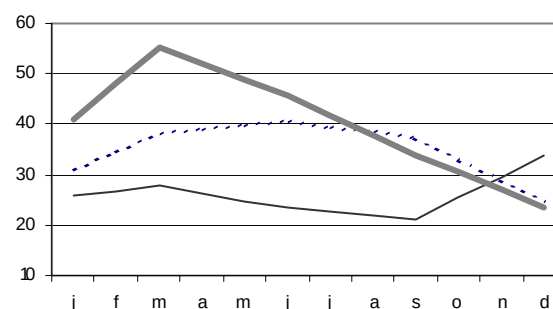
en millions de têtes



Source : Agreste

Stocks de viandes de volailles dans les abattoirs

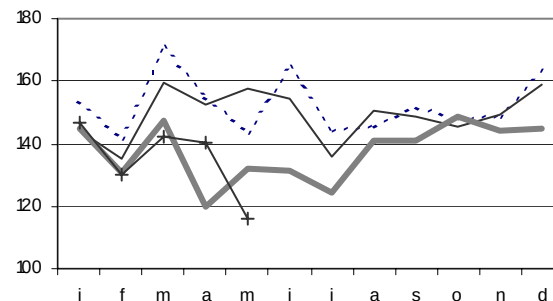
en milliers de tonnes



Source : Agreste

Abattages contrôlés de volailles

en milliers de tonnes

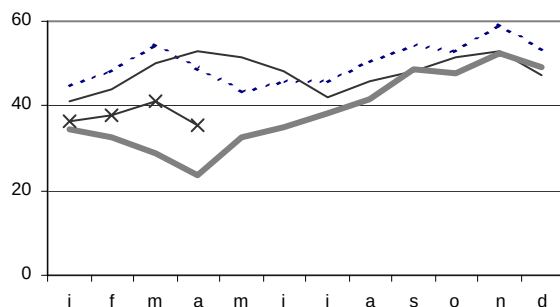


Source : Agreste

1. « La filière avicole à l'aune de son passé », Agreste Primeurs n°177, avril 2006.

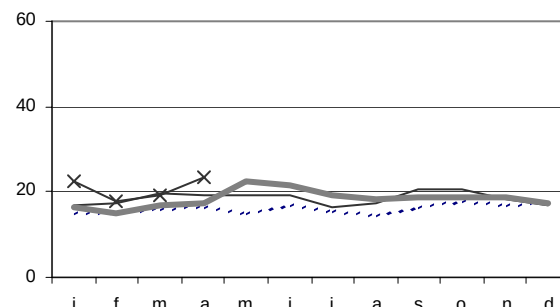
2. En France, en dehors des oiseaux sauvages, la grippe aviaire n'a touché qu'un élevage de dindes, signalé dans l'Ain en février 2006.

Exportations de viande de volaille en milliers de tonnes



Source : Douanes

Importations de viande de volaille en milliers de tonnes



Source : Douanes

Une répercussion rapide sur la production

Comme la production de volailles est une production à cycle court (40 à 90 jours), d'animaux qui doivent être abattus à terme, la filière réagit rapidement à la chute de la demande. Les mises en place de poussins diminuent dès le mois de décembre 2005 puis plus nettement au printemps 2006 après la deuxième alerte. Ainsi, avec un décalage de deux à trois mois, les abattages de volailles destinées à la consommation commencent à diminuer. Jusqu'en juillet 2006, les abattages se situent nettement en dessous des années précédentes puis, au second semestre, semblent reprendre un profil saisonnier habituel. En septembre 2006, les abattages de volailles restent cependant inférieurs de 4 % aux abattages de septembre 2005.

Les prix : de la production à la consommation

Contrairement à la crise de l'ESB qui avait fait chuter le prix des bovins de 20 % en octobre 2000, la crise aviaire a peu d'effet, du moins à court terme, sur les prix à la production des volailles. Dans la filière avicole, les élevages sous contrat sont en effet prépondérants. C'est au stade intermédiaire qu'on observe des variations de prix de forte amplitude, comme en témoigne l'indice de prix de gros à Rungis. Pour le consommateur, la baisse

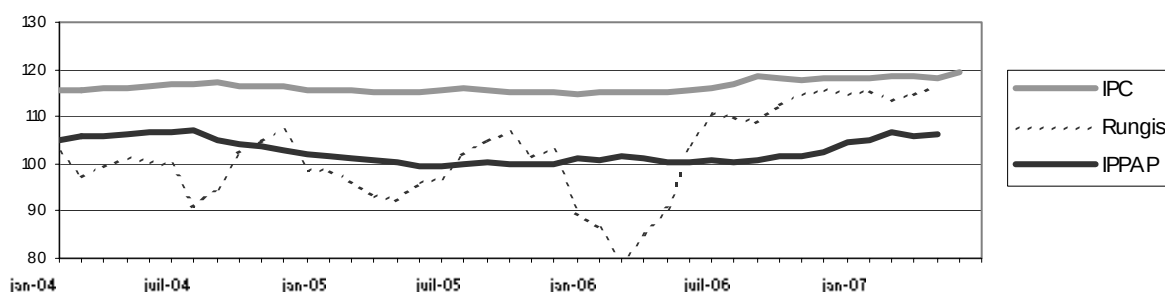
des prix est très faible sur le premier semestre ; en revanche, au second semestre, la baisse de l'offre fait remonter les prix à la consommation qui se situent en août et septembre 2,6 points au-dessus des prix des mêmes mois de 2005.

Des effets durables ?

Globalement sur l'année 2006, la production de volailles a diminué de 4,8 % en volume par rapport à 2005. L'excédent du commerce extérieur de viande de volailles s'est réduit de 523 millions d'euros en 2005 à 404 millions d'euros en 2006 (-119 millions). La mise en place d'un dispositif de prévention et de surveillance, ainsi que les évaluations rassurantes présentées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), ont été à même d'éviter une nouvelle crise de confiance chez le consommateur au cours de l'hiver 2006-2007. Fin 2006, la consommation des ménages avait retrouvé son niveau d'avant-crise, les exportations également. Mais au vu des premiers résultats 2007, les exportations semblent devoir être durablement affectées et la pénétration du marché intérieur par les importations s'est accrue. La production avicole semble reprendre son évolution tendancielle, orientée à la baisse.

Prix des volailles :

indice de prix à la production (IPPAP), indice de prix de gros à Rungis (IPGA), indice de prix à la consommation (IPC)
indices 100 en 2000



Source : Insee

7. Les autres produits animaux

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble hors subventions	- 2,4	- 2,6	- 5,0
dont :			
lait et produits laitiers** (92,5 %)*	- 2,7	- 2,9	- 5,4
Subventions sur les produits	- 2,8	0,0	0,0
Ensemble au prix de base	-2,5	-8,7	- 10,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2005.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production des autres produits animaux diminue (- 5,0 %).

La collecte laitière est en baisse en 2006. Le repli du nombre de vaches laitières se poursuit. De plus, l'effectif de génisses laitières diminue aussi, ce qui limite le renouvellement du cheptel laitier. Cette baisse est atténuée par l'amélioration de la productivité laitière des vaches. Ainsi, le volume de production recule de 2,7 %.

Le prix à la production (hors subventions) du lait diminue à nouveau cette année (- 2,9 %) dans un contexte de baisse des prix d'intervention du beurre et des poudres de lait décidée par la Commission européenne dans le cadre de la réforme de la Pac, et d'aide directe aux producteurs. Les prix à la production des produits laitiers de grande consommation (fromages, produits frais) restent stables tandis que les cours des produits industriels

(beurre et poudres) fléchissent dans le sillage des prix d'intervention et des cours mondiaux qui diminuent en raison d'une production laitière mondiale en progression et d'une consommation en baisse. Il en résulte un recul du prix du lait qui reste en grande partie indexé sur les cours de ces produits. Ainsi, le prix de la production diminue de 2,9 % en 2006.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers décroît de 5,4 %. La filière laitière est marquée par une profonde restructuration de ses moyens de production.

L'aide directe sur le lait mise en place en 2004 compense la baisse de prix du lait jusqu'en 2007. Elle augmente encore en 2006, mais elle est découplée et intégrée au paiement unique. Ainsi, la valeur de la production de lait au prix de base décroît de 11,9 %.

L'INVESTISSEMENT AGRICOLE

**Tableau 1 – Formation brute de capital fixe
à prix courants**

**Tableau 2 – Formation brute de capital fixe
à prix constants 2000**

**Tableau 3 – Consommation de capital fixe
à prix courants**

**Tableau 4 – Consommation de capital fixe
à prix constants 2000**

Tableau 1
Formation brute de capital fixe de la branche agriculture
à prix courants

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980	315	260	575	2714	944	114	3772	4347
1981	465	317	782	3010	1005	128	4143	4925
1982	573	347	920	3610	1084	155	4849	5769
1983	562	390	952	3688	1113	161	4962	5914
1984	247	427	674	3746	1152	172	5070	5744
1985	454	433	887	3666	1220	178	5064	5951
1986	201	483	684	3495	1266	179	4940	5624
1987	84	580	664	3659	1318	178	5155	5819
1988	311	491	802	4231	1471	183	5885	6687
1989	208	591	799	4679	1528	201	6408	7207
1990	546	847	1393	4469	1653	204	6326	7719
1991	308	691	999	4182	1804	197	6183	7182
1992	444	624	1068	3783	1745	190	5718	6786
1993	386	541	927	3589	1553	190	5332	6259
1994	544	414	958	4030	1556	192	5778	6736
1995	605	463	1068	4350	1711	211	6272	7340
1996	507	432	939	4774	1892	220	6886	7825
1997	387	473	860	5000	1937	234	7171	8031
1998	378	565	943	5276	2028	259	7563	8506
1999	454	629	1083	5389	2187	268	7844	8927
2000	602	580	1182	5322	2273	271	7866	9048
2001	458	592	1050	5058	2697	272	8027	9077
2002	314	572	886	5066	2507	299	7872	8758
2003	201	513	714	5279	2465	319	8063	8777
2004	243	520	763	5625	2529	326	8480	9243
2005	409	588	997	5770	2522	338	8630	9627
2006	457	608	1065	5818	2727	365	8910	9975

Source : Insee

Tableau 2
Formation brute de capital fixe de la branche agriculture
à prix constants 2000

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980	476	565	1041	5573	1939	207	7719	8760
1981	427	601	1028	5437	1866	206	7509	8537
1982	489	578	1067	5815	1785	227	7827	8894
1983	457	610	1067	5413	1708	219	7340	8407
1984	198	595	793	5205	1662	228	7095	7888
1985	348	571	919	4914	1779	230	6923	7842
1986	159	576	735	4466	1723	232	6421	7156
1987	50	727	777	4521	1760	236	6517	7294
1988	227	590	817	5043	1908	238	7189	8006
1989	155	686	841	5402	1941	244	7587	8428
1990	405	1001	1406	5076	2044	250	7370	8776
1991	302	808	1110	4536	2138	243	6917	8027
1992	411	735	1146	4014	2030	242	6286	7432
1993	352	642	995	3837	1777	251	5865	6859
1994	481	488	969	4247	1769	255	6271	7240
1995	587	523	1110	4659	1933	278	6870	7980
1996	538	475	1013	5059	2114	285	7458	8471
1997	388	510	898	5265	2119	289	7673	8571
1998	370	596	966	5615	2133	288	8036	9002
1999	459	651	1110	5684	2264	289	8237	9347
2000	602	580	1182	5322	2273	271	7866	9048
2001	488	576	1064	4895	2549	256	7700	8764
2002	347	546	893	4867	2321	258	7446	8339
2003	192	475	667	5025	2210	265	7500	8167
2004	224	460	684	5264	2168	251	7682	8366
2005	380	491	871	5191	2102	251	7544	8415
2006	405	488	893	5215	2132	262	7609	8502

Source : Insee

Tableau 3
Consommation de capital fixe de la branche agriculture
à prix courants

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980		251	251	2589	751	114	3454	3705
1981		292	292	2970	853	128	3951	4243
1982		331	331	3371	984	155	4510	4841
1983		359	359	3717	1071	161	4949	5308
1984		405	405	3927	1151	172	5250	5655
1985		434	434	4038	1150	177	5365	5799
1986		494	494	4180	1243	179	5602	6096
1987		483	483	4259	1278	178	5715	6198
1988		489	489	4383	1333	182	5898	6387
1989		518	518	4523	1379	200	6102	6620
1990		510	510	4566	1438	204	6208	6718
1991		527	527	4702	1526	196	6424	6951
1992		529	529	4695	1575	189	6459	6988
1993		527	527	4557	1606	187	6350	6877
1994		531	531	4550	1621	190	6361	6892
1995		551	551	4436	1643	205	6284	6835
1996		561	561	4484	1682	214	6380	6941
1997		570	570	4529	1739	227	6495	7065
1998		581	581	4527	1828	256	6611	7192
1999		595	595	4635	1880	264	6779	7374
2000		612	612	4935	1975	268	7178	7790
2001		626	626	5130	2136	269	7535	8161
2002		634	634	5175	2212	297	7684	8318
2003		645	645	5241	2306	317	7864	8509
2004		666	666	5370	2431	324	8125	8791
2005		697	697	5618	2512	336	8466	9163
2006		716	716	5663	2691	362	8716	9432

Source : Insee

Tableau 4
Consommation de capital fixe de la branche agriculture
à prix constants 2000

En millions d'euros

	Bétail	Plantations	Produits agricoles	Matériels	Bâtiments	Autres produits	Produits non agricoles	TOTAL
1980		518	518	5317	1542	207	7066	7584
1981		528	528	5362	1586	206	7154	7682
1982		537	537	5428	1620	227	7275	7812
1983		546	546	5454	1644	219	7317	7863
1984		553	553	5454	1660	228	7342	7895
1985		558	558	5422	1678	229	7329	7887
1986		564	564	5347	1691	231	7269	7833
1987		574	574	5272	1706	236	7214	7788
1988		578	578	5237	1729	237	7203	7781
1989		586	586	5230	1751	244	7225	7811
1990		606	606	5197	1777	250	7224	7830
1991		618	618	5123	1809	243	7175	7793
1992		626	626	5012	1832	240	7084	7710
1993		631	631	4891	1838	248	6977	7608
1994		628	628	4808	1842	252	6902	7530
1995		624	624	4764	1856	272	6892	7516
1996		618	618	4758	1879	279	6916	7534
1997		615	615	4774	1901	282	6957	7572
1998		613	613	4826	1923	285	7034	7647
1999		616	616	4892	1946	284	7122	7738
2000		612	612	4935	1975	268	7178	7790
2001		609	609	4947	2019	252	7218	7827
2002		604	604	4957	2048	256	7261	7865
2003		597	597	4978	2068	263	7309	7906
2004		589	589	5014	2084	249	7347	7936
2005		582	582	5038	2094	249	7381	7963
2006		576	576	5059	2104	259	7422	7998

Source : Insee

Tableaux annexes

OPTIQUE TRÉSORERIE, ÉLÉMENTS DU COMPTE DE CAPITAL, ASSURANCE-DOMMAGES

Le résultat et le revenu agricoles en optique trésorerie

Les comptes de l'agriculture se sont alignés, depuis la base 95, sur le concept central de la comptabilité nationale qui est celui de la production. Les indicateurs de revenu présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation sont donc évalués en *optique production*.

Toutefois, du fait des décalages de trésorerie importants que peuvent induire la constitution ou l'écoulement de stocks de produits agricoles, ainsi que du délai séparant le versement des subventions de leur fait générateur, il a paru intéressant d'évaluer également les soldes en *optique trésorerie*.

Sur le résultat agricole, le passage entre les deux notions se fait de la façon suivante :

Résultat net agricole en optique production

- Variations de stocks (au prix de base)
- + Subventions sur variations de stocks
- FBCF de biens agricoles
- + (subventions versées - subventions dues)
- (impôts versés - impôts dus)
- = Résultat net agricole en optique trésorerie.

Le même calcul est effectué sur le revenu net d'entreprise.

Éléments du compte de capital

Le cadre comptable du compte spécifique de la branche agriculture est présenté selon une séquence de trois comptes : le compte de production, le compte d'exploitation et le compte de revenu d'entreprise.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments du compte de capital sont évalués. Il s'agit des postes suivants :

- la formation brute de capital fixe (FBCF) de la branche agriculture en produits agricoles (bétail et

plantations) et en produits non agricoles (matériels, bâtiments et autres produits).

- la consommation de capital fixe (CCF) de la branche agriculture qui concerne les plantations, les matériels, les bâtiments et les autres produits du capital fixe.

- les variations de stocks, qui comprennent les variations de stocks *producteurs* et les variations de stocks *utilisateurs* de la branche agriculture. Ces derniers concernent deux produits : d'une part, les semences et d'autre part les engrais, pour lesquels on mesure la différence entre les achats et la consommation effective au cours de l'exercice.

- les transferts en capital, qui comprennent les aides à l'investissement et les autres transferts en capital. Les aides à l'investissement concernent principalement l'aide à la restructuration du vignoble, des aides liées à l'acquisition de bâtiments agricoles, des aides aux bâtiments d'élevage ainsi que des aides diverses versées par les collectivités territoriales. Les aides à l'investissement comprennent également les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) conclus dans le cadre des actions liées à l'installation et à la modernisation des exploitations et, à partir de 2003, les contrats d'agriculture durable (CAD) qui se substituent aux CTE. Les autres transferts en capital sont constitués des aides à la cessation de l'activité laitière, de l'aide à la reconversion du vignoble, de la dotation aux jeunes agriculteurs et d'aides diverses versées par les collectivités territoriales.

Les primes et les indemnités d'assurance-dommages

Conformément au SEC 95, ces flux sont enregistrés dans le compte de distribution secondaire des revenus, qui n'est pas retracé dans la séquence comptable du compte spécifique de l'agriculture.

Tableau 1
Le résultat agricole net en optique trésorerie de 1990 à 2006

Valeurs en millions d'euros – Evolutions en %

		1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Résultat agricole net en optique production	(1)	23239	20274	21403	20229	22442	23480	23420	23616	24393	23001	22699	22918	22324	21948	21516	20411	22342
Variations de stocks	(2)	615	-1774	-476	-867	612	232	773	-242	-276	-553	546	455	-851	-828	489	-814	46
FBCF	(3)	1393	999	1068	927	958	1068	939	860	943	1083	1182	1050	886	714	763	997	1065
Correction pour droits et obligations ¹	(4)	-53	-36,7	-660	-28	-87	-40	175	-85	-11	-212	589	310	161	-388	289	20	620
Résultat agricole net en optique trésorerie	(5)	21178	21012	20151	20141	20785	22140	21881	22913	23715	22329	21560	21723	22450	21674	20553	20247	21851
Evolution du résultat agricole net en optique production		7,6	-12,8	5,6	-5,5	10,9	4,6	-0,3	0,8	3,3	-5,7	-1,3	1,0	-2,6	-1,7	-2,0	-5,1	9,5
Evolution du résultat agricole net en optique trésorerie	(6)	9,3	-0,8	-4,1	0,0	3,2	6,5	-1,2	4,7	3,5	-5,8	-3,4	0,8	3,3	-3,5	-5,2	-1,5	7,9
Evolution du nombre d'UTA totales	(7)	-4,0	-4,4	-4,3	-5,3	-3,5	-3,0	-2,6	-2,5	-1,8	-1,6	-1,4	-1,8	-1,7	-1,7	-2,1	-2,0	-1,9
Evolution du prix du PIB	(8)	2,2	2,3	2,1	1,9	1,5	1,2	1,7	1,1	0,9	-0,1	1,4	2,0	2,4	1,9	1,6	1,7	2,3
Evolution du résultat agricole net en optique trésorerie par UTA totales, en termes réels	(9)	11,4	1,5	-1,9	3,6	5,3	8,5	-0,2	6,3	4,4	-4,2	-3,4	0,6	2,7	-3,6	-4,7	-1,2	7,6

(5) = (1) - (2) - (3) +(4)

(9) = (6)/(7)/(8)

1. Corrections sur subventions (+ 623 millions d'euros) et sur impôts sur les produits (-3 millions d'euros).

Source : Insee

Tableau 2**Le revenu net d'entreprise agricole en optique trésorerie de 1990 à 2006**

Valeurs en millions d'euros – Evolutions en %

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Revenu net d'entreprise en optique production (1)	15442	12449	13330	12097	14795	15684	15542	15751	16258	14987	14295	14111	13517	13005	12431	11089	12801
Variations de stocks (2)	615	-1774	-476	-867	612	232	773	-242	-276	-553	546	455	-851	-828	489	-814	46
FBCF (3)	1393	999	1068	927	958	1068	939	860	943	1083	1182	1050	886	714	763	997	1065
Correction pour droits et obligations ¹ (4)	-53	-37	-660	-28	-87	-40	175	-85	-11	-212	589	310	161	-388	289	20	620
Revenu net d'entreprise en optique trésorerie (5)	13381	13187	12078	12009	13138	14344	14004	15048	15580	14245	13156	12916	13643	12731	11468	10925	12310
Evolution du revenu net d'entreprise en optique production	10,2	-19,4	7,1	-9,2	22,3	6,0	-0,9	1,3	3,2	-7,8	-4,6	-1,3	-4,2	-3,8	-4,4	-10,8	15,4
Evolution du revenu net d'entreprise en optique trésorerie (6)	13,2	-1,5	-8,4	-0,6	9,4	9,2	-2,4	7,5	3,5	-8,6	-7,6	-1,8	5,6	-6,7	-9,9	-4,7	12,7
Evolution du nombre d'UTA non salariées (7)	-4,6	-5,0	-5,1	-6,5	-4,5	-4,1	-3,9	-4,1	-3,3	-3,1	-3,1	-2,6	-2,6	-2,6	-2,9	-2,9	-2,8
Evolution du prix du PIB (8)	2,2	2,3	2,1	1,9	1,5	1,2	1,7	1,1	0,9	-0,1	1,4	2,0	2,4	1,9	1,6	1,7	2,3
Evolution du revenu net d'entreprise en optique trésorerie par UTA non salariées, en termes réels (9)	16,1	1,5	-5,5	4,4	12,8	12,5	-0,1	10,8	6,1	-5,6	-6,0	-1,2	5,9	-6,0	-8,7	-3,6	13,3

(5) = (1) - (2) - (3) +(4)

(9) = (6)/(7)/(8)

1. Corrections sur subventions (+ 623 millions d'euros) et sur impôts sur les produits (-3 millions d'euros).

Source : Insee

Tableau 3

Variations de stocks producteurs et FBCF de 1990 à 2006 : ventilation par produits

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Variations de stocks producteurs																	
Céréales	-265	236	-127	-515	164	48	221	-129	-100	-136	-15	-102	46	-283	362	-285	253
Plantes industrielles	150	-149	-90	32	37	-28	-18	17	69	-123	-11	-53	24	42	71	-56	-36
Fruits et légumes, pdterre	108	35	-416	115	289	-30	36	-59	134	-116	-37	260	-99	33	-26	-6	241
Vins	487	-1821	411	-406	114	147	423	-41	-395	-126	401	143	-633	-630	236	-406	-502
Autres produits végétaux	52	5	-90	-77	-10	76	100	46	25	-26	22	117	-49	167	-91	-93	79
Bétail	82	-79	-165	-16	18	19	10	-76	-10	-26	186	90	-141	-157	-64	33	11
Total	615	-1774	-476	-867	612	232	773	-242	-276	-553	546	455	-851	-828	489	-814	46
FBCF en produits agricoles																	
Plantations	847	691	624	541	414	463	432	473	565	629	580	592	572	514	520	588	608
Bétail	546	308	444	386	544	605	507	387	378	454	602	458	314	201	243	409	457
Total	1393	999	1068	927	958	1068	939	860	943	1083	1182	1050	886	714	763	997	1065

Source : Insee

Tableau 4
Eléments du compte de capital de 1990 à 2006

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Variations des actifs																	
Formation brute de capital fixe	7719	7182	6786	6259	6736	7340	7825	8031	8506	8927	9048	9077	8758	8777	9243	9627	9975
Consommation de capital fixe	6718	6951	6988	6877	6892	6835	6941	7065	7192	7374	7790	8161	8318	8509	8791	9163	9432
Variations de stocks	572	-1911	-871	-896	812	520	800	-234	-309	-582	565	422	-930	-835	536	-860	68
Variations des passifs et de la valeur nette																	
Aides à l'investissement	319	366	306	323	241	250	238	198	222	248	260	288	344	399	361	365	468
Autres transferts en capital	648	556	517	387	422	409	355	194	200	157	222	238	232	193	171	224	248

Source : Insee

Tableau 5
Primes et indemnités d'assurance-dommages de 1990 à 2006

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Primes	1071	1063	1210	1251	1213	1164	1147	1177	1223	1191	1157	1317	1340	1470	1397	1476	nd
Indemnités	591	549	665	714	629	660	638	639	713	658	525	715	858	905	753	832	nd

Source : Insee

Le passage à la base 2000 s'est accompagné d'une première publication des séries 1959-2005 des comptes spécifiques de l'agriculture de juin à décembre 2005. Un changement méthodologique, appliqué dans le cadre central mais différé dans le compte spécifique de l'agriculture, a été mis en œuvre ultérieurement. Il concernait les SIFIM ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés. De nouvelles séries 1959-2005, accompagnées d'un dossier méthodologique, ont ainsi été publiées en juin 2006. Les comptes de l'agriculture ont désormais adopté le rythme des campagnes de comptes courantes. Cependant, pour tenir compte des derniers enseignements de l'enquête structure, les séries d'emploi ont été modifiées sur les années 2000-2005.

Les comptes d'une même année font l'objet de quatre estimations, en fonction des sources disponibles. La version prévisionnelle est présentée en décembre de l'année en cours, la version provisoire est présentée en juin de l'année $n+1$, la version semi-définitive en juin $n+2$ et la version définitive en juin $n+3$. Sont retracées ici les révisions des comptes publiés dans ce volume par rapport à la version de la campagne de comptes précédente.

Les indicateurs de revenu de l'agriculture présentés sont le résultat agricole net et le revenu net d'entreprise agricole.

Le résultat agricole net, encore appelé valeur ajoutée nette au coût des facteurs, est égal à :
valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production.

Le revenu net d'entreprise agricole est le solde du compte de revenu. Il est égal à :
résultat agricole net - rémunération des salariés - intérêts - charge locative nette.

Le résultat agricole net est exprimé par UTA (unité de travail annuel, équivalent temps plein de l'agriculture) et le revenu net d'entreprise agricole est exprimé en UTANS (unité de travail annuel non salarié). Ces indicateurs sont présentés en termes réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du prix du PIB.

Le compte 2004 définitif

Dans la version du compte définitif, la production au prix de base est corrigée de + 0,3 point par rapport à la version semi-définitive. Ceci se traduit mécaniquement, en l'absence de révision des

consommations intermédiaires, par une révision de + 0,6 point sur la valeur ajoutée brute et + 0,7 point sur la valeur ajoutée nette. Compte tenu des subventions d'exploitation et des impôts sur la production, le résultat agricole en valeur nominale est révisé de + 0,5 point. Après prise en compte des intérêts hors sifim et des charges locatives, révisés respectivement à la hausse de + 0,8 et + 0,6 point, le revenu net d'entreprise agricole n'est révisé que de + 0,1 point en valeur nominale.

L'évolution de l'emploi agricole exprimé en UTA passe de -1,7 % au compte semi-définitif à -2,1 % au compte définitif, soit une révision de -0,4 point, pour tenir compte de l'accélération de la baisse de l'emploi dont fait état la dernière enquête structure 2005. L'emploi non agricole exprimé en UTANS passe de -2,6 % à -2,9 %, soit une révision de -0,3 point.

L'évolution du prix du PIB est corrigée de 1,67 à 1,59, soit -0,1 point.

Les révisions portant sur la production, l'emploi et le prix du PIB vont dans le sens d'une révision à la hausse des indicateurs de revenu.

Dans le compte définitif 2004, l'évolution du résultat agricole net par actif en termes réels est évaluée à -1,5 % au lieu de -2,4 % dans la version semi-définitive (**révision + 0,9 point**). L'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à -3,1 % au lieu de -3,6 % (**révision + 0,5 point**).

Le compte 2005 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2005, l'évolution de la production au prix de base est révisée de + 0,4 point par rapport à la version provisoire du compte. Les consommations intermédiaires sont légèrement corrigées à la hausse, ainsi que la consommation de capital fixe, ce qui limite l'impact de la révision de la production à + 0,6 point au niveau de la valeur ajoutée brute et nette.

Les subventions d'exploitation sont révisées de + 2,2 points. L'exonération de la modulation sur les 5000 premiers euros d'aides que perçoivent les exploitations donne lieu à une aide spécifique européenne, appelée « paiement supplémentaire », dont le montant est désormais connu (50 millions d'euros ont été versés en 2006 au titre de 2005).

Les effets des révisions se conjuguent pour augmenter le résultat agricole net de + 1,3 point, et le revenu d'entreprise agricole de + 2,9 points.

L'évolution de l'emploi agricole exprimé en UTA passe de -1,7 % au provisoire à -2,0 % au compte semi-définitif, soit une révision de -0,3 point. L'emploi non agricole exprimé en UTANS passe de -2,6 % à -2,9 %, soit une révision de -0,3 point.

L'évolution du prix du PIB est corrigée de 1,87 à 1,74, soit -0,13 point.

Les révisions de l'emploi et du prix du PIB vont dans le sens d'une révision à la hausse des indicateurs de revenu.

Dans le compte semi-définitif 2005, l'évolution du résultat agricole net en termes réels est évaluée à -4,8 % dans la version semi-définitive du compte au lieu de -6,5 % dans la version provisoire (**révision + 1,7 point**). L'évolution du revenu net d'entreprise agricole en termes réels est évaluée à -9,7 % au lieu de -13,0 % (**révision + 3,3 points**).

Le compte 2005 avait déjà été fortement révisé entre le prévisionnel et le provisoire. L'évolution de la production avait été révisée de +1,2 point, principalement à cause du prix du vin et des fruits sous-estimés au prévisionnel. Les subventions d'exploitation avaient également été fortement corrigées à la hausse (+7,6 points), par l'introduction de 170 millions d'euros supplémentaires au titre des calamités agricoles (sécheresse 2005), dont le montant n'était pas connu à la date de clôture du compte prévisionnel (la circulaire d'application pour procéder à l'instruction des dossiers datait de novembre et les mises en paiement ont été faites en 2006).

Le compte 2006 provisoire

Dans la version provisoire du compte 2006, la production est révisée de +0,6 point. La révision de la production hors subventions (+0,3 point) porte sur les volumes produits mais les prévisions de prix, en l'état actuel des sources, sont confirmées. Les subventions sur les produits, qui entrent dans la valeur de la production au prix de base, ont également été corrigées (banane, bétail). L'évolution des consommations intermédiaires se trouve quasiment reconduite. La valeur ajoutée brute est ainsi corrigée de +0,8 point et la valeur ajoutée nette de +1,3 point.

Après prise en compte des subventions d'exploitation et des impôts sur la production, le résultat agricole net est révisé de +0,6 point et le revenu net d'entreprise de +1,2 point.

L'évolution de l'emploi agricole exprimé en UTA passe de -1,7 % au compte prévisionnel à -1,9 % au compte provisoire, soit une révision de -0,2 point. L'emploi non agricole exprimé en UTANS passe de -2,6 % à -2,8 %, soit une révision de -0,2 point.

L'évolution du prix du PIB est corrigée de 2,0 à 2,27, soit +0,27 point.

Dans le compte provisoire 2006, l'évolution du résultat agricole net en termes réels est évaluée à +9,1 % au lieu de +8,6 % dans la version prévisionnelle (**révision +0,5 point**). L'évolution du revenu net d'entreprise agricole en termes réels est évaluée à +16,1 % au lieu de +14,9 % (**révision +1,2 point**).

Bilan des révisions des comptes¹

a) Résultat agricole net par actif en termes réels

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Prévisionnel						- 10,1	+ 8,6
Provisoire					- 1,6	- 6,5	+ 9,1
Semi-définitif				- 0,5	- 2,4	-4,8	
Définitif	-1,3	+ 0,9	-3,2	- 1,8	-1,5		
Révision (en point) ¹	/	/	/	- 1,3	+ 0,1	+ 5,3	+ 0,5

b) Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Prévisionnel						- 19,0	+ 14,9
Provisoire					- 3,7	-13,0	+ 16,1
Semi-définitif				- 1,6	- 3,6	- 9,7	
Définitif	-2,9	-0,6	-3,9	- 3,1	- 3,1		
Révision (en point) ¹	/	/	/	- 1,5	+ 0,6	+ 9,3	+ 1,2

1. Entre le premier et le dernier compte connu.

NB. En grisé, figurent les évaluations qui intègrent le traitement des SIFIM. Le traitement des SIFIM a un impact sur le résultat agricole net mais, par construction, est neutre sur le revenu net d'entreprise agricole.

LES ECHANGES EXTÉRIEURS AGROALIMENTAIRES

Graphique 1 – Échanges extérieurs en produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en 2006

Graphique 2 – Échanges extérieurs en produits des industries agroalimentaires en 2006

Tableau 1 – Détail du commerce extérieur en produits agricoles

Tableau 2 – Détail du commerce extérieur en produits des industries agroalimentaires

Tableau 3 – Exportations, importations et soldes agroalimentaires par zones géographiques en 2006

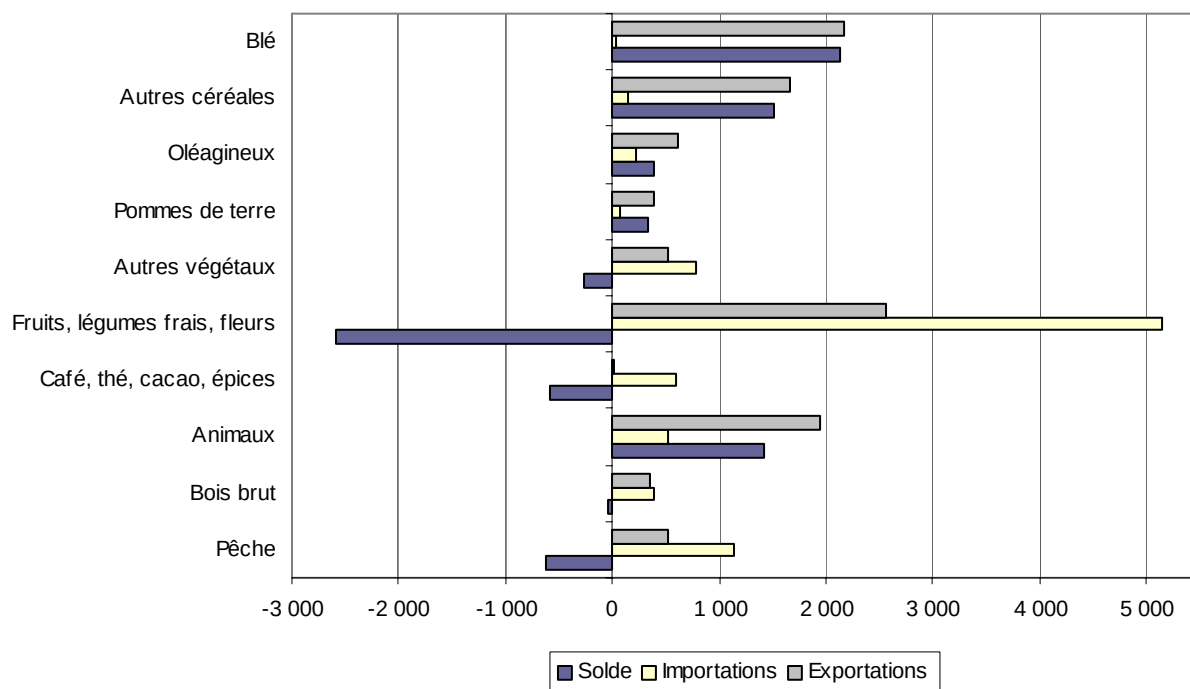
Tableau 4 – Exportations, importations et soldes agroalimentaires avec les pays de l'Union européenne en 2006

Tableau 5 – Principaux soldes excédentaires et déficitaires avec les pays tiers en 2006

Graphique 1

Échanges extérieurs en produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en 2006

En millions d'euros



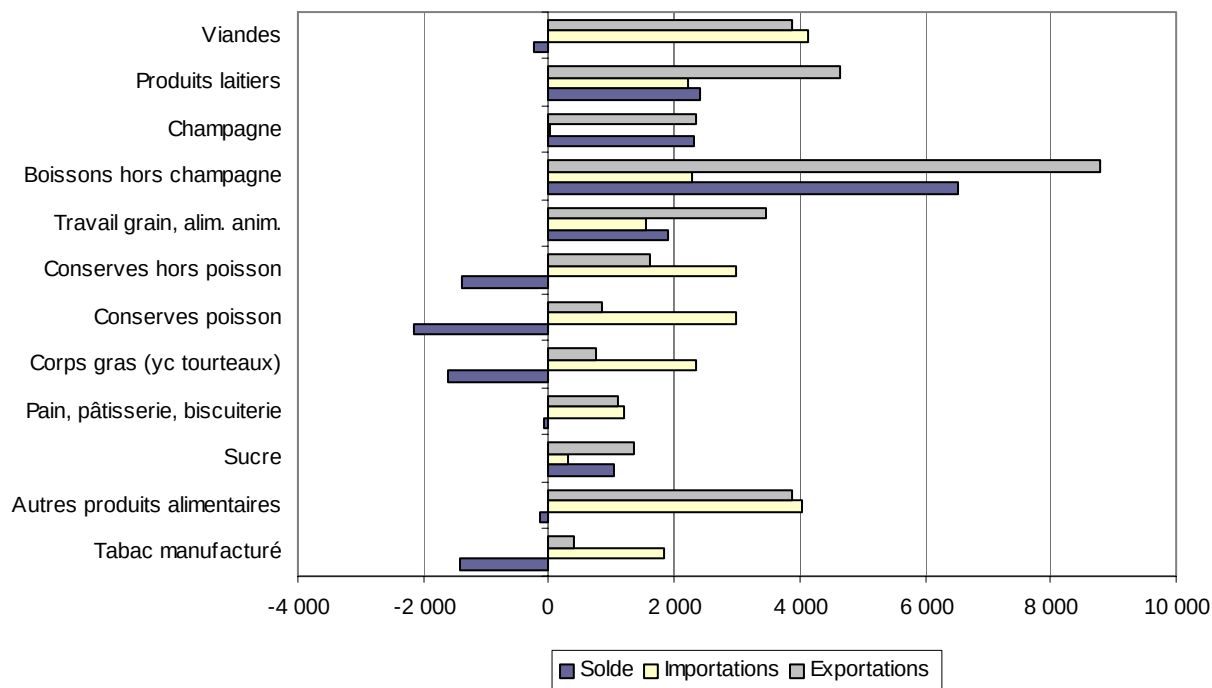
Autres végétaux : protéagineux, tabac, plantes à sucre, autres plantes industrielles, pommes de terre, plantes fourragères.

Source : comptes nationaux, Insee

Graphique 2

Échanges extérieurs en produits des industries agroalimentaires en 2006

En millions d'euros



Autres produits alimentaires : chocolat, pâtes alimentaires, thé et café, condiments, aliments diététiques, autres non cités ailleurs.

Conserves hors poisson : conserves de légumes et de pommes de terre, de fruits, de jus de fruits et de légumes.

Source : comptes nationaux, Insee

Tableau 1
Détail du commerce extérieur en produits agricoles

Valeurs en millions d'euros, évolutions annuelles en %

Produits de l'agriculture	NES 472	Exportations 2006		Importations 2006		Solde		
		Valeur	Évolution	Valeur	Évolution	2005	2006	Écart
Agriculture, sylviculture, pêche	EA	10 784	3,7%	9 068	2,8%	1 582	1 716	134
Agriculture, chasse, services annexes	GA01	9 906	3,9%	7 537	2,5%	2 185	2 369	184
Blé dur	HA01A	221	-9,8%	14	40,0%	235	207	-28
Blé tendre	HA01B	1 953	14,5%	17	-10,5%	1 686	1 936	250
Maïs	HA01C	1 068	-11,4%	117	-3,3%	1 085	951	-134
Orge	HA01D	530	-18,6%	6	-14,3%	644	524	-120
Autres céréales	HA01E	64	20,8%	18	12,5%	37	46	9
Pommes de terre	HA01F	396	51,7%	67	1,5%	195	329	134
Oléagineux	HA01G	617	22,9%	227	7,1%	290	390	100
Tabac	HA01H	135	19,5%	88	-21,4%	1	47	46
Plantes à sucre	HA01I	1	-50,0%	0	-100,0%	1	1	0
Plantes fourragères	HA01J	21	16,7%	11	22,2%	9	10	1
Autres plantes industrielles	HA01K	364	12,0%	689	22,4%	-238	-325	-87
Légumes frais	HA01L	908	-1,6%	1 596	2,2%	-638	-688	-50
Plantes et fleurs	HA01M	354	0,9%	1 114	1,5%	-746	-760	-14
Fruits	HA01O	1 301	2,7%	2 454	-2,3%	-1 246	-1 153	93
Café, thé, cacao, épices	HA01P	15	-6,3%	597	12,6%	-514	-582	-68
Gros bovins	HA01Q	1 312	5,6%	31	-26,2%	1 200	1 281	81
Veaux	HA01R	65	6,6%	55	22,2%	16	10	-6
Ovins, caprins	HA01S	42	-22,2%	29	-12,1%	21	13	-8
Équidés	HA01T	101	-3,8%	71	24,6%	48	30	-18
Porcins	HA01U	98	16,7%	26	13,0%	61	72	11
Volailles	HA01W	121	-19,9%	21	-12,5%	127	100	-27
Œufs	HA01X	104	1,0%	70	18,6%	44	34	-10
Autres produits d'élevage	HA01Y	115	17,3%	219	-5,2%	-133	-104	29
Sylviculture, exploitation forestière, services annexes	GA02	352	6,3%	386	0,0%	-55	-34	21
Pêche, aquaculture	GA03	526	-1,1%	1 145	6,0%	-548	-619	-71

Source : comptes nationaux, Insee (données provisoires)

Tableau 2

Détail du commerce extérieur en produits des industries agroalimentaires

Valeurs en millions d'euros, évolutions en %

Produits des industries agroalimentaires	NES 472	Exportations 2006		Importations 2006		Solde		
		Valeur	Évolution	Valeur	Évolution	2005	2006	Écart
Industries agroalimentaires	EB	33 065	8,7%	25 860	7,2%	6 295	7 205	910
Industries viande et lait	FB1	8 535	2,0%	6 350	5,6%	2 352	2 185	-167
Industries des viandes	GB01	3 891	1,7%	4 127	5,9%	-71	-236	-165
Viandes de boucherie	HB01A	2 399	8,4%	2 970	7,8%	-543	-571	-28
Viandes de volailles	HB01B	876	-14,8%	472	-6,5%	523	404	-119
Préparation à base de viandes	HB01C	616	5,1%	685	7,5%	-51	-69	-18
Industrie du lait	GB02	4 644	2,3%	2 223	5,0%	2 423	2 421	-2
Lait liquide et crème de lait	HB02A	449	-1,5%	306	10,5%	179	143	-36
Yaourts et desserts lactés frais	HB02B	418	15,5%	155	7,6%	218	263	45
Beurre	HB02C	185	-17,4%	411	5,7%	-165	-226	-61
Fromages	HB02D	2 337	3,8%	831	3,4%	1 448	1 506	58
Autres produits laitiers	HB02E	928	0,5%	368	10,8%	591	560	-31
Glaces et sorbets	HB02F	327	0,9%	152	-11,6%	152	175	23
Autres produits des IAA	FB2	24 530	11,2%	19 510	7,7%	3 943	5 020	1 077
Industrie des boissons	GB03	11 144	13,3%	2 310	6,6%	7 674	8 834	1 160
Boissons alcooliques distillées	HB03A	2 699	17,1%	714	5,6%	1 628	1 985	357
Alcool	HB03B	206	14,4%	124	79,7%	111	82	-29
Champagne	HB03C	2 339	15,6%	33	0,0%	1 991	2 306	315
Vins	HB03D	4 046	9,5%	491	2,1%	3 213	3 555	342
Cidre	HB03E	35	25,0%	8	-11,1%	19	27	8
Autres boissons fermentées	HB03F	24	-4,0%	31	-24,4%	-16	-7	9
Bières	HB03G	147	-6,4%	382	1,6%	-219	-235	-16
Malt	HB03H	281	-3,4%	11	22,2%	282	270	-12
Eaux et boissons rafraîchissantes	HB03I	1 367	20,2%	516	9,3%	665	851	186
Travail des grains, alim. animaux	GB04	3 448	11,0%	1 544	3,3%	1 611	1 904	293
Meunerie	HB04A	468	9,9%	176	-4,3%	242	292	50
Autres activités du grain	HB04B	474	5,8%	482	6,9%	-3	-8	-5
Amylacés	HB04C	1 070	14,8%	374	5,4%	577	696	119
Aliments animaux de la ferme	HB04D	24	14,3%	3	-25,0%	17	21	4
Aliments animaux de compagnie	HB04E	1 412	10,4%	509	1,6%	778	903	125
Industries alimentaires diverses	GB05	9 527	10,0%	13 822	8,9%	-4 028	-4 295	-267
Poisson transformé	HB05A	833	5,3%	2 979	12,7%	-1 852	-2 146	-294
Produits à base de pommes de terre	HB05B	1 020	10,2%	1 457	11,6%	-379	-437	-58
Jus de fruits et légumes	HB05C	162	27,6%	673	13,5%	-466	-511	-45
Produits à base de fruits et légumes	HB05D	419	7,2%	853	6,8%	-408	-434	-26
Huiles et graisses brutes ¹	HB05E	385	13,9%	1 616	6,9%	-1 173	-1 231	-58
Huiles, graisses raffin. de margarine	HB05F	370	27,6%	738	12,7%	-365	-368	-3
Pain et pâtisserie fraîche	HA05G	433	10,7%	187	1,1%	206	246	40
Biscuits, biscot., pâtiss. conservation	HA05H	669	1,7%	996	3,5%	-304	-327	-23
Sucre	HB05I	1 344	16,3%	290	3,9%	877	1 054	177
Chocolat, confiserie	HB05J	1 361	10,6%	1 651	2,5%	-379	-290	89
Pâtes alimentaires	HB05K	111	2,8%	313	9,1%	-179	-202	-23
Thé et café	HB05L	246	6,0%	650	21,7%	-302	-404	-102
Condiments et assaisonnement	HB05M	261	16,5%	376	4,4%	-136	-115	21
Aliments bébés	HB05N	268	1,1%	96	26,3%	189	172	-17
Industries alimentaires n.c.a.	HB05O	1 645	7,1%	947	6,0%	643	698	55
Tabac	GB06	411	-7,8%	1 834	4,2%	-1 314	-1 423	-109

1. Dont tourteaux.

Source : comptes nationaux, Insee (données provisoires)

Tableau 3

Exportations, importations et soldes agroalimentaires par zone géographique, en 2006

En milliards d'euros

Zones	Solde 2005	Exportations 2006	Importations 2006	Solde 2006
Monde	+7,9	43,8	34,9	+8,9
Union européenne à vingt-cinq	+6,7	31,8	24,7	+7,1
dont : zone euro	+3,7	25,3	21,5	+3,7
Pays tiers	+1,2	12,1	10,2	+1,9
OCDE hors membres de l'UE	+ 2,7	5,2	2,1	+3,1
dont : ALENA (EU, Canada, Mexique)	+1,8	3,2	0,9	+2,2
Japon	+0,9	1,0	0,0	+1,0
Amérique centrale et Amérique du Sud (hors Mexique)	-2,1	0,3	2,5	-2,2
dont : Brésil	-1,1	0,1	1,0	-0,9
Afrique du Nord	+0,5	1,3	0,7	+0,6
Afrique sub-saharienne	-0,5	0,9	1,3	-0,3
PECO non membres de l'UE ¹	+0,0	0,2	0,1	+0,0
CEI ²	+0,4	0,6	0,2	+0,4
Proche et Moyen-Orient	+0,5	0,8	0,3	+0,4
Asie et Océanie hors pays de l'OCDE	-0,4	1,5	2,0	-0,4
Reste du Monde	+0,2	1,4	1,1	+0,3

1. Pays d'Europe centrale et orientale concernés ici : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Serbie-et-Montenegro, Croatie, Roumanie.

2. Communauté des Etats indépendants.

Source : comptes nationaux Insee, Douanes, données provisoires

Tableau 4**Exportations, importations et solde agroalimentaires avec les pays de l'Union européenne en 2006**

En millions d'euros

Pays	Solde 2005	Exportations 2006	Importations 2006	Solde 2006
Union Européenne	6680	31758	24696	7062
Royaume-Uni ¹	2755	4934	1916	3017
Italie	2470	5430	2609	2822
Allemagne	1724	5586	3911	1675
Belgique	917	4971	4072	898
Grèce	557	760	120	640
Portugal	401	685	338	347
Luxembourg	254	385	103	282
Suède ¹	169	283	101	183
Finlande	134	188	39	148
Autriche	139	259	147	112
République tchèque ¹	83	142	51	91
Chypre ¹	22	48	2	46
Malte ¹	25	32	1	32
Lettonie ¹	23	39	7	31
Estonie ¹	20	28	6	23
Slovénie ¹	18	24	2	22
Slovaquie ¹	27	33	12	21
Hongrie ¹	-22	114	110	4
Lituanie ¹	-8	39	37	2
Danemark ¹	-69	472	538	-65
Pologne ¹	-77	272	366	-93
Irlande	-237	443	674	-232
Espagne	-589	3916	4759	-843
Pays-Bas	-2055	2675	4776	-2101

1. Pays en dehors de la zone euro en 2006.

Source : comptes nationaux Insee, Douanes, données provisoires

Tableau 5
Principaux soldes excédentaires et déficitaires avec les pays tiers en 2006

a) Excédents

En millions d'euros

Pays	Solde 2005	Exportations 2006	Importations 2006	Solde 2006
Etats-Unis	1535	2620	726	1894
<i>Alcools, vins, champagne</i>		2054		
Japon	926	1005	37	967
<i>Vins, eaux minérales, alcools</i>		545		
Suisse	648	1071	402	669
<i>Vins, champagne</i>		267		
Algérie	603	681	19	662
<i>Blés</i>		366		
Russie	364	512	59	453
<i>Alcools</i>		93		
Singapour	297	418	11	407
<i>Alcools, champagne</i>		333		
Canada	245	470	150	319
<i>Vins</i>		185		
Egypte	172	226	24	202
<i>Blé tendre</i>		152		
Arabie saoudite	223	197	1	196
<i>Viandes de volailles</i>		62		

Source : Douanes

b) Déficits

En millions d'euros

Pays	Solde 2005	Exportations 2006	Importations 2006	Solde 2006
Brésil	-1073	80	984	-904
<i>Tourteaux</i>			489	
Argentine	-346	16	496	-480
<i>Tourteaux et huiles végétales</i>			257	
Maroc	-344	211	589	-378
<i>Légumes et fruits frais</i>			355	
Côte d'Ivoire	-353	146	458	-312
<i>Cacao, beurre de cacao</i>			198	
Nouvelle-Zélande	-277	19	284	-265
<i>Viande de mouton</i>			136	
Norvège	-212	145	405	-260
<i>Poissons</i>			360	
Thaïlande	-206	73	318	-245
<i>Caoutchouc naturel</i>			97	
Chili	-202	19	240	-220
<i>Poissons congelés</i>			63	
Indonésie	-162	35	232	-197
<i>Caoutchouc naturel</i>			93	
Israël	-212	80	243	-164
<i>Fruits et légumes</i>			172	

Source : Douanes

Chronologie de l'année 2006

Monde

Janvier

- 1 : Les nouvelles règles communautaires en matière d'hygiène et de contrôle des denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale entrent en vigueur, ainsi que l'interdiction des antibiotiques à des fins d'engraissement des animaux d'élevage.
- 11 : L'Union européenne prolonge les mesures de surveillance des oiseaux migrateurs et des volailles dans les Etats membres jusqu'au 31 décembre 2006.
- 13 : La Commission européenne approuve l'importation dans l'Union européenne de trois maïs transgéniques de Monsanto.
- 18 : La conférence internationale des donateurs réunit à Pékin la somme de 1,9 milliard de dollars pour le premier plan d'action mondial pour la lutte contre la grippe aviaire.

Février

- 1 : La Commission européenne instaure un régime de certificats à l'importation pour les pommes originaires des pays tiers.
- 3 : La Commission européenne fixe des teneurs maximales en dioxine dans l'alimentation animale.
- 8 : La Commission européenne adopte un règlement facilitant la gestion des aides d'Etat dans le secteur agricole ainsi que les mesures de soutien en cas de crise.
- 11 : L'Union européenne enregistre ses premiers cas de grippe aviaire en Grèce et en Italie.
- 16 : L'Autriche, l'Allemagne et la Slovénie s'ajoutent aux pays touchés par la grippe aviaire.
- 18 : La France enregistre un cas de grippe aviaire dans un élevage de dindes situé dans l'Ain.

Mars

- 10 : L'Union européenne et les Etats-Unis signent le premier volet de l'accord bilatéral sur le vin. Cet accord apporte des précisions juridiques sur le respect des appellations d'origine qui ne devront plus être considérées comme des dénominations génériques aux Etats-Unis. Une deuxième phase de négociations portera sur la protection des indications géographiques et les techniques de fabrication des vins.
- 17 : Le Protocole de Carthagène sur la biosécurité aboutit à un accord sur l'étiquetage des cargaisons internationales d'organismes génétiquement modifiés vivants destinés à des fins alimentaires.

Avril

- 25 : Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne parviennent à un accord sur un cofinancement européen des mesures de soutien en faveur de la filière avicole.
- 27 : La Russie décide de bloquer ses importations de volailles quelle que soit leur provenance.

Mai

- 3 : La Commission européenne décide de lever l'embargo sur le bœuf britannique instauré en mars 1996.
La Commission européenne prévoit de consacrer 44 % du budget communautaire 2007 à l'agriculture, soit 55,8 milliards d'euros.
- 16 : Le Parlement européen adopte le règlement sur l'adjonction de vitamines et de substances minérales aux denrées alimentaires. L'objectif de ce règlement est d'encadrer l'enrichissement des aliments.
- 17 : L'accord sur le cadre budgétaire de l'Union européenne pour 2007-2013 est signé, soit une enveloppe globale de 864,3 milliards d'euros pour la période, dont 362,9 pour la Pac.
Le Parlement européen se prononce en faveur de la révision de la législation européenne en matière de lutte contre les encéphalopathies spongiformes transmissibles. Cette révision prévoit de ré-introduire les farines de poissons dans l'alimentation des jeunes ruminants.

Juin

- 2 : La Commission européenne décide d'étendre à toute la Roumanie l'interdiction d'importer des volailles en attendant la mise aux normes des contrôles sanitaires.
La Commission européenne adopte une directive modifiant la législation sur les additifs autres que les colorants et les édulcorants.
- 7 : La Commission européenne accepte, pour résorber une partie des excédents de vin, de recourir à la distillation de crise dans la limite de 3 millions d'hectolitres en France et de 2,6 millions en Italie.
- 21 : La Commission européenne décide de consacrer un montant d'aides de 100 à 130 millions d'euros pour venir en aide à la filière avicole de quatorze pays membres.
- 22 : La Commission européenne propose un projet de réforme de l'organisation commune de marché du vin à partir de la campagne 2008/2009 pour accroître la compétitivité des producteurs européens.
- 27 : L'Union européenne applique un droit réduit sur les importations communautaires de découpes de poulets salés, suite à une plainte déposée par le Brésil et la Thaïlande.

Juillet

- 1 : Le nouveau régime communautaire pour le sucre entre en vigueur.
- 14 : Le Conseil des ministres de l'Union européenne réduit les dépenses communautaires de soutien agricole de 730 millions d'euros pour l'année 2007. Celles-ci sont fixées à 42,6 milliards d'euros.
- 17 : La Commission européenne arrête les modalités d'ouverture graduelle du marché de l'Union européenne aux sucres provenant des pays les moins avancés.
- 20 : Un premier cas de grippe aviaire est détecté dans un élevage de volailles en Bulgarie.
Les Etats-Unis réduisent l'intensité de leur programme de surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) car la maladie ne se propage pas sur leur territoire.
- 27 : La Commission européenne décide que sept Etats membres devront rembourser un montant total de 161,9 millions d'euros pour non-respect des règles communautaires en matière de dépenses agricoles. La France devra un montant de 85,97 millions.
- 28 : La Commission européenne propose une nouvelle législation sur les enzymes alimentaires, les arômes et les additifs.

Août

- 1 : La Commission européenne adopte deux règlements visant à réduire et à maîtriser la présence des salmonelles dans les cheptels de volailles et les œufs sur tout le territoire de l'Union européenne.
Le Japon lève l'embargo sur le bœuf américain instauré en janvier.

Septembre

- 7 : La Cour de justice européenne annule le nouveau régime d'aide au coton adopté par le Conseil de l'UE en 2004 dans le cadre de la réforme de la Pac. Cette décision est prise sur la base d'un recours de l'Espagne qui fait valoir que le montant de l'aide spécifique au coton est insuffisant pour maintenir cette culture.
- 12 : La Commission européenne fixe la répartition entre les 25 pays membres des crédits octroyés pour le développement rural sur la période 2007-2013, soit un montant total de 77,66 milliards d'euros.
- 19 : La Commission européenne autorise les Etats membres à verser une avance sur l'aide découplée liée aux droits à paiements uniques.
- 20 : La Commission européenne arrête sa proposition de réforme du régime de soutien des producteurs communautaires de bananes.
- 25 : Les Etats membres de l'Union européenne parviennent à un accord sur le projet de libéralisation des formats d'emballages pour une série de produits de première nécessité.

Octobre

- 12 : La Commission européenne décide d'allouer un montant de 193,3 millions d'euros pour l'éradication et la surveillance des maladies animales dans l'Union européenne en 2007.
- 13 : La Commission européenne étend les mesures de restriction au transport de ruminants à de nouvelles zones en France et en Allemagne, après l'apparition de nouveaux cas de fièvre catarrhale, appelée aussi maladie de la langue bleue.
- 20 : La Commission européenne fixe à 450 millions d'euros l'allocation pour la restructuration et la reconversion de vignobles dans l'Union européenne pour la campagne 2006/2007.
- 27 : La Commission européenne fixe à 600 000 tonnes la quantité de découpes de poulets exportable dans l'Union chaque année à des tarifs préférentiels. Sur ce volume, 336 000 tonnes seront réservées au Brésil.

Novembre

- 27 : L'accord avec la Thaïlande sur la quantité de volailles exportable vers l'Union européenne à droits de douanes réduits fixe ce volume à 253 000 tonnes.

Décembre

- 11 : Le Conseil des ministres de l'Union européenne adopte la directive sur la protection des eaux souterraines contre la pollution.
- 19 : Le Conseil agricole de l'Union européenne adopte la réforme du régime de soutien des producteurs communautaires de bananes qui entrera en vigueur début 2007. Il approuve l'extension du régime d'aide aux cultures énergétiques à huit nouveaux Etats membres.

France

Janvier

- 5 : La loi d'orientation agricole crée l'Institut national de l'origine et de la qualité, qui garde l'acronyme INAO, issu de la fusion de l'ex-INAO et de la Commission nationale des labels et certifications (CNLC). Cet institut devra être opérationnel en janvier 2007.
- 13 : Les mesures de confinement des volailles, qui concernaient 26 départements depuis le mois d'octobre, sont étendues à 32 nouveaux départements.
- 16 : Le ministre de l'Agriculture annonce qu'une aide de 6 millions d'euros va être accordée à la filière de production de volailles.
- 26 : La justice ordonne l'abattage de 1828 veaux dopés aux anabolisants.

Février

- 2 : Le Sénat adopte un projet de loi visant à généraliser la taxation des semences de ferme.
- 28 : Le ministre de l'Agriculture annonce une troisième phase de développement des biocarburants avec l'agrément d'un contingent supplémentaire de 1,1 million de tonnes.

Mars

- 6 : Le gouvernement se prononce en faveur d'un plan unique national de développement rural, de préférence à des programmes régionaux.
- 29 : Le ministre de l'Agriculture annonce deux plans de soutien : un pour la viticulture, l'autre pour l'arboriculture fruitière, qui comprennent une part importante d'aides aux exploitations : aides à la trésorerie, à la reconversion, à l'arrachage. Chaque plan comprend également des mesures pour adapter l'offre à la demande, notamment une mesure, en viticulture, de distillation exceptionnelle et, en arboriculture, des aides à la promotion pour la pomme, la pêche et le melon.
- 30 : Le décret sur l'assurance récolte 2006 définit la part des primes subventionnées par l'Etat.

Avril

- 5 : Le ministre de l'Agriculture fait paraître un arrêté relatif à l'utilisation des mélanges de produits phytosanitaires.
- 26 : Le ministre de l'Agriculture annonce une enveloppe complémentaire pour la restructuration industrielle de la filière laitière.

Mai

- 2 : Le ministre de l'Agriculture annonce que la prime herbagère (PHAE) sera entièrement financée par l'Etat.
- 12 : Le premier ministre annonce la levée du confinement des volailles, sauf dans la région de la Dombes.
- 30 : Les députés adoptent le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques.
La Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) n'étant pas habilitée à négocier les prix des betteraves à usage industriel, les betteraviers créent une organisation de producteurs dénommée « France Betteraves ».

Juin

- 1 : Le ministre délégué à l'Industrie délivre officiellement l'autorisation d'expérimenter l'E85, nouveau carburant en France, composé à 85 % d'éthanol et à 15 % d'essence.
- 15 : Un protocole d'accord permettant l'implantation d'éoliennes sur des parcelles agricoles est signé. Il renouvelle un dispositif établi en 2002.

Juillet

- 17 : La réforme du Service public d'équarrissage (SPE) entre en vigueur. La gestion financière sera assurée, non plus par le CNASEA, mais par l'Office de l'élevage (ONIEP), les fonds provenant de la taxe d'abattage payée par les abattoirs et d'une subvention de l'Etat.

Août

- 31 : La France enregistre deux cas de fièvre catarrhale sur des vaches laitières.

Septembre

- 5 : Le ministre de l'Agriculture signe la première convention pour une filière bio-combustible : une usine utilisant du fuel fait sa reconversion énergétique vers la biomasse.

Octobre

- 25 : Le ministre de l'Agriculture annonce que le prélèvement prévu sur les droits à paiement unique 2006 pour constituer la réserve nationale sera de 2,2 %.

Novembre

- 2 : Le ministre de l'Agriculture annonce une enveloppe supplémentaire de 15 millions d'euros pour aider les éleveurs de volailles.
- 13 : Le nombre de départements pénalisés par la sécheresse de l'été 2006 et reconnus en régime de calamités agricoles par la commission nationale est porté à 54.

Décembre

- 20 : Le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques est adopté définitivement par le Parlement. Les principaux points agricoles de cette loi concernent la gestion quantitative de l'eau, à savoir des mesures pour restaurer l'équilibre entre les ressources disponibles et la demande, la réduction de la pollution des eaux par les pesticides, une redevance élevage plus faible en zone de montagne et la création d'un fonds de garantie sur les boues.

LE COMPTE DE PATRIMOINE DE LA BRANCHE AGRICULTURE DE 1990 À 2005

Le compte de patrimoine de la branche agriculture donne un état au 31 décembre de la valeur des actifs et passifs qui peuvent être clairement rattachés à l'activité productive agricole¹. Il prolonge les comptes de flux présentés traditionnellement à la CCAN — compte de production, compte d'exploitation et compte de revenu — puisqu'il porte sur le même champ : la branche agriculture, définie sur le même périmètre que les comptes courants présentés à la CCAN².

L'originalité d'un compte de patrimoine de branche

Dans les comptes nationaux, les comptes de patrimoine sont établis pour des secteurs institutionnels (ménages, entreprises...) et reposent sur la notion de propriété. Dans le cas de l'agriculture, il est cependant intéressant d'établir un compte de patrimoine relatif à la branche d'activité. L'activité agricole est en effet assurée à la fois par des ménages (entreprises individuelles) et par des sociétés (exploitations sous forme sociétaire, coopératives de production, coopératives d'utilisation du matériel agricole, entreprises de travaux agricoles). Dans le cas des ménages agricoles, un compte de patrimoine classique devrait présenter le patrimoine professionnel et le patrimoine personnel (logement...) ; il ne serait donc pas comparable au compte de patrimoine des sociétés. De plus, comme les exploitations agricoles ont tendance à se constituer en sociétés (GAEC ou groupement agricole d'exploitation en commun, sociétés civiles...), le partage entre les deux secteurs institutionnels se déforme progressivement. Les entreprises individuelles assuraient encore les trois quarts de l'activité agricole en 1990, elles en assurent moins de la moitié à partir de 2000 et seulement 40 % en 2006. Par ailleurs, les facteurs de production n'appartiennent pas nécessairement aux exploitants agricoles eux-mêmes. Ainsi le fermage, déjà important dans les années quatre-vingt-dix (55 % de la surface agricole utilisée), a tendance à se développer (68 % de la SAU en 2005). Un compte de patrimoine relatif à la branche agriculture permet donc de donner une vision globale des actifs et passifs liés strictement à l'activité professionnelle, quel que soit le propriétaire, et indépendante de l'évolution de la forme juridique des unités.

Un cadre comptable classique

En revanche, comme un compte de patrimoine classique, le compte de patrimoine de la branche agriculture articule les données de flux avec les données de stocks. Le passage du patrimoine d'ouverture (au 31 décembre de l'année n-1) au patrimoine de clôture (au 31 décembre de l'année n) retrace l'accumulation sur la période, mais aussi la consommation de capital fixe (qui traduit l'amortissement économique des investissements passés), les « autres changements de volume » liés à des événements imprévus (arrachages de vignobles, abattage des troupeaux en cas d'ESB...), ainsi que les réévaluations liées aux mouvements de prix (appréciation des stocks de vin ou au contraire répercussion de la baisse du prix du bétail lors de la crise de l'ESB...).

Tous les actifs et passifs sont présentés à leur valeur au 31 décembre. Les actifs fixes sont évalués, non pas à leur prix d'acquisition, mais à leur coût de remplacement en l'état (compte tenu de l'usure et l'obsolescence) au 31 décembre de l'année.

○ Les actifs sont structurés en deux postes : actifs financiers et actifs non financiers. Les terrains, qui constituent à eux seuls la moitié des actifs, s'inscrivent en **actifs non financiers non produits**. Ils comprennent les terrains agricoles, ou surface agricole utilisée (SAU), les terrains bâtis des exploitations agricoles, notamment pour les élevages hors sol, ainsi que les terrains boisés rattachés aux exploitations. Les autres actifs non produits sont des actifs incorporels. C'est dans ce poste que seront inscrits les droits à paiement unique (DPU) à partir de 2006. Selon l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité (CNC) en décembre 2005, les DPU seront inscrits en immobilisations incorporelles à l'actif pour la valeur d'un euro par DPU (et en contrepartie au passif en capitaux propres pour la même valeur).

Les **actifs non financiers produits** comprennent les actifs fixes et les actifs circulants, produits soit par la branche agriculture elle-même soit par d'autres branches d'activité. Les *actifs fixes* comprennent les animaux reproducteurs et de trait, les plantations de vergers et vignes, les équipements (matériels, bâtiments...). Les *actifs circulants* comprennent les stocks producteurs, qu'il s'agisse de produits finis (céréales, oléagineux et protéagineux, fourrages...) ou de travaux en-cours

(vins, animaux de boucherie...). Ils comprennent aussi les stocks utilisateurs de la branche agriculture, c'est-à-dire les stocks de matières premières et fournitures qui entrent dans le processus de production en tant que consommations intermédiaires de la branche (engrais, phytosanitaires, pesticides, combustibles, semences...).

Les actifs financiers comprennent des immobilisations financières et des valeurs réalisables. Particularité de la branche agricole, les exploitants détiennent des parts dans les organismes agricoles (Crédit Agricole, coopératives...), classées en immobilisations financières. L'essentiel des valeurs réalisables provient des créances d'exploitation, c'est-à-dire des comptes clients mais aussi des créances sur l'Etat (TVA déductible) et des créances diverses (produits à recevoir, indemnités et subventions à recevoir).

○ Au passif, l'**encours des prêts** rassemble les emprunts à long, moyen et court terme, contractés par la branche agriculture auprès du système bancaire. Ils concernent principalement les acquisitions d'équipements agricoles et dans une moindre mesure le foncier. Les **dettes à court terme** inscrites au passif se composent principalement des comptes fournisseurs, de la TVA à payer et des avances bancaires.

○ *Le solde comptable* permettant d'équilibrer le compte sera appelé **fonds propres de la branche**³ :

Actifs non financiers + Actifs financiers = Encours des prêts + Dettes à court terme + Fonds propres

Ces fonds propres sont constitués de quatre composantes :

- les apports faits par les propriétaires des unités de la branche agriculture,

- les bénéfices tirés de l'activité agricole (y compris subventions d'investissement), déduction faite des prélèvements privés,
- les réévaluations (positives ou négatives) des actifs, déduction faite des réévaluations de dettes,
- la contrepartie des terres des unités non agricoles mises en fermage (*cf. ci-dessus*).

Ces quatre composantes ne peuvent être isolées.

Quelques ratios pour la branche

Les comptes de flux et le compte de patrimoine ne peuvent donc pas être totalement articulés : ce ne sont pas exclusivement les bénéfices tirés de l'activité agricole qui permettent de financer les actifs, mais aussi des apports extérieurs à la branche. Le compte de patrimoine de la branche agricole ne se prête donc pas à une analyse financière classique. L'autofinancement et la capacité d'autofinancement notamment ne peuvent pas être calculés. Seuls quelques indicateurs peuvent être présentés :

- le fonds de roulement net : fonds propres + dettes financières (sauf dettes à court terme) - actifs immobilisés
- le besoin en fonds de roulement : total des stocks et en-cours, des avances et acomptes versés aux fournisseurs, des créances d'exploitation, diminué des dettes non financières (comptes de tiers).
- le taux d'endettement : dettes / actifs
- l'indépendance financière : fonds propres / capitaux permanents (fonds propres + encours des prêts).

Les deux ratios — taux d'endettement et taux d'indépendance financière — correspondent à la branche et, compte tenu de l'importance des terres en fermage, ne sauraient être confondus avec les ratios calculés sur les exploitations agricoles ou sur les ménages agricoles.

1. Pour les choix méthodologiques, cf. Rapport du groupe de travail du Cnis, n°94, février 2005.

Le compte de patrimoine de la branche agriculture de 1990 à 2005 est disponible sur le site internet de l'Insee : insee.fr, rubrique Comptes nationaux \ Comptes spécialisés \ agriculture.

Un dossier de présentation des résultats a été publié dans « L'agriculture en 2005 », rapport présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation le 16 juin 2006, également disponible sur le site.

2. Le champ du compte spécifique de la CCAN diffère du champ du cadre central sur les points suivants : il exclut les établissements produisant des semences certifiées, le paysagisme et les jardins familiaux, il inclut les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles (produits laitiers fermiers, champagnisation des récoltants-manipulants...).

3. Cf. note de P. Muller (1994), reprise dans le Rapport du groupe de travail du Cnis, n°94, février 2005.

Compte de patrimoine de la branche agriculture

Montants au 31 décembre

En millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994
ACTIFS					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Actifs produits					
Actifs fixes					
Produits agricoles	21 151,2	21 863,3	22 276,2	22 116,9	22 197,2
Bétail	14 045,5	14 609,0	15 033,0	14 872,9	14 855,5
dont : bovins	11 952,6	12 704,1	13 428,6	13 263,8	13 182,5
Plantations	7 105,6	7 254,3	7 243,2	7 244,0	7 341,7
Produits non agricoles	44 173,0	45 315,8	45 025,3	44 284,5	43 780,1
dont : matériel	30 810,1	31 258,9	30 547,6	29 687,7	29 148,9
bâtiment, aménagement de terrain	13 360,8	14 054,0	14 473,8	14 589,7	14 621,2
Total actifs fixes	65 324,2	67 179,0	67 301,6	66 401,4	65 977,3
Stocks					
Stocks producteurs	20 200,9	19 907,0	19 799,2	19 567,2	19 825,9
Produits finis	5 112,7	5 292,1	4 629,9	4 197,6	4 691,9
dont : COP	2 661,1	2 786,3	2 604,7	2 124,5	2 311,9
Travaux en-cours de végétaux	7 989,7	7 445,0	8 415,4	8 443,2	8 331,7
dont : vin	7 442,2	6 966,0	7 962,9	7 990,8	7 904,0
Travaux en-cours d'animaux	7 098,5	7 169,9	6 753,9	6 926,4	6 802,3
dont : bovins	4 870,0	4 865,8	4 820,2	4 940,8	4 772,8
Stocks utilisateurs : matières et fournitures	1 795,7	1 602,8	1 388,3	1 425,4	1 491,2
Total stocks	21 996,5	21 509,7	21 187,5	20 992,6	21 317,0
Actifs non produits					
Actifs corporels					
Terrains	111 146,7	109 040,5	103 694,3	100 198,1	100 750,5
dont : terrains agricoles	106 842,1	104 743,3	99 521,2	96 070,7	96 557,2
Actifs incorporels	219,3	208,0	300,1	314,3	342,5
Total actifs non produits	111 366,0	109 248,5	103 994,4	100 512,3	101 093,0
Total actifs non financiers	198 686,8	197 937,3	192 483,5	187 906,3	188 387,3
ACTIFS FINANCIERS					
Immobilisations financières	1 853,7	1 944,4	1 921,4	2 091,8	1 974,8
Parts dans les organismes agricoles	1 685,5	1 709,1	1 708,9	1 805,9	1 758,7
Autres	168,2	235,3	212,5	285,9	216,1
Valeurs réalisables	8 373,9	8 335,6	8 488,2	9 089,3	9 709,4
Avances et acomptes versés	176,2	132,1	148,7	177,6	198,1
Créances d'exploitation	8 197,7	8 203,5	8 339,6	8 911,8	9 511,3
Valeurs disponibles	3 933,1	3 757,0	3 891,1	3 543,0	3 706,8
Total actifs financiers	14 160,6	14 037,1	14 300,8	14 724,2	15 391,0
TOTAL ACTIFS	212 847,4	211 974,4	206 784,2	202 630,5	203 778,3
PASSIFS					
Passifs financiers					
Encours des prêts	27 702,0	27 627,7	27 720,7	26 882,6	26 104,0
Dettes à court terme	10 428,4	10 225,7	10 491,1	11 054,7	11 005,4
Comptes financiers	2 286,2	2 336,8	2 295,5	2 602,7	2 434,7
Compte de tiers	8 142,2	7 888,8	8 195,6	8 452,0	8 570,7
TOTAL ELEMENTS DE PASSIF	38 130,4	37 853,4	38 211,8	37 937,3	37 109,4
<i>Fonds propres</i>	<i>174 717,0</i>	<i>174 121,0</i>	<i>168 572,4</i>	<i>164 693,2</i>	<i>166 668,9</i>
TOTAL PASSIFS	212 847,4	211 974,4	206 784,2	202 630,5	203 778,3
Fonds de roulement net	23 875,1	23 376,7	23 075,7	22 570,3	23 727,9
Besoin en fonds de roulement	22 228,2	21 956,5	21 480,1	21 630,0	22 455,7
Taux d'endettement	17,9%	17,9%	18,5%	18,7%	18,2%
Indépendance financière	86,3%	86,3%	85,9%	86,0%	86,5%

Source : Insee

Compte de patrimoine de la branche agriculture

Montants au 31 décembre

En millions d'euros

	1995	1996	1997	1998	1999
ACTIFS					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Actifs produits					
Actifs fixes					
Produits agricoles	21 054,0	19 894,2	21 319,0	20 815,0	21 154,5
Bétail	13 560,2	12 368,8	13 723,8	13 111,1	13 208,9
dont : bovins	11 934,3	10 592,9	11 821,6	11 409,6	11 405,3
Plantations	7 493,8	7 525,3	7 595,2	7 703,9	7 945,5
Produits non agricoles	43 831,7	44 844,2	45 917,9	47 295,0	49 724,7
dont : matériel	29 001,1	29 552,7	29 949,2	30 680,7	32 450,5
bâtiment, aménagement de terrain	14 814,4	15 268,7	15 938,5	16 582,5	17 238,5
Total actifs fixes	64 885,7	64 738,3	67 237,0	68 110,0	70 879,2
Stocks					
Stocks producteurs	20 345,7	21 123,9	22 198,3	22 566,4	23 697,5
Produits finis	4 709,0	5 020,3	4 866,0	4 923,0	4 503,3
dont : COP	2 323,5	2 532,8	2 421,1	2 392,8	2 186,9
Travaux en-cours de végétaux	9 256,3	10 111,9	10 486,8	11 222,5	12 559,0
dont : vin	8 768,7	9 603,6	9 950,5	10 604,0	11 946,2
Travaux en-cours d'animaux	6 380,4	5 991,7	6 845,4	6 420,8	6 635,2
dont : bovins	4 292,8	3 910,0	4 667,9	4 450,5	4 569,3
Stocks utilisateurs : matières et fournitures	1 685,9	1 707,4	1 719,2	1 597,0	1 638,1
Total stocks	22 031,6	22 831,3	23 917,5	24 163,4	25 335,6
Actifs non produits					
Actifs corporels					
Terrains	102 602,8	104 155,2	107 398,2	113 305,6	119 526,0
dont : terrains agricoles	98 319,8	99 798,5	102 902,9	108 575,9	114 564,3
Actifs incorporels	367,4	425,0	405,1	415,7	422,7
Total actifs non produits	102 970,2	104 580,2	107 803,2	113 721,3	119 948,7
Total actifs non financiers	189 887,6	192 149,8	198 957,7	205 994,7	216 163,5
ACTIFS FINANCIERS					
Immobilisations financières	2 000,2	2 019,0	2 041,5	2 006,0	2 042,4
Parts dans les organismes agricoles	1 775,6	1 784,4	1 793,5	1 789,8	1 808,0
Autres	224,6	234,6	248,0	216,2	234,4
Valeurs réalisables	10 177,9	10 382,3	10 529,8	10 817,8	11 137,2
Avances et acomptes versés	193,7	212,0	210,3	219,9	221,8
Créances d'exploitation	9 984,3	10 170,3	10 319,6	10 597,9	10 915,3
Valeurs disponibles	3 722,7	3 849,9	3 825,4	4 239,7	4 170,8
Total actifs financiers	15 900,8	16 251,1	16 396,8	17 063,4	17 350,3
TOTAL ACTIFS	205 788,4	208 400,9	215 354,5	223 058,1	233 513,8
PASSIFS					
Passifs financiers					
Encours des prêts	26 136,7	26 521,2	27 521,4	27 974,3	29 225,7
Dettes à court terme	11 437,2	11 528,4	11 729,4	12 074,2	12 496,2
Comptes financiers	2 400,7	2 393,0	2 600,0	2 686,2	2 837,9
Compte de tiers	9 036,5	9 135,4	9 129,4	9 388,0	9 658,2
TOTAL ELEMENTS DE PASSIF	37 573,9	38 049,6	39 250,8	40 048,5	41 721,9
<i>Fonds propres</i>	<i>168 214,5</i>	<i>170 351,4</i>	<i>176 103,7</i>	<i>183 009,6</i>	<i>191 791,9</i>
TOTAL PASSIFS	205 788,4	208 400,9	215 354,5	223 058,1	233 513,8
Fonds de roulement net	24 495,0	25 535,1	26 543,4	27 146,7	28 147,3
Besoin en fonds de roulement	23 173,1	24 078,2	25 317,9	25 593,2	26 814,5
Taux d'endettement	18,3%	18,3%	18,2%	18,0%	17,9%
Indépendance financière	86,6%	86,5%	86,5%	86,7%	86,8%

Source : Insee

Compte de patrimoine de la branche agriculture

Montants au 31 décembre

En millions d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
ACTIFS						
ACTIFS NON FINANCIERS						
Actifs produits						
Actifs fixes						
Produits agricoles	19 891,5	21 064,6	19 968,1	21 032,2	22 918,6	22 606,6
Bétail	11 763,5	12 800,4	11 577,2	12 467,0	14 059,4	13 443,3
dont : bovins	9 599,2	10 321,2	9 340,3	10 526,8	11 924,6	11 324,9
Plantations	8 128,0	8 264,2	8 390,9	8 565,2	8 859,2	9 163,2
Produits non agricoles	52 742,4	54 735,7	55 747,6	57 220,0	59 437,6	61 504,6
dont : matériel	34 355,2	35 052,1	35 231,8	35 744,8	37 060,7	38 053,6
bâtiment, aménag. terrain	18 346,9	19 638,3	20 469,5	21 429,2	22 329,5	23 401,2
Total actifs fixes	72 633,9	75 800,3	75 715,8	78 252,3	82 356,2	84 111,2
Stocks						
Stocks producteurs	23 960,8	24 854,2	23 617,5	22 054,4	23 851,6	24 673,2
Produits finis	4 494,8	4 655,2	4 599,7	4 600,6	4 941,6	4 566,3
dont : COP	2 148,1	2 003,1	2 063,5	1 826,1	2 265,0	1 914,8
Travaux en-cours de végétaux	13 067,3	13 397,1	11 946,4	10 572,4	11 741,9	12 853,5
dont : vin	12 491,8	12 771,3	11 345,6	9 994,8	11 211,9	12 382,6
Travaux en-cours d'animaux	6 398,7	6 802,0	7 071,5	6 881,4	7 168,2	7 253,4
dont : bovins	3 901,6	4 146,9	4 637,8	4 641,2	4 679,2	4 782,2
Stocks utilisateurs : mat. et fournitures	1 774,8	1 809,2	1 721,7	1 934,8	1 929,8	2 021,6
Total stocks	25 735,6	26 663,4	25 339,2	23 989,2	25 781,5	26 694,8
Actifs non produits						
Actifs corporels						
Terrains	126 023,8	131 821,7	136 892,4	140 936,8	144 617,6	148 598,7
dont : terrains agricoles	120 840,1	126 413,9	131 296,8	135 152,5	138 605,4	142 362,1
Actifs incorporels	431,8	444,5	412,8	430,6	401,2	421,2
Total actifs non produits	126 455,6	132 266,3	137 305,2	141 367,3	145 018,9	149 019,9
Total actifs non financiers	224 825,1	234 729,9	238 360,2	243 608,8	253 156,6	259 825,9
ACTIFS FINANCIERS						
Immobilisations financières	2 064,5	2 142,9	2 178,6	2 276,1	2 261,3	2 253,9
Parts dans les organismes agricoles	1 821,0	1 874,4	1 907,3	1 998,1	2 004,0	2 016,0
Autres	243,5	268,5	271,3	278,0	257,3	237,8
Valeurs réalisables	11 061,3	13 431,4	13 132,5	13 025,2	13 861,2	14 209,5
Avances et acomptes versés	255,9	293,9	247,5	257,3	222,0	251,7
Créances d'exploitation	10 805,3	13 137,5	12 884,9	12 767,9	13 639,2	13 957,7
Valeurs disponibles	4 406,6	4 905,2	4 920,4	5 234,2	4 677,8	4 714,2
Total actifs financiers	17 532,4	20 479,5	20 231,5	20 535,5	20 800,3	21 177,5
TOTAL ACTIFS	242 357,5	255 209,5	258 591,7	264 144,3	273 956,9	281 003,4
PASSIFS						
Passifs financiers						
Encours des prêts	29 588,5	30 726,0	31 258,4	31 380,4	33 543,9	35 021,2
Dettes à court terme	12 960,4	13 149,2	13 779,0	13 576,0	14 276,4	14 652,4
Comptes financiers	2 875,1	2 707,3	2 732,0	2 553,7	2 775,3	2 842,8
Compte de tiers	10 085,4	10 441,9	11 046,9	11 022,3	11 501,1	11 809,6
TOTAL ELEMENTS DE PASSIF	42 548,9	43 875,2	45 037,4	44 956,4	47 820,3	49 673,6
<i>Fonds propres</i>	<i>199 808,5</i>	<i>211 334,3</i>	<i>213 554,3</i>	<i>219 187,9</i>	<i>226 136,6</i>	<i>231 329,8</i>
TOTAL PASSIFS	242 357,5	255 209,5	258 591,7	264 144,3	273 956,9	281 003,4
Fonds de roulement net	28 243,0	31 850,8	29 613,1	28 672,6	30 044,1	30 966,1
Besoin en fonds de roulement	26 711,5	29 652,9	27 424,7	25 992,1	28 141,6	29 094,7
Taux d'endettement	17,6%	17,2%	17,4%	17,0%	17,5%	17,7%
Indépendance financière	87,1%	87,3%	87,2%	87,5%	87,1%	86,9%

Source : Insee

LES AIDES À LA BRANCHE AGRICULTURE

En 2006, la réforme de la PAC prévue par l'accord de Luxembourg de 2003 s'applique pleinement en France. Parallèlement, les offices chargés en France de la mise en paiement des aides sont restructurés. Compte tenu de l'ampleur des changements, un point sera fait sur le traitement des subventions dans les comptes.

Qu'est ce qu'une aide à la branche agriculture ?

De façon générale, dans les comptes nationaux, les aides sont des transferts effectués sans contrepartie par les administrations publiques ou par les institutions de l'Union européenne au bénéfice des autres secteurs institutionnels de l'économie. Comme les comptes nationaux constituent un cadre conceptuel destiné à décrire l'ensemble de l'économie, le traitement des subventions doit permettre de répondre à la question du « qui à qui ». Qui verse ? Qui reçoit ? Les aides figurent donc à la fois en tant qu'aides versées dans les comptes des administrations publiques et du reste du monde, et en tant qu'aides reçues dans les comptes des secteurs institutionnels bénéficiaires, le secteur des sociétés non financières et entreprises individuelles étant décliné en sous-secteurs d'activité et en branches d'activité.

Comme les aides à l'agriculture relèvent d'actions très diverses, en évolution constante, la source privilégiée pour décrire les aides dans les comptes de l'agriculture provient du ministère de l'Agriculture qui, dans une opération appelée « concours publics », collecte des informations auprès des offices et des services du ministère chargés de verser les aides. Cette source donne l'ensemble des dépenses budgétaires exécutées au cours de l'année civile, en faveur de l'agriculture.

Comptes et concours publics présentent un certain nombre de différences qui seront précisées, en examinant successivement : les organismes payeurs, les bénéficiaires, le classement des aides selon leur finalité, les montants retenus en fonction de la règle des droits et obligations, les écarts entre montants dus et montants versés.

Les organismes payeurs

Les secteurs institutionnels qui versent les aides sont :

S13 les administrations publiques (APU)

S1311 l'administration publique centrale

S13111 : État

S13112 : organismes divers d'administration centrale (ODAC)

S1313 les administrations publiques locales (APUL)

S13131 : collectivités locales

S13132 : organismes divers d'administration locale (ODAL)

S212 les institutions communautaires.

Les aides à la branche agriculture sont financées sur fonds européens, nationaux, locaux (régionaux, départementaux).

**Le champ des organismes payeurs des comptes
est plus large que celui des concours publics,**

puisque les concours publics ne couvrent pas les aides versées par les administrations locales.

Les aides comptabilisées correspondent aux montants attribués au bénéficiaire final, en faisant abstraction des circuits internes aux administrations publiques.

Les principales informations proviennent donc des offices qui, sous tutelle du ministère de l'agriculture, sont chargés de la gestion des dossiers de demande d'aides et des mises en paiement. Les offices distribuent en

effet la totalité des fonds communautaires, qui proviennent du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA garantie et FEOGA orientation) jusqu'en 2006 puis, à partir de 2007, du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Les offices distribuent aussi la majeure partie des fonds nationaux. Depuis la réforme de 2006, les offices sont :

- l'AUP : Agence unique de paiement,
- l'ONIGC : Office national interprofessionnel des grandes cultures, qui regroupe l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), l'Office national interprofessionnel des oléagineux, protéagineux et cultures textiles (ONIO) et le Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (FIRS),
- VINIFLHOR : Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture, qui regroupe l'Office national interprofessionnel des vins (ONIVINS) et l'Office national interprofessionnel des fruits, légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR),
- l'ONIPPAM : Office national interprofessionnel des plantes à parfum,
- l'ONIEP : Office national interprofessionnel de l'élevage et de ses productions, qui regroupe l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (OFIVAL) et l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONILAIT),
- le CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles,
- l'ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole des départements d'Outre-Mer.

Les aides gérées directement par les services du ministère de l'Agriculture sont par exemple :

- le FNGCA : fonds national de garantie contre les calamités agricoles
- les aides à la prophylaxie,
- les aides aux haras,
- certaines mesures de crise...

Outre les concours publics, les comptes de la branche agriculture tiennent compte :

- des aides versées par la Fédération nationale des chasseurs, qui versent aux exploitants agricoles des indemnités pour dégâts de gibier,
- des aides des collectivités locales (source : Comptabilité publique).

Les bénéficiaires

Les aides versées par l'État et les Offices, sur fonds nationaux et communautaires, ne bénéficient pas uniquement à la branche agriculture. Figurent des aides à la forêt, et même de façon marginale à la pêche en 2006, aides qui ne sont bien sûr pas retenues pour les comptes de l'agriculture au sens strict.

En se limitant au domaine des concours publics pour l'agriculture et les territoires ruraux, les aides sont classées en trois sous-domaines :

- marchés et revenus agricoles,
- développement rural,
- sécurité sanitaire.

Pour établir les comptes, il convient de distinguer au sein de chaque domaine :

- les aides directes reçues par les exploitations agricoles pour leur activité productive,
- les aides reçues par des agriculteurs, non pas dans leur activité de production, mais en tant que ménage agricole ou ménage rural (prise en charge de cotisations sociales, pré-retraite, aide à la reconversion, leader+...),
- les aides reçues par des unités situées en aval de la branche agriculture, dans la branche des industries alimentaires et la branche commerce : aides à la transformation de produits agricoles, restitutions à l'exportation, financement de stockages privés, financement de stockages publics, aides alimentaires, etc.

Les comptes de la branche agriculture ne retiennent que la première catégorie de concours publics : les aides directes reçues par les exploitations agricoles.

Deux **exceptions** cependant :

- les bonifications d'intérêt, bien que classées en aides indirectes dans les concours publics, sont des aides directes au sens des comptes : les agriculteurs en sont les bénéficiaires finals, même si l'aide est versée à l'établissement bancaire qui leur accorde un prêt à taux bonifié.
- les compensations financières pour retrait de fruits et légumes : comme la production doit par ailleurs être valorisée hors retraits, l'indemnisation est inscrite au compte de la branche pour ne pas fausser les résultats de la branche qui a néanmoins vendu cette production.

La finalité des aides

Dans les comptes nationaux, la nomenclature des aides distingue :

D.3 Subventions

D.31 Subventions sur les produits

D.311 Subventions sur les importations

D.319 Autres subventions sur les produits

D.3191 Subventions sur les produits versées aux producteurs

D.3199 Subventions sur les produits versées aux utilisateurs

D.319A Subventions sur les exportations

D.39 Autres subventions sur la production (subventions d'exploitation)

D.9 Transferts en capital

D.92 Aides à l'investissement

D.99 Autres transferts en capital.

Les subventions (D3) sont des transferts courants versés par les Administrations publiques (S.13) et les Institutions européennes (S.212) à des producteurs résidents, pour influencer leurs niveaux de production, leur prix ou la rémunération des facteurs de production (SEC § 4.30). Les aides à l'investissement s'en distinguent, puisqu'elles ne sont pas liées à l'activité courante du bénéficiaire mais doivent avoir pour contrepartie l'acquisition d'actifs fixes (SEC § 4.152). Les autres transferts en capital regroupent tous les transferts en capital autres que les aides à l'investissement, dont les aides à l'installation et les indemnisations pour pertes d'actifs (SEC § 4.165).

Si toutes les aides sont décrites dans les comptes nationaux, le compte de la branche agriculture présenté à la CCAN ne retient bien sûr que les aides relatives à la branche :

- D.3191 Subventions sur les produits agricoles versées au producteur,
- D.39 Subventions d'exploitation aux unités de la branche agriculture,
- D.92 Aides à l'investissement aux unités de la branche agriculture
- D.99 Autres transferts en capital aux unités de la branche agriculture.

Les subventions sur les produits sont incluses dans la production au prix de base. Les autres subventions sur la production, plus couramment appelées subventions d'exploitation, sont introduites au niveau du compte d'exploitation. L'ensemble des subventions sur la production est donc inclus dans le résultat agricole et le revenu d'entreprise agricole.

Les comptes courants de la branche agriculture ne font apparaître que :

- les aides sur les produits versées aux producteurs**
- les subventions d'exploitation.**

Les transferts en capital interviennent ultérieurement dans la séquence des comptes, au niveau du compte de capital. Bien qu'un compte de capital complet ne puisse être élaboré pour la branche, certains éléments sont régulièrement présentés à la CCAN, dont les aides à l'investissement et les autres transferts en capital.

L'affectation des aides en fonction de leur finalité a, à titre d'exemple, les conséquences suivantes. La dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) n'apparaît pas dans les comptes courants. Elle n'est pas non plus classée en aide à l'investissement, mais en « autres transferts en capital ». En effet, on peut considérer qu'elle n'est pas liée, lors de son attribution, à une opération d'investissement précise mais qu'elle constitue un moyen de financer le fonds de roulement nécessaire au démarrage et au développement de l'exploitation. Autre exemple, les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et les contrats d'agriculture durable (CAD) donnent lieu à des aides qui, selon la nature des contrats, sont affectées soit en subventions d'exploitation, soit en aides à l'investissement. Ou encore, les dépenses de prophylaxie courantes sont affectées en subventions d'exploitation alors que les indemnisations pour abattage complet des troupeaux, lorsqu'un cas d'ESB était détecté, ont été affectées en « autres transferts en capital ».

Montants dus, montants versés

Depuis la base 95, le moment d'enregistrement des opérations s'appuie sur le principe des droits et obligations : toute opération est enregistrée dans le compte des deux unités impliquées lorsque la créance / dette attachée à cette opération est certaine et connue dans son montant avec suffisamment de précision. Le principe des droits et obligations consiste donc à articuler l'enregistrement d'une opération avec les actifs et les passifs qui sont directement liés.

L'enregistrement des opérations selon le principe des droits et obligations ne correspond pas en général au moment du versement. Le plus souvent, la créance et la dette sont certaines avant que le paiement n'ait lieu. Toutefois, dans nombre de cas, les paiements associés aux opérations interviennent pendant le même exercice comptable que la naissance des créances/dettes.

L'enregistrement à partir des droits et obligations est souvent assimilé à la notion de fait générateur. En réalité, celle-ci doit plutôt être considérée comme une modalité particulière, bien qu'importante, des droits et obligations. L'enregistrement sur la base du fait générateur n'est pas toujours possible et doit même, dans certains cas, être évité. Par exemple, la valeur d'une opération peut être mal connue lorsque survient son fait générateur, de telle sorte que la créance/dette reste incertaine à cette date dans son principe comme dans son montant.

Dans l'application de cette règle générale des droits et obligations, deux cas doivent être distingués : les subventions sur les produits d'une part, les subventions d'exploitation et les transferts en capital d'autre part.

a) Les subventions sur les produits

Les subventions sur les produits doivent être enregistrées au même moment que leur fait générateur : elles sont toujours enregistrées en montant dû au titre de la campagne.

Ce mode d'enregistrement permet d'assurer la cohérence entre la production valorisée au prix producteur et la production valorisée au prix de base.

Les paiements à la surface doivent être enregistrés l'année de la récolte, c'est-à-dire l'année où la déclaration des surfaces permet d'obtenir les aides dans les conditions réglementaires définies pour la « campagne » agricole (obligation de gel, barèmes des aides, réductions appliquées en cas de dépassement national des surfaces autorisées...). L'application de la règle des droits et obligations conduit à enregistrer dans le compte de l'année n les montants attribués au titre de la récolte de l'année n, qu'ils soient versés en n ou au début de n+1. Outre que cette règle, en soi, permet un commentaire économique

pertinent en associant la récolte et les aides afférentes, elle évite des incohérences en cas de décision administrative qui modifie le calendrier de versement des aides. Actuellement, la gestion des aides est faite de telle sorte que 90 % des dossiers, voire plus, sont mis en paiement avant la fin de l'année ; mais il n'en a pas toujours été ainsi. Pour les oléagineux par exemple, un acompte était versé l'année de la récolte et le solde au début de l'année suivante jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, puis le calendrier de versement a été modifié et rendu identique à celui des céréales pour lesquelles les versements s'effectuaient déjà très largement avant la fin de l'année civile.

L'enregistrement des aides animales devrait en principe être effectué à la date de détention des animaux primés. Cependant la mise en œuvre de ce principe se heurterait à certaines difficultés et les règles suivantes ont été adoptées : les primes à l'élevage en « campagne » correspondent aux aides demandées l'année n, même si une partie du versement n'intervient que l'année n+1.

b) Les subventions d'exploitation et les transferts en capital

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en moment dû pour un nombre très limité d'aides :

- le paiement unique, l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN), la prime herbagère agri-environnementale (PHAE), les mesures agri-environnementales (MAE), dont les conditions d'attribution sont définies en campagne,
- les compensations financières pour retraits de fruits et légumes, pour assurer la cohérence entre l'évaluation de la production, qui est diminuée des retraits opérés en cours de campagne, et l'inscription de la subvention au compte d'exploitation.
- les aides calamités qui, très importantes sur les années 2003 à 2006, méritaient d'être traitées en montants dus, du point de vue de l'analyse économique. Ce mode d'enregistrement a permis d'assurer la cohérence entre l'évaluation de la production, qui se trouve amputée de la calamité, et la compensation inscrite au compte d'exploitation.

Toutefois, ce traitement ne saurait être systématique. Il est en effet soumis à trois conditions qui ne sont pas toujours remplies :

- 1) le versement doit être considéré comme acquis l'année où se produit la calamité ;
- 2) son montant doit être déterminé sans trop d'incertitude ;
- 3) il intervient dans un laps de temps suffisamment rapproché de la calamité.

Les autres subventions d'exploitation et les transferts en capital dus au titre de l'année sont assimilés aux montants versés au cours de cette même année. Ce choix pragmatique résulte de l'impossibilité pratique de déterminer avec précision le moment où l'aide est due.

Les comptes présentent les montants dus au titre de l'année
selon les conventions ci-dessus.

Les concours publics à l'agriculture donnent les montants versés au cours de l'année civile.

Les écarts entre les comptes et les concours publics

Compte tenu de la finalité différente des comptes (analyse économique) et des concours publics (analyse budgétaire), les conventions pour enregistrer les aides à l'agriculture sont différentes. Des écarts, parfois importants, peuvent apparaître du fait des décalages entre le fait générateur et la mise en paiement des aides.

A titre d'exemple, sur l'année 2006, l'écart atteint -623 millions d'euros entre les aides qui figurent dans les comptes de la branche agriculture et les mêmes aides telles qu'elles apparaissent dans les concours publics.

La réforme de la PAC l'explique en quasi totalité : les aides de l'ancien régime continuent à être versées en 2006 au titre de l'année 2005 et le paiement unique du nouveau régime est presque intégralement mis en paiement dès 2006.

Dans les comptes, les subventions sur les produits en montants dus sont ainsi inférieures de 705 millions d'euros par rapport aux montants versés dans l'année civile. Certaines aides qui n'existent plus en 2006, puisqu'elles sont totalement découplées, donnent lieu à paiements au titre de 2005 : la prime spéciale bovin mâle (PSBM), les compléments extensification de la prime de maintien du troupeau de vache allaitante (PMTVA), l'aide directe laitière...

Les subventions d'exploitation en montants dus sont au contraire supérieures de 82 millions d'euros aux mêmes subventions prises en montants versés.

Les nouvelles aides européennes — paiement unique et le paiement supplémentaire — sont supérieures de 93,3 millions d'euros. Bien que la quasi totalité des dossiers de demande de paiement unique au titre de 2006 aient été traités dans l'année, avec un premier versement en octobre et un second en décembre, quelques cas particuliers devront encore être liquidés sur l'année 2007. Le paiement supplémentaire, qui compense la modulation sur les 5000 € d'aides, a été mis en paiement en 2006 au titre de 2005 et sera mis en paiement en 2007 au titre de 2006. Ce montant sera donc toujours connu avec une année de décalage.

Si les aides versées par le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles (FNGCA) sont proches dans les comptes et dans les concours publics (-38 millions d'euros), il s'agit d'un hasard. Les comptes font état des aides au titre des calamités 2006, qui devraient comprendre 170 millions d'euros au titre de la sécheresse 2006 (dont 30,8 seulement ont été payés en 2006, le reste devant être versé sur 2007). Les concours publics font état d'un versement de 221 millions d'euros, dont 191,5 correspondent à la sécheresse 2005.

Par construction, les aides à l'investissement et les transferts en capital coïncident en montant dus et en montants versés.

Comptes en optique production, comptes en optique trésorerie

Bien que l'optique production soit prééminente dans les comptes, les indicateurs de revenu de la branche agriculture sont aussi évalués en optique trésorerie, en complément d'information (*tableaux annexes p.85 à 87*). En optique trésorerie, la règle des droits et obligations n'est pas appliquée ; ce sont les montants versés ou reçus au cours de l'année civile qui sont comptabilisés. Dans la pratique, ceci concerne les impôts sur les produits et les subventions (subventions sur les produits et subventions d'exploitation).